UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Politique coloniale belge en matière agricole au Burundi : amélioration, extension et introduction de nouvelles cultures vivrières en territoire de Bururi (1925-1962)

Nkeshimana, Gérard

2020-11
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/229

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Département d'Histoire et de Sciences Politiques

POLITIQUE COLONIALE BELGE EN MATIERE AGRICOLE AU BURUNDI : amélioration, extension et introduction de nouvelles cultures vivrières en territoire de Bururi (1925-1962)

Par:

Gérard NKESHIMANA

MEMOIRE

présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en sociétés, pouvoirs, territoires et développement durable.

Filière d'Histoire

Identification des membres du jury:

Président : Pr. Melchior MUKURI

Directeur : Pr. Alexandre HATUNGIMANA

Secrétaire : P r. Jean Marie NDUWAYO

Bujumbura, novembre 2020

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY:

Président : Pr. Melchior MUKURI

Directeur : Pr. Alexandre HATUNGIMANA

Secrétaire : P r. Jean Marie NDUWAYO

DEDICACES

A mes chers parents qui m'ont envoyé à l'école malgré la possibilité de me confier la tâche de garder des troupeaux,

A mes frères et sœurs.

REMERCIEMENTS

La réalisation de mon mémoire a été possible grâce à non seulement de ma ténacité, mais aussi à ceux qui m'ont apporté leur concours précieux. J'aimerais d'abord témoigner toute ma reconnaissance au professeur Alexandre HATUNGIMANA, directeur de ce mémoire qui, avec sa rigueur scientifique et ses riches conseils ont permis l'aboutissement de ce mémoire. Je remercie également au personnel des Archives nationales et des Bibliothèques que j'ai fréquentées (de celles de l'Université du Burundi, de la bibliothèque nationale et du Centre Jeunes Kamenge).

Je profite aussi cette occasion pour adresser mes remerciements à tous mes enseignants du primaire et de secondaire sans oublier les professeurs de l'Université du Burundi en général et ceux du département d'Histoire et Science politique en particulier. Je pense également à mes chers parents qui se sacrifiaient pour mes études. J'exprime aussi ma gratitude à tous mes informateurs interviewés lors de mes enquêtes sur terrain, qu'ils trouvent ici ma reconnaissance au travail qu'ils ont accompli.

Enfin, il peut arriver qu'il y a quelqu'un d'autre qui a contribué à la réalisation de ce travail à travers un service quelconque petit soit-il, qu'il soit aussi remercié.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

A.A.	: Archives nationales sur le Territoire de Kitega (ancien Gitega).
A.F.	: Archives nationales sur le territoire de Bururi.
A.G.	: Archives nationales sur le territoire de Ruyigi.
A.N.	: Archives nationales.
A.R.	: Arrêté royal.
A.T.	: Administrateur territorial.
C.A.C.	: Caisse Administrative de Chefferie.
Chap.	: Chapitre.
Contr.	: Contribuable.
COPED	: Conseil pour l'Education et le Développement.
Etc.	: Et cetera (« d'autres choses manquantes »).
F.B.E.I.	: Fonds du Bien-Etre Indigène.
H.A.V.	: Homme Adulte et Valide.
Ibid.	: Ibidem, dans le même ouvrage, dans le même passage déjà cité.
Idem	: De même, aussi.
I. N.E.A.C.	: Institut pour l'Etude Agronomique du Congo Belge.
I.S.A.BU	: Institut des Sciences Agronomiques du Burundi.
Kg, s ou Kgr(s)	: Kilogramme(s).
O.N.U.	: Organisation des Nations Unies.
Op. Cit.	: Opere citato (« dans l'œuvre citée », «dans l'ouvrage cité »).
Ord. Loi	: Ordonnance- Loi.
P.	: Page.
R.A.	: Rapport administratif.
R.A.B.R.U	: Rapport administratif belge du Ruanda-Urundi.
R-U	: Ruanda-Urundi.
S.D.N.	: Société des Nations.
U.B.	: Université du Burundi.
Z.A.R.	: Zone d'Action Rurale.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des chefferies par catégories sociales à Bururi..... 37

Tableau 2 : L'accroissement de la production vivrière 73

Tableau 3 : La quantité de quelques produits vendus en 1935 et 1936..... 78

Tableau 4 : La valeur de quelques produits vendus en 1935 et 1936..... 79

RESUME

Notre sujet porte sur la politique coloniale belge en matière agricole au Burundi : amélioration, extension et introduction de nouvelles cultures vivrières en territoire de Bururi de 1925 à 1962. Pendant cette période, l'administration coloniale belge a mis en place la politique agricole, en secteur vivrier, visant à résoudre les crises alimentaires récurrentes de cette époque. Notre mémoire étudie les axes suivis de cette politique dans sa mise en application, défis rencontrés et ses fruits apportés dans ce domaine.

Après avoir jeté un coup d'œil sur la pratique de l'agriculture d'avant la colonisation et sur ses défis, notre analyse se fait d'abord sur cette pratique et l'apport coloniale dans l'ensemble du pays et ensuite en notre zone d'étude, territoire de Bururi. C'est pour nous notre façon de mieux distinguer les changements consécutifs apportés par l'administration coloniale dans ce secteur.

Les axes empruntés par cette politique étaient entre autres l'amélioration de la pratique agricole préexistant, l'extension des superficies arables et l'introduction de nouvelles cultures vivrières. Cela se faisait à travers les formes de rationalisation agricole à travers l'imposition des cultures obligatoires à tout homme adulte et valide, la mise en place des centres agronomiques, des paysannats et des zones d'action rurale. L'usage de la contrainte et la marginalisation des rationalités paysannes lors de l'application de cette politique coloniale ont suscité la réticence des paysans aux premiers temps. Les activités champêtres des paysans ont été perturbées et désorganisées d'où les innovations agricoles de cette politique n'ont pas été bien accueillies facilement. Les interdits alimentaires ont également freiné et limité au départ les nouvelles cultures introduites. L'extension des superficies cultivables n'a pas non plus été bien accueillie par les éleveurs surtout l'exploitation des fonds de marais car ces derniers servaient de pâturages durant la saison sèche. Le manque d'un climat de communication et d'échanges entre le paysan et le colonisateur a conduit vers l'échec de cette politique suite à la résistance passive des paysans.

Quoi que la mise en exécution de cette politique coloniale belge en agriculture vivrière fût menée par force, son résultat a été enfin bénéfique, elle a diminué les famines. Le paysan burundais a fini par comprendre la nécessité de produire beaucoup. Avec l'augmentation de production et l'établissement des marchés, l'intérêt a fini par triompher sur la contrainte, le paysan de Bururi produisait volontairement car avec le marché, il pouvait écouler sa surproduction vivrière.

ABSTRACT

Our subject relates to the Belgian colonial policy in agricultural matters in Burundi: improvement, extension and introduction of new food crops in the territory of Bururi from 1925 to 1962. During this period, the Belgian colonial administration implemented the agricultural policy, in food sector, aimed at resolving the recurrent food crises of that time. Our thesis studies the main lines of this policy in its application, the challenges encountered and its fruits in this area. After having taken a look at the practice of agriculture before colonization and its challenges, our analysis is made first of this practice and the colonial contribution throughout the country and then in our study area, Bururi territory. This is for us our way of better distinguishing the consecutive changes brought by the colonial administration in this sector.

The axes borrowed by this policy were, among other things, the improvement of pre-existing agricultural practice, the extension of arable land and the introduction of new food crops. This was done through forms of agricultural rationalization through the imposition of compulsory crops on every able-bodied adult man, the establishment of agronomic centers, peasants and rural action zones. The use of coercion and the marginalization of peasant rationalities during the application of this colonial policy aroused the reluctance of peasants in the early days. The rural activities of the peasants were disrupted and disorganized hence the agricultural innovations of this policy were not easily welcomed. Food bans also slowed down and initially limited the new crops introduced. The expansion of cultivable areas was not well received by pastoralists, especially the exploitation of the marshlands because the latter were used as pasture during the dry season. The lack of a climate of communication and exchange between the peasant and the colonizer led to the failure of this policy following the passive resistance of the peasants.

Although the implementation of this Belgian colonial policy in subsistence agriculture was carried out by force, its result was finally beneficial, it reduced famines. The Burundian farmer has come to understand the need to produce a lot. With the increase in production and the establishment of markets, interest eventually triumphed over constraint, the peasant of Bururi produced voluntarily because with the market, he could sell off his food overproduction.

TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY: i

DEDICACES ii

REMERCIEMENTS iii

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS iv

LISTE DES TABLEAUX v

RESUME vi

ABSTRACT vii

TABLE DES MATIERES viii

AVANT-PROPOS xi

INTRODUCTION GENERALE 1

1. Choix et intérêt du sujet 3

2. Problématique et question de recherche 4

3. Hypothèses 7

4. Sources et méthodes 7

5. Délimitation du sujet 8

6. Articulation du sujet 9

CHAPITRE I. ETAT DES LIEUX SUR LES POLITIQUES COLONIALES AGRICOLES 11

I.0. Introduction 11

I.1. Bref aperçu sur l'état des lieux des cultures traditionnelles au temps précolonial 12

I.1.1. Les plantes cultivées et techniques culturales 13

I.1.2. Comportement des Barundi face à la bonne récolte 15

I.1.3. Les causes d'une mauvaise récolte 16

I.2. Les politiques coloniales agricoles dans le pays en général 17

I.2.1. Textes législatifs et règlementaires en matière agricole 17

I.2.2. Les stations agronomiques et leur contribution 19

I.2.3. La question des paysannats. 22
I.3. Les cultures vivrières saisonnières 25
I.3.1. Les Cultures vivrières obligatoires : le manioc et la patate douce 25
I.3.2. Les nouvelles variétés introduites 27
I.4. Le plan décennal pour le développement économique et social du R-U (1951-1960) 29
Conclusion partielle **31**
CHAP.II. TERRITOIRE DE BURURI : POLITIQUE ET SPECIFICITES AGRICOLES 33
II.1. Situation politique précoloniale 33
II.2. Colonisation et changements politiques 34
II.2.1. La réorganisation administrative (1926-1933) 34
Tableau 1 : Répartition des chefferies par catégories sociales à Bururi 37
II.2.2. Exemple des modifications administratives 38
II.3. Spécificités agricoles du territoire de Bururi 40
II.3.1. Régions et chefferies du territoire 43
II.3.2. La question des crises alimentaires en Territoire de Bururi 47
II.3.2.1. Mesures prises en faveur des paysans durant la période des famines. 49
II.3.2.1.1. Création d'un centre d'accueil pour l'alimentation des populations. 49
II.3.2.1.2. Suspension provisoire de l'impôt de capitation 50
II.4. Les innovations agronomiques mises en place. 51
II.4.1. Désengorgement des régions plus peuplées vers le sud du pays 51
II.4.2. La lutte contre l'érosion 53
II.4.3. La lutte contre les déprédateurs des cultures 55
II.5. Intensification des cultures traditionnelles 57
II.5.1. Augmentation de la productivité 57
II.5.2. Usage de fertilisants : fumier et engrais chimiques. 58
Conclusion partielle **60**

CHAP. III. IMPACTS SOCIAUX ET ECONOMIQUES DE CES INNOVATIONS 61

III.1. Surveiller et punir 61

III.1.1. Dans le domaine social 61

III.1.2. Impact des cultures obligatoires sur la coutume : exemple des interdits alimentaires 63

III.1.3. Promotion des écoles professionnelles agricoles (E.P.A) 64

III.2. Dans le domaine économique 66

III.2.1. Extension des superficies arables sur les collines 66

III.2.2. Exploitation des marais 68

III.2.3. Accroissement de l'éventail de cultures vivrières 70

III.3. Semences sélectionnées et accroissement de la production 71

III.3.1. Le cas du manioc, du froment et de maïs 71

III.3.2.L'accroissement de la production vivrière de 1940 à 1955 73

III.4. Techniques d'entreposage et de conservation des récoltes 74

III.4.1. Entreposage des vivres 74

III.4.2. Les semences et leur récolte 75

III.5. Marchés des vivres et leur intérêt économique 77

III.5.1. Produits et quantités vendus 77

III.5.2. Vers un nouveau vécu sociétal ? 80

III.5.3. Les marchés de vivres et les finances coloniales 81

Conclusion partielle 82

CONCLUSION GENERALE 83

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 85

ANNEXES 90

AVANT-PROPOS

Au Burundi, l'économie du pays a été depuis belle lurette, une économie basée sur l'agriculture et l'élevage. Les Burundais pratiquaient l'agriculture de subsistance pour la consommation sur place. M.0ais, des crises alimentaires menaçaient souvent les paysans burundais. C'est à cause souvent des aléas climatiques, réduction de la quantité des plantes vivrières pratiquées et leur faible résistance aux changements climatiques.

Les habitants du territoire de Bururi qui avaient l'habitude de produire selon le nombre de bouches des membres de la famille, subissaient le même sort que d'autres Burundais. Ce sont ces récurrentes famines qui ont poussé l'administration coloniale belge à prendre des mesures pour y remédier. C'est dans ce cadre que nous avons préféré contribuer à l'histoire rurale de notre pays tout en étudiant comment cette politique a été menée.

La politique coloniale belge en matière agricole au Burundi était basée sur les axes suivants : l'amélioration des plantes et des techniques préexistant dans ce domaine, l'extension des superficies cultivables et l'introduction de nouvelles cultures vivrières. Toutefois, ce combat n'a jamais été facile à mener dans le territoire de Bururi où tant d'embuches ont freiné cette politique. Nous pouvons citer entre autres les interdits alimentaires liés à la consommation de lait de vache qui ne permettaient pas facilement l'introduction de nouvelles cultures, des pentes raides qui favorisaient l'érosion, la force utilisée par l'administration coloniale à la mise en application de cette politique, des pâturages qui étaient réservés au bétail, et j'en passe.

Nonobstant, au fur du temps, des fruits de cette politique se sont manifestés car il y a eu l'observation de diminution de famines. Avec l'augmentation de la production et l'établissement des marchés, la population du territoire de Bururi n'a pas pu gagner seulement la production à consommer sur place, mais aussi l'argent provenant des produits écoulés au marché.

INTRODUCTION GENERALE

Au lendemain de la réorganisation administrative de 1928-1933, opérée par la colonisation belge, le Burundi comptait neuf territoires (Bururi, Bujumbura, Rutana, Ruyigi, Gitega, Ngozi, Muhinga, Bubanza et Muramvya). Le Territoire de Bururi a été créé en 1929 par la fusion des postes de Nyanza-Lac et de Rumonge. En 1956, ce territoire était divisé en cinq chefferies subdivisées à leur tour en 55 sous-chefferies. Il s'agit de la chefferie de Bututsi dirigée par le chef P. C. Ndarishikije, celle de Buragane-Bukurira commandée par le chef D. Hugano, celle de Mugamba-Buzibira (aussi appelée tout simplement Mugamba-Sud) sous les ordres du chef A. Ndakoze, chefferie de Buvugarimwe dirigée par le chef L. Katihabwa, et enfin la chefferie de l'Imbo, devenue Tanganika dans les années 1940, contrôlée par le chef Nyambikiwe et cédée à P. Ndageranywe. En 1960, le Territoire de Bururi allait compter deux provinces : la province de Bururi avec 11 communes et la province de Makamba avec neuf communes. Ce territoire connaît les régions « naturelles » de Bututsi, Buragane, Kumosso, Imbo, Mumirwa et Mugamba.

C'est ce territoire situé au sud de l'Urundi qui connut, comme l'ensemble du pays, la réorganisation administrative. C'est au courant des années 1920 que les régions de Mugamba-Sud, Bututsi, Buragane, Mosso, Buvugarimwe et Imbo (partie Sud) furent regroupées en seul Territoire administratif appelé « Territoire de Bururi ». L'opération de ce changement n'aurait-il pas affecté le secteur socio-économique, particulièrement le domaine agricole? D'après J. Gahama, à partir de 1925 environ, on assiste à de profonds changements [politique] dont les répercutions ont eu des effets immédiats et durables sur la vie économique et sociale[1].

Sur le plan géographique, la plus grande partie du Territoire est fortement accidentée, toute la ligne de partage$(bassin\ Congo - Nil)$, est une succession sans fin de pentes abruptes et fonds impraticables, les ravins, ruisseaux et fonds y sont innombrables[2]. Cependant, c'est dans ces endroits que le sol est plus fertile, malgré que les pentes soient en général rocailleuses. Dans ces fonds, les habitants y pratiquent des cultures tropicales. Sur les hauts plateaux, à l'endroit de la ligne de partage, des deux importants fleuves Congo et Nil. Le Territoire est moins accidenté. La partie montagneuse et accidentée nous renvoie directement aux régions de Mugamba, Bututsi et une partie de Buragane.

[1] J. Gahama*, Le Burundi sous administration belge,* la période du mandat, 1919-1939, Paris, Karthala, 2001, P61.
[2] G. Smets, *Situation générale par Territoire (Rapports délégués belges),* Dossier B, 1929, p.1.

Toutefois, ce territoire possède également quelques régions planes : les dépressions de Kumosso au Sud-Est du Territoire et la plaine de l'Imbo à l'Ouest. La partie de notre Territoire représentée par les basses terres riveraines du lac Tanganyika jusqu'à Nyanza-Lac, est en dessous de 1000m d'altitude. Elle connait de faibles précipitations (800 à 1000mm par an) avec des températures moyennes de 23^0C. Selon Van Der VELPEN[3], c'est la région qui fait partie de la zone effondrée du système des grands rifts africains et appartenant au graben du lac Tanganyika.

Il s'agit sur le plan agronomique d'un milieu fertile qui connut les nouvelles plantes (manioc, bananier,…) avant d'autres régions grâce au contact extérieur précoce (facilité par la voie maritime sur le lac Tanganyika). Quant aux régions de Mugamba-Sud et Bututsi (ainsi baptisée parce qu'elle était majoritairement habitée par des éleveurs batutsi[4] qui y ont trouvé de beaux pâturages), constituent un domaine mérido-central, partie prenante des hautes terres du Burundi avec une altitude élevée (1800-2000m). Ces régions étaient favorables à l'élevage du gros bétail. Aussi, les habitants de ces hautes montagnes ne connaissent pas de paludisme et ont été pendant longtemps épargnés par la maladie du sommeil. On comprend qu'ils se méfient de l'Imbo, surtout que, comme le relève P. Gourou, les Noirs de la région montagneuse réagissent au paludisme comme des Blancs[5], pour dire qu'ils sont très sensibles à la maladie.

Ces régions de haute altitude ou versant oriental de la crête Congo-Nil enregistrent des précipitations annuelles significatives de 1400mm avec 14,4% des terres agricoles des sols généralement pauvres, acides et soumis à la toxicité aluminique. L'élevage bovin y est important, les pâturages et les boisements occupent une superficie non négligeable.

Malgré ses potentialités agricoles et le labeur des paysans, le Territoire de Bururi n'a pas été épargnée par les disettes et famines qui ont périodiquement sévi dans notre pays. Le Mugamba-Buzibira et le Bututsi auraient particulièrement souffert comme nous le verrons. En effet, les années 1920 furent caractérisées par des famines[6] répétitives, dont celle de 1928-1929 appelée *« gakwege* », connue pour gravité.

[3] V.VELPEN, *Géographie du Burundi,* Bruxelles, 1970, P49.
[4] E. Mworoha (éd.), *Histoire du Burundi, des origines à la fin du XIXe siècle*,Paris, Hatier, P. 45.
[5]P. Gourou*, La densité de la population au R-U. Esquisse d'une étude géographique*, Bruxelles, 1953, p. 7
[6] L. Kavakure*, Famines et disettes au Burundi (fin XIXe S-1ere moitié XXe siècle),* mémoire, U.B, Bujumbura, 1982. Voir aussi C. Simbizi, *La crise alimentaire de 1943-1944 au Burundi*, mémoire, U.B, Bujumbura, 1988.

C'est à partir de ce moment que l'administration coloniale s'efforça de trouver de nouvelles positions d'équilibre alimentaire à travers une série d'initiatives.

Par exemple l'autorité coloniale a amélioré les cultures vivrières existant sur place, et introduit de nouvelles variétés en même temps qu'elle a procédé à l'extension des superficies cultivables par la mise en valeur des fonds de vallées et sur les collines. Des cultures résistant à la sécheresse et à la forte pluie comme le manioc et la patate douce ont été rendues obligatoires. Nous allons analyser dans ce travail, l'impact de ces innovations au point de vue social et économique en prenant le cas du territoire de Bururi qui nous intéresse particulièrement.

Le premier chapitre couvre tout le pays de façon général, en revisitant la politique coloniale dans le domaine de l'agriculture vivrière. Il sera question d'étudier ces politiques et leur applicabilité. C'est au deuxième chapitre que nous entrons dans le sujet en mettant l'accent sur le Territoire de Bururi. Nous insistons sur l'organisation politique et la faisabilité des politiques agricoles vivrières telles que conçues par l'administration coloniale. Au troisième et dernier chapitre, nous tentons à dégager le bilan des mutations entraînées par ces innovations dans les secteurs social et économique.

1. Choix et intérêt du sujet

Le Burundi se caractérise par un secteur agricole prédominant. Le lecteur pourra se demander dans quelle mesure le domaine agricole vivrier peut intéresser l'historien. La science historique ne se limite pas à étudier le passé des guerres et d'autres maux qui ont emporté des biens matériels et des vies humaines. Jean Henri Fabre, le célèbre naturaliste français du XIXe siècle (1823-1915), s'insurgeait contre le fait que « l'Histoire célèbre les champs de bataille sur lesquels nous trouvons la mort, mais [elle] ne daigne pas parler des champs cultivés grâce auxquels nous prospérons ; elle mentionne le nom de tous les bâtards des rois, mais ne peut même pas nous enseigner l'origine du froment[7] ».

Le cri de Fabre a été entendu même aujourd'hui car de nombreuses recherches en rapport avec l'histoire rurale ont été menées que ce soit en Europe, en Afrique et même au Burundi. C'est pour contribuer à l'histoire rurale que nous avons choisi de mener notre recherche sur les cultures vivrières en situation coloniale. Ce sujet présente un intérêt scientifique certain.

[7] J.H. Fabre, « Souvenirs entomologiques (1879-1907) », cité par A. Hatungimana, Op.cit., p.1.

Cette monographie participe, nous l'espérons à élargir la connaissance de la paysannerie burundaise dans ses nutritions.

C'est ainsi que nous avons intitulé notre travail de recherche, « La politique coloniale belge en matière agricole au Burundi : amélioration, extension et introduction de nouvelles cultures vivrières en territoire de Bururi ». Le choix d'un tel sujet a de multiples sens. Vu l'importance du secteur agricole dans l'économie de notre pays, nous consacrons notre travail exclusivement aux cultures vivrières car elles permettent de nourrir une forte population en croissance rapide.

Aussi nous sommes natif de ce territoire et supposé le connaître. Nous avons grandi là où on élevait tant de bovins et avec beaucoup d'interdits qui n'autorisaient pas à celui ou celle qui a consommé certaines tubercules (patate douce, manioc) ou certains céréales (maïs, petit pois) de boire de lait, car disait-on la pie de la vache se couvrirait d'abcès.

On imagine déjà le poids de ce genre d'interdit sur le système productif paysan. Signalons que tant de travaux de recherches en Territoire de Bururi ont été faits dans ce domaine. Nous faisons référence par exemple aux mémoires de F. SINDAYIHEBURA, S.NSABIMANA et celui de A. NTAMOBWA (voir leurs mémoires dans la partie de la bibliographie).Nous voudrions leur emboiter le pas tout en travaillant exclusivement sur les innovations agronomiques coloniales.

2. Problématique et question de recherche

La vie et l'activité d'un homme ou d'une population entière dépendent des facteurs des disponibilités alimentaires. Ces facteurs sont sous diverses influences, géographiques, édaphiques, etc. Dans le cas du Burundi, les cultures vivrières qui s'adaptent dans les régions montagneuses, des hauts plateaux sont énormément réduites comparativement aux autres régions du pays. Cette limitation des vivres a été l'un des facteurs qui peuvent justifier la présence des crises alimentaires répétitives aux nombreuses et graves conséquences[8]. Des famines causées par des chutes de grêle frappaient souvent les populations des hauts plateaux des environs de la ligne de partage Congo-Nil[9]au moment où les basses terres propices aux cultures variées étaient en grande partie inexploitées. Les aléas climatiques compromettaient périodiquement les récoltes.

[8] Pour plus de détails, lire utilement L. Kavakure,…Op.cit.
[9] R.A.B.R.U, 1929, p. 79.

Selon Philippe Leurquin, « les Burundais, en raison d'instabilité du climat et de saute d'humeur du dieu Eole, devraient assurer un approvisionnement minimal en vivres essentiels »[10].

Le manque de savoirs dans le domaine des techniques culturales ainsi que la mentalité paysanne contribuent de limiter la production à la seule quantité consommable, ont largement entrainé des calamiteuses situations de disettes, voire de famines qu'a connues le territoire de Bururi en général, le Mugamba et le Bututsi en particulier.

Comme d'autres Burundais de cette époque, les habitants du territoire de Bururi produisaient uniquement pour la consommation familière. Les marchés pour vendre l'excédent n'existaient pas, excepté dans les régions riveraines du lac Tanganyika en contact avec les Swahili et le monde étranger avant les autres contrés du pays. Pour cela, le paysan ne voyait pas l'intérêt de produire au-delà de ce qu'il mangeait. Par conséquent, quand les conditions climatiques venaient à changer défavorablement, c'était automatiquement la crise alimentaire qui suivait. Il ne pouvait pas en être autrement quand on sait que des épidémies et épizooties, accidents climatiques et ravageurs des cultures, disettes et famines se sont succédés sans interruption jusqu'au début des années 1940.

Tout commence au lendemain de l'éclipse du soleil du 22 décembre 1889. Celui-ci « ouvre une période particulièrement sombre de l'histoire du pays. Cinquante ans de malheurs s'acharnent sur le pays»[11]. Dès l'arrivée des colonisateurs allemands d'abord, puis belges, cette situation fut renforcée par leur politique obligeant les Burundais de produire des cultures de rente, en plus des produits vivriers.

Comme l'écrit A.HATUNGIMANA pendant la période coloniale, « …l'objectif officiel était avant tout d'améliorer quantitativement et qualitativement les exportations, l'augmentation de l'offre vivrière venant en second lieu.[12] »

Le territoire de Bururi a subi les conséquences de cette politique coloniale qui favorisait les cultures destinées à l'exportation en relativisant celles qui nourrissaient la population locale comme nous le verrons ultérieurement.

[10]P. Leurquin, *Le niveau de vie des populations rurales du Ruanda-Urundi*, Paris,Louvain, 1960, P. 28.
[11] H. Cochet, *Crises et révolutions agraires au Burundi*, Paris, Karthala, 2001, P. 109.
[12]A .Hatungimana, Le café au Burundi du XXe S., Paris, Karthala, 2005,

Les régions de basses terres de ce territoire comme Rumonge et Nyanza-lac ont par exemple enregistré la diminution de rendement du riz à force de s'atteler à la culture de coton. Cela se remarque dans la correspondance de l'Administrateur territorial adressée au Gouverneur, le 6 mai 1942, ayant l'objet : « Cultures indigènes, riz » : On y lit ceci : « Le territoire pourrait donner cinquante tonnes si les Waswahili de Nyanza-lac n'étaient pas tenus de faire du coton ; en 1941 ils ont donné 15 tonnes de coton graines seulement et en 1942, ils ne donneront certainement pas cette quantité ; au point de vue rendement de cette région il serait donc plus intéressant d'y pousser le manioc et le riz[13] » .

Quant à la partie de Mugamba-Sud, elle est un milieu globalement hostile à de nombreuses cultures vivrières (bananes, patate douce) cultivées au Burundi. Selon le constat de R. Bourgeois, « Les régions surpeuplées constituent les greniers du pays, alors que celles qui sont moins peuplées font figure de faméliques[14] ». Ce constat peut justifier aussi la situation de pénurie alimentaire du territoire de Bururi, surtout la partie de Mugamba-sud et Bututsi moins peuplée comparativement au Mugamba du Nord. En revanche, les basses terres qui furent moins peuplées depuis la période précoloniale à cause de son insalubrité (malaria et maladie du sommeil), ont été pendant longtemps les greniers d'approvisionnement en vivres, particulièrement pour les gens de Mugamba et Bututsi.

Au moment où les régions montagneuses étaient supposées abriter de fortes densités démographiques, le Mugamba et le Bututsi faisaient l'exception. Comme P. Gourou l'a relevé, « les régions les plus arrosées ne sont pas nécessairement les plus peuplées ; le cas des hauts plateaux de l'Urundi méridional est particulièrement net à cet égard.[15] »Un autre facteur justifiant la sous-alimention dans ce territoire est l'étroitesse des surfaces cultivables. On en convient que ce n'est pas le manque de terres qui est la première cause de la faible étendue des exploitations agricoles (marais, plaine et collines). Non seulement le gros des terres servent de pâturages, mais aussi la nature des techniques manuelles y jouent un rôle important, surtout suite aux fortes pentes qui entrainent l'érosion.

[13] Bururi, AF22[1].1, Rapport agricole, 1930-1957.
[14] R. Bourgeois*, Banyarwanda et Barundi*, tome1, Bruxelles, IRCB, 1957, P.8.
[15] P. Gourou, *La densité de la population au Ruanda-Urundi, Esquisse d'une étude géographique*, Bruxelles, 1953, P.70.

Tenant compte de toutes ces difficultés qui menaçaient le territoire de Bururi, nous pouvons nous poser de telles questions : Les innovations qui ont été mises en place depuis les années 1920 dans le secteur vivrier par l'administration coloniale belge auraient-elles éradiqué la sous-alimentation qui s'observait souvent en territoire de Bururi ?

Ces innovations qui, prévoyaient aussi l'extension des terres arables, auraient-elles été bien accueillies par les habitants qui, majoritairement composaient d'éleveurs de gros bétail dont la demande en pâturage était croissante? L'escarpement des collines, l'état du sol infertile (dans les montagnes) et les interdits alimentaires n'auraient-ils pas limité les cultures introduites dans le cadre de ces innovations ?

C'est à partir de ces questions que nous essayons de vérifier les hypothèses que nous nous proposons. C'est en outre autour de ces interrogations que se bâtit notre réflexion menée dans le cadre de ce travail.

3. Hypothèses

Pour conduire notre sujet, nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

1°) Dans la mise en application de cette politique, des efforts ont été concentrés sur la sensibilisation des paysans pour augmenter les superficies arables tant sur les collines que sur l'exploitation des marais.

2°) De façon innovatrice, des cultures vivrières anciennes ont été améliorées ainsi que l'introduction de nouvelles espèces a été effectuée.

4. Sources et méthodes

Alors que mener une étude de recherche sur la période précoloniale était difficile faute de documents écrits sur le Burundi, la situation a changé avec la période coloniale. Des sources écrites diverses constituées par des archives, des ouvrages publiés et inédits, ainsi que des articles de revues sont à la portée du chercheur qui veut étudier cette période. Aussi, l'usage de l'internet est devenu incontournable dans ce monde où les techniques de communication ne cessent d'évoluer. Enfin, les sources orales restent toujours importantes pour les compléter. Ces diverses sources, l'essentiel du travail consiste à les confronter pour en tirer les informations utiles à notre recherche.

a) Les archives

Des archives renseignant sur la période coloniale belge au Burundi susceptibles d'être utilisées par tout chercheur qui voudrait travailler sur cette période, sont abritées dans la cave de l'ancien bâtiment du ministère des finances au centre-ville de Bujumbura. C'est entre 1982 et 1985, que le ministère burundais de la culture a organisé la collecte de toutes les archives laissées dans des recoins des bureaux des anciens postes des territoires de l'Urundi (provinces actuelles). Ces archives furent collectées et classées, ce qui a rendu leur consultation aisée. En effet, elles ont été classées par territoire, et chaque territoire reporté sur chaque dossier et ce dernier peut contenir un ou plusieurs sous dossiers.

Ainsi, on a par exemple, BururiAF5.1à 6, ou Bururi AF22 ; RuyigiAG22, 9 à 11 ou bien Kitega AA 39. La lettre 'A` qui commence indique les Archives du temps colonial, et pour ceux qui commencent par 'B', ce sont les Archives du temps postcolonial. Nous avons complété ces archives par des articles de revue, des ouvrages édités (ou inédits).

b) Les ouvrages variés et documents officiels

Nous avons eu recours aux correspondances et les rapports administratifs abrités dans différentes bibliothèques et centres de documentation de la ville de Bujumbura. Nous avons également consulté des ouvrages et articles conservés dans les bibliothèques de l'Université du Burundi, à savoir la bibliothèque centrale, celles du département d'Histoire, de la faculté d'Economie ou de l'Agronomie au campus Mutanga. Nous n'avons pas oublié les bibliothèques qui sont en dehors du campus comme celle de la Chaire Unesco sise en zone de Gihosha, la bibliothèque nationale logée au sein du Ministère des affaires de la communauté est-africaine, de la jeunesse, des sports et de la culture ainsi que celle du centre jeunes Kamenge. Nous ne nous sommes pas limités à ces documents écrits. Des sources orales complèteront notre travail en menant des enquêtes dans notre zone d'étude et pour la période coloniale sans oublier l'usage d'internet.

5. Délimitation du sujet

Notre travail de recherche concerne la période comprise entre 1925 et 1962. La limite inférieure de 1925 est choisie car elle est le début de la mise en exécution d'une série de mesures prises par l'autorité coloniale en vue de faire face aux crises alimentaires dans notre pays.

En effet, l'un des premiers textes légaux publiés fut l'ordonnance-loi n°52 du 7 novembre 1924, accordant aux résidents, la faculté d'obliger les indigènes à faire annuellement à leur bénéfice exclusif, des travaux de rapport, des cultures vivrières[16] .Donc nous constatons que l'année de commencement de cette politique de façon effective, fut celle de 1925.

Quant à la limite supérieure (1962), c'est l'année durant laquelle notre pays accède à l'indépendance (1er juillet 1962). Cela veut dire l'arrêt de tous les programmes de l'administration coloniale, que ce soit ceux qui étaient en cours ou ceux projetés dans le futur. Donc, l'indépendance est synonyme du départ ou du retour des colonisateurs chez eux et la reprise en mains des affaires locales par la nouvelle élite burundaise.

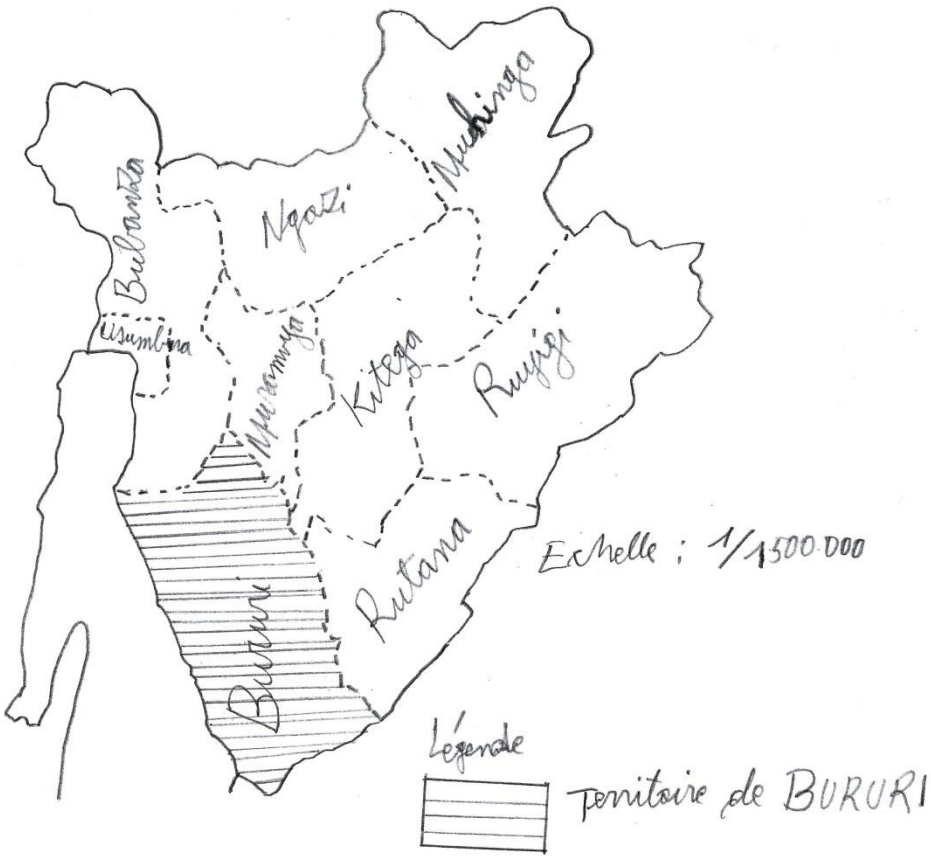
Sur le plan spatial, le Territoire de Bururi est délimité au sud-est par le TanganikaTerritory qui est la Tanzanie actuelle, à l'ouest par le lac Tanganyika, à l'est et est-nord, il y avait les Territoires de Rutana et Kitega tandis qu'au nord, on a les Territoire de Muramvya et d'Usumbura.

6. Articulation du sujet

Notre travail est reparti en trois chapitres. Le premier chapitre intitulé « Etat des lieux sur les politiques coloniales agricoles », nous a permis de jeter un coup d'œil sur l`agriculture traditionnelle des Burundais d'avant la colonisation. Concernant alors les politiques coloniales agricoles en Urundi, il est question de voir les grands moments de la mise en application de ces politiques de façon générale dans le pays. Le deuxième chapitre est intitulé «Le territoire de Bururi : politique et spécificités agricoles». Sous ce titre nous étudions l'apport de ces politiques agricoles spécifiquement dans les régions et chefferies du territoire dans le domaine agricole. Quant au troisième et dernier chapitre, il porte sur les impacts sociaux et économiques de ces nouvelles innovations. Nous insistons sur les effets de cette politique et du point de vue social et économique, sur les populations de notre zone d'étude et dans leur vie quotidienne, avant de conclure.

[16] *Rapport sur l'administration belge du Ruanda-Urundi 1939-1944, P.256.*

Localisation du Territoire de BURURI sur la carte du Burundi en 1943



Source : J. GAHAMA, Le Burundi sous l'administration belge, p. 92.

CHAPITRE I. ETAT DES LIEUX SUR LES POLITIQUES COLONIALES AGRICOLES

I.0. Introduction

Pour des raisons pratiques et compte tenu des attentes de ce chapitre, qui est de montrer l'apport de l'administration coloniale dans le domaine agricole, plus précisément en cultures vivrières dans le but de développer et rationnaliser ce secteur, nous allons tout d'abord jeter un regard sur la situation de l'agriculture burundaise précoloniale. Il s'agit de revenir brièvement sur les plantes cultivées, les causes ou conditions qui entrainaient la bonne ou mauvaise récolte, le comportement du paysan burundais face à ces situations et la motivation de l'autorité coloniale de développer ce domaine vivrier. Nous verrons la contribution de l'autorité coloniale dans ce domaine par la mise en place les politiques coloniales agricoles. D'abord à travers l'adoption des textes législatifs et règlementaires dans le secteur vivrier et ensuite la création des centres de recherche agronomique, la mise en place des paysannats sans oublier l'imposition des cultures vivrières et des techniques agricoles nouvelles inconnues du paysan.

L'agriculture burundaise en période coloniale s'articulait en deux systèmes, à savoir les cultures vivrières et celui des cultures d'exportation. Donc, en plus des cultures d`autosubsistance (haricot, sorgho, maïs, éleusine, pomme de terre, pois), des cultures de rente ont été introduites (café, coton, quinquina) pour l`incitation monétaire. Les défenseurs de la théorie de rentabilisation de la paysannerie étaient dans le cas du Burundi, sous administration belge, convaincus d`une chose : la production de denrées exportables devrait inclure une vaste campagne de cultures vivrières rentables[17].

C'est après la première guerre mondiale, au départ des Allemands, que le Ruanda-Urundi fut occupé par la Belgique qui allait exercer le mandat de la Société des Nations (SDN)et cela de 1920 à 1944, avant le régime de tutelle jusqu'en 1962. Lors du départ des Allemands du Ruanda-Urundi, les Belges voulaient réaliser enfin le vieux rêve de leur roi Léopold II, qui, à la fin du XIXe siècle, avait fait tout pour acquérir ces '' hautes terres'', salubres et fertiles.

[17]A. Hatungimana, *Le café au Burundi au XXe siècle*. Paysans, argent et pouvoir, Paris, Karthala, 2005, p.63

En réalisant leur rêve, les Belges y ont trouvé des famines qui menaçaient souvent les paysans de ces hautes terres[18]. C'est dans ce contexte que, pour éviter le même danger dans l'avenir, l'administration a développé dans de nombreux postes des cultures non saisonnières. En effet, pour le cas de l'Urundi, la situation alimentaire connaissait des hauts et des bas. Les famines les plus importantes eurent lieu en 1904-1905 dans le Kirimiro et Buyenzi, en 1908-1909 dans presque tout le pays, en 1916-1917 dans le nord-est, 1928-1929 dans le nord-est à Muhinga, en 1935-1936 au Burambi, en 1943-1944 dans tout le pays [19].

Pour les colonisateurs, les causes de déficiences alimentaires n'étaient pas dues seulement à l'irrégularité des pluies, mais aussi à l`'imprévoyance des Noirs. « Parmi les principales causes avancées par l'administration pour expliquer ces pénuries, diverses études de l'époque coloniale mettaient l'accent sur l'irrégularité des pluies, les prédateurs des plantes, la primauté de la vache sur l'homme, l'indolence et l'imprévoyance des Noirs[20] ».

Il faut reconnaître qu'au début du 20^{e} siècle, au moment où les Belges prenaient possession de notre pays, l'équilibre alimentaire était précaire également pour trois raisons principales, à savoir un éventail très restreint de plantes cultivées, l'exiguïté des surfaces mises en valeur et les faibles rendements dus à des méthodes culturales favorisant l'érosion ainsi qu'un outillage agricole des plus rudimentaires.

Avant d'aborder l'apport des politiques coloniales agricoles dans le but de faire face à ces difficultés liées à l'alimentation par la promotion des cultures vivrières, nous aimerions jeter un coup d'œil sur l'agriculture burundaise durant la période précoloniale. C'est à notre avis la meilleure façon de faire sortir les changements consécutifs à l'intervention coloniale dans le secteur vivrier qui nous occupe.

I.1. Bref aperçu sur l'état des lieux des cultures traditionnelles au temps précolonial

Les paysans burundais ont depuis longtemps pratiqué une agriculture vivrière d`autoconsommation. Tout en rappelant qu'à cette époque, pour se procurer des produits désirés, mais non disponibles, les Burundais pratiquaient le troc car il n'y avait pas encore de marchés, encore moins de monnaie.

[18] Ministère des colonies, *Rapport sur l'Administration Belge du Ruanda-Urundi pendant l'année 1924*, p24.
[19] M. Mukuri*, Les transformations de l'agriculture au Burundi sous la colonisation belge (1924 - 1959*), Thèse de doctorat, Université Laval, Québec, 1990, p.12.
[20] B. Habimana et J.P.Harroy, *« Instauration et abrogation des cultures vivrières obligatoires au Rwanda », Civilisations,* 30, 3-4, 1980, pp.176-213

Au Burundi, le travail conçu comme activité manuelle dévolue aussi bien aux hommes qu'aux femmes, était le travail de la terre ou l'exploitation de l' « itongo »ou propriété familiale, dans le but d'une production vivrière diversifiée, généralement sur de petites étendues.

I.1.1. Les plantes cultivées et techniques culturales

Les cultures pratiquées au Burundi traditionnel étaient réparties en trois catégories selon leurs origines. Il y avait les cultures d'origine africaine comme le sorgho (amasaka), la courge (umwungu), l'aubergine amère (intore), le petit haricot (niébé), les tubercules de la famille des *coleus* (inumpu), le palmier à huile sur les rives du lac Tanganyika (ikigazi), l'igname (itugu), le dolique (inkore), l'intengwa (pois cajan), les épinards amers (isogi), l'amarante (imbwija), l'éleusine (uburo), le petit pois (ubwishaza), etc. Celles en provenance d'Amérique furent, le haricot, le manioc, la patate douce, le maïs, l'arachide et le tabac[21].

Ces cultures ont été introduites après le 17e siècle. Elles ont pris le relais d'autres cultures plus anciennes qui s'étaient révélées moins productives. C'est par exemple le cas du haricot du type *phaseolus* remplacé par des légumineuses de type *vigna*, la racine de*coleus* marginalisée par la patate douce. Concernant les plantes d'origine asiatique, il s'agissait principalement du bananier et de la colocase. Le bananier s'était développé à l'intérieur du pays à partir de 20e siècle. C'est dans la plaine de l'Imbo et dans les contreforts qu'il fut cultivé avant son extension à l'intérieur du pays. D'autres plantes asiatiques furent adoptées : c'est le cas du manguier, de la canne à sucre et du riz. Elles ont été introduites dans la plaine de l'Imbo à la fin du 19e siècle à l'arrivée de la communauté swahili. Intercalées dans les bananeraies, les feuilles de colocases étaient consommées comme épinard au sud de l'Urundi. Selon le plan décennal, « les colocases font l'objet dans le sud de l'Urundi et sur les collines du lac Kivu, de cultures assez importantes intercalées dans les bananeraies, leurs tubercules sont estimées et leurs feuilles sont consommées en guise d'épinard[22] ».

Faute de documents renseignant sur les techniques culturales durant la période précoloniale de façon générale (sauf que les céréales étaient semées à la volée), nous n'avons pas pu bien marquer cette période. Ceux qui pourraient mener des recherches approfondies y relatives sont les bienvenus.

[21] J.P. Chrétien, « Les «années » de l'éleusine, du sorgho et du haricot ». Ecologie et idéologie, *Burund*i. *L'histoire retrouvée*, Paris, Karthala, 1993, pp. 79-103.
[22] Ministère des colonies, *Plan décennal pour le développement économique et social du R-U*, 1951, p.44.

La période qui précède la « rationalisation » de l'agriculture burundaise constitue aux yeux des autorités coloniales une page sombre dans l'agriculture des peuples nouvellement colonisés, eu égard à l' « improductivité » et à l' « irrationalité » des techniques de production « traditionnelles»[23], confirme A. Hatungimana.

Nous remarquons alors qu'avant la colonisation, plus exactement avant la mise en place de la politique coloniale agricole, l'agriculture burundaise connaissait des techniques culturales mais, que leur précarité ne la permettait pas d'avoir une bonne production. D'après J.P. Chrétien, les céréales le sorgho (*Sorghumbicolor* « Amasaka ») et l'éleusine (*Eleusinecoracana* « Uburo »), étaient des cultures plus anciennes au Burundi précolonial et elles occupaient une place importante dans l'alimentation traditionnelle[24]. Le sorgho fut la première culture pratiquée dans la région du Bututsi. Des coutumes ancestrales se rapportaient sur cette culture comme l'accomplissement des rites et cérémonies de l'*umuganuro*, dans le rite de *kubandwa*, etc. Mais, le sorgho perdit progressivement son importance car il n'a pas été encouragé par le colonisateur.

Quant à l'éleusine, elle fut utilisée dans le rite *de''manger l'année''*,(*kuryaumwaka)*. Elle reste pratiquée dans le Mugamba pour la fabrication de bière en particulier. Pour d'autres céréales comme le maïs (*Zeamays*) leur introduction est de date récente. Pour J. Gahama, les rendements de ces plantes ne devaient pas être élevés pour plusieurs raisons : les méthodes culturales qui favorisaient l'érosion par les houages étaient faites dans le sens des pentes, l'outillage agricole rudimentaire, une fumure animale et végétale faible et limitée aux jardins de case[25]. Pour les outils de labour, non seulement ils étaient rudimentaires mais aussi limités au manuel. Le Burundi, comme l'Afrique noire traditionnelle, dans son ensemble vivant de l'agriculture extensive, n'avait pas d'outils perfectionnés pour son activité, une force manuelle exceptée, comme le souligne l'historien belge, P. Salmon :

« …ces agricultures itinérantes sur brûlis utilisent un outillage rudimentaire. Tous les instruments sont manuels. Il n'y a pas de force motrice en dehors de l'énergie humaine(…) »[26].

[23] A. Hatungimana*, Le café au Burundi*…Op.Cit., p30.
[24] J.-P. Chrétien, « Les années de l'éleusine, du sorgho et du haricot dans l'ancien Burundi, Ecologie et Idéologie in *African Economic History,*No7,1979,p81.
[25] J. Gahama, *Le Burundi sous administration belge*, La période du mandat 1919-1939, Paris, Karthala, 2001, p.175.
[26] P. Salmon, *L'Afrique noire. Histoire et Culture*, Bruxelles, Meddens, 1976, p.16.

Cependant, le mode de fertilisation des champs de cultures ne date pas de la période coloniale, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de l'œuvre de la colonisation, comme le rappelle Hans Meyer :

> *« L'agriculture précoloniale connaissait des techniques de fertilisation (longue jachère, diverses associations culturales) et de fumure. Pour cette dernière, le fumier utilisé était soit animal (amase), soit végétal (ikiyigira : cendres issus d'herbes brûlées, incinération d'herbes), soit encore de compost (morceaux de troncs de bananiers, tiges de sorgho), ou aussi d'ordures ménagères, balayures ou autre*[27] *».*

En principe, la fumure des champs à l'aide d'engrais naturels, notamment la bouse de vache n'était connue que des éleveurs de gros bétail. Ici encore, l'administration intervint pour en faire adopter l'emploi [28].Les saisons étaient *agatasi:* petite saison des pluies (septembre à janvier); *urushana*: grande saison des pluies (de février à mai); *impeshi*: saison au cours de laquelle les pluies commençaient à diminuer (mi-juin) et*ici*: saison sèche (juillet-septembre). En général, les Burundais passaient toute la saison sèche sans cultiver car l'exploitation des bas-fonds et les pratiques d'irrigation étaient encore méconnues.

I.1.2. Comportement des Barundi face à la bonne récolte

Lorsque le climat est clément et qu'on observe une très bonne récolte, il y avait des réactions des certains Burundais qui se manifestaient, en jubilant de ce meilleur rendement. Ce sont entre autres des visites organisées à l'endroit des leurs (parentés, amis, cousins, tantes…), des fêtes si nombreuses et variées (inauguration d'une nouvelle maison, naissance d'un enfant, des jumeaux,…).Comme il n'y avait pas d'activités champêtres pendant la saison sèche (ici), tel qu'aujourd`hui où on descend travailler dans les bas-fonds, les Barundi passaient toute la saison sèche à consommer la récolte précédente sans travailler. Puisqu`ils produisaient pour consommer sur place et surtout ce qui est suffisant à la famille sans chercher à commercialiser, il y avait même ceux qui arrêtaient toute activité champêtre après la saison

[27] Hans Meyer*, Les barundi : une étude ethnologique en Afrique Orientale.* Traduit de l'Allemand par Françoise Willmann, édition critique présentée et annotée par J.P.Chrétien, Paris, Société Françoise d`Histoire d`Outre-mer, 1984, p.78.

[28] René Bourgeois*, Banyarwanda et Barundi*. Tome 1. Ethnographie. Bruxelles, Institut Royal Colonial Belge, 1954-1959, p.394.

sèche, pour une simple raison que les greniers étaient remplis à claquer de quantités fabuleuses[29]. Des ruptures alimentaires étaient de ce cas à redouter.

Bien heureusement, les disettes et famines qui ont frappé le pays n'ont pas touché toutes les régions ou toutes les familles avec la même virulence pour des raisons variées : le comportement familial pouvait s'ajouter aux caprices climatiques, catastrophes naturelles sans oublier les guerres et deuil prolongé suite au décès d'une autorité. Selon Kavakure, les différentes régions souffraient inégalement des famines[30]. On a l'exemple de la région de l'Imbo qui a moins souffert de famines et qui servit de lieu de ravitaillement à d'autres régions.

I.1.3. Les causes d'une mauvaise récolte

A part les caprices climatiques qui menaçaient l'agriculture, il y avait d'autres raisons qui expliquent la vulnérabilité du système agricole du Burundi précoloniale : ce système agricole était essentiellement composé de cultures saisonnières dont certaines pourtant répandues comme le sorgho et le maïs, n'étaient cultivés qu'une seule fois par an ; aucune de ces cultures n'est résistante aux intempéries climatiques. Faute de cultures non saisonnières capables de résister au changement climatique, quelques deux ou trois mois suffisaient pour commencer à compter les abus de famines dans les ménages.

En outre, la mise en valeur des fonds des vallées qui pouvaient contribuer à procurer une récolte d'appoint en période de soudure, ne sera entreprise que tardivement (début 1930). Comme dans toutes les régions associant l'élevage et l'agriculture, on observait une combinaison savante de jardins, de champs saisonniers, de jachères, de friches et d'herbes, sans oublier l'accès aux bas-fonds humides pour les matériaux de la vannerie et la pâture des vaches en saison sèche[31]. Nous constatons par-là que les bas-fonds ne se servaient pas pour l'agriculture. Il y avait une mentalité de certains Burundais selon laquelle les fonds des vallées auraient abrité de mauvais esprits (*ibisigo*). Celle-ci empêchait d'y pratiquer l'agriculture. Cela avait comme conséquence l'inexistence des récoltes entre le mois d'août et le mois de janvier[32].

[29]E. Ngayimpenda, « Déterminants de la croissance démographique en situation coloniale » *: In Actes de la Table Ronde, Sciences sociales, Humaines et développement rural,* mai, 1985, p. 208.
[30]Kavakure L.,…Op.cit., p.18.
[31]E. Mworoha,…Op.cit., p.40.
[32] R.A.B.R.U., 1926, p.89.

Suite à l'augmentation incessante de la population, des espaces cultivables sur les collines ne cessaient pas de diminuer comme le prouve Hubert Cochet : « L'explosion démographique en provoquant un accroissement considérable de la pression foncière aurait entrainé une extension des surfaces cultivées au détriment des pâturages et des terres laissées en jachère [33] ». Cependant, l`ignorance ou le manque de connaissances techniques agricoles, le faible encadrement des agriculteurs, la mise en cultures de terrains à forte pente et l'aggravation des phénomènes d'érosion, une baisse généralisée de la fertilité, tout cela entrainait une chute de rendement.

En définitive, il se dégage que l'agriculture précoloniale burundaise devait faire face à une série de défis qui renforce la détermination des Européens de « révolutionner » les paysanneries africaines à travers de nouvelles politiques agricoles.

I.2. Les politiques coloniales agricoles dans le pays en général

C'est dans le domaine agricole, précisément dans la catégorie des cultures vivrières et celles d`exportation que la politique coloniale s'engageait en votant des lois y relatives à partir de 1924. En effet, par inspiration du système agricole appliqué en Uganda, la Belgique a instauré le système de cultures obligatoires au Congo belge en 1917. Sept ans plus tard, elle en a établi au Ruanda-Urundi. Le directeur général de l'agriculture au ministère des colonies, E. Leplae, après avoir effectué une mission en Uganda en 1916, avait constaté que l'agriculture a connu un développement grâce, disait-il :

« A l'obligation de cultiver, imposée aux indigènes, soit directement par les autorités, soit indirectement, mais très efficacement, par l'intermédiaire de grands chefs indigènes, richement appointés aussi longtemps que leurs sujets obéissaient aux désirs d`ordre agricole de l'administration [34] ».Le secteur agricole allait faire l'objet d'une série de législations.

I.2.1. Textes législatifs et règlementaires en matière agricole

Nous commençons par l'ordonnance législative no. 52 du 07 novembre 1924. En substance, *« Cette mesure législative accordait aux Résidents la faculté d'obliger "les indigènes de faire annuellement dans leurs chefferies respectives et au bénéfice de leurs membres, des travaux*

[33] H. Cochet*, Crises et révolutions agricoles au Burundi*, préface de Paul Pélissier et Jean-Pierre Raison, Editions Paris, Karthala, 2001, p.17.
[34] E. Leplae, *« Comment les Bantous du Congo belge s'acheminent vers le paysannat ?* », B.A.C.B., 22.4, 1931, p. 536. Cité par M. Mukuri, op.cit., p.99.

de rapport, des cultures obligatoires ou des plantations de produits d'exportation". La nature, l'étendue ou l'importance de ces travaux étaient déterminées par le Résident (article l)[35]*».*

En exécution de cette ordonnance, il y a eu le règlement no 44 du 18 juin 1926 du Résident de l'Urundi qui obligeait les autorités « coutumières » à mettre à la disposition de leurs administrés, en plus des terres affectées aux cultures « une étendue cultivable égale à dix ares au minimum par famille »[36]. Il imposait à « tout indigène marié et valide de cultiver ou de faire cultiver et de maintenir en culture une étendue d'au moins cinq ares de plantes vivrières non saisonnières de son choix » (article 2)[37]. La superficie plantée ne pouvait à aucun moment être inférieure à cinq ares. Le règlement était applicable aux « indigènes soumis au régime des chefferies »[38].

Dans le domaine vivrier, l'administration belge a poursuivi son action sur un double plan : d'une part, la recherche de nouvelles cultures et la vulgarisation de nouvelles espèces ; de l'autre, l'extension des surfaces emblavées et la constitution de réserves de famine. En effet, l'agriculture burundaise était constituée d'une panoplie d'espèces de cultures très réduite.

Une étude menée sur la région d'Ijenda a pu montrer qu'avant 1930, la région du Mugamba ne comptait que sur cinq cultures à peine : le maïs, le petit pois, l'éleusine, la courge et les colocases. Or, l'éleusine étant réduite à une importance culturelle, la consommation du petit pois souffrant d`interdits pastoraux, les courges et les colocases étant peu étendues et trop exigeantes en fumure, il ne restait en définitive que le maïs, dont la récolte ne se faisait qu'une fois l'an[39].

Cette réduction de cultures ne se remarquait pas seulement dans cette seule région, mais aussi presque valable pour le reste du pays. Il suffirait d'ajouter le haricot et le sorgho et tout l'arsenal serait reconstitué. Signalons que même d'autres cultures comme le manioc et la banane, étaient restées sans extension et limitées à certaines régions. Le père C. Rabeyrin recommandait à ses lecteurs de se représenter le Burundi comme une constellation de taupinières géantes plus ou moins arrondies et tachetées çà et là de vert. « Ces taches vertes

[35] Ministère des colonies*, Législation et règlements du Ruanda-Urundi*, Bruxelles, F. Van Gompel, 1926, p.202.
[36] Ibid., p.206.
[37] Ibid., p.206.
[38] Ibid., p.206.
[39] J.P. Ndayirorere, *Evolution sociale de la région d'Ijenda à travers l'implantation de la mission (1946-1974),* Mémoire, U.B., Bujumbura 1985, pp. 10-13.

que l'œil découvre de loin, sont des bananeraies. C'est là que sont accrochées ou accroupies les huttes de ce peuple montagnard [40]».

Historiquement, il parait que la diffusion du manioc et l'extension de l'esclavage en Afrique orientale ont été concomitantes. Il est possible que les esclavagistes de l'Est aient utilisé les produits du manioc pour nourrir les esclaves. Cela aurait alors concouru à la diffusion de cette culture afin d'en assurer la disponibilité le long des routes caravanières[41]. C'est dans ce contexte que le royaume du Burundi s'est ouvert au monde extra-africain, par suite de contacts avec les commerçants et les esclavagistes zanzibarites[42] et les explorateurs européens (Burton et Speke, Stanley, Livingstone et Baumann).

Il parait clair que le manioc était bien connu dans la partie occidentale du Burundi, dès la fin du XIXe siècle. En revanche, il était inconnu à l'intérieur du pays, tout comme la patate douce y était rare. On comprend que tous les efforts de l'administration ont tendu à l'introduction des deux cultures dans les régions d'altitude moyenne[43]. C'est dans ce contexte que des centres d'expérimentations, appelés aussi, stations agronomiques ont été mises sur pied pour expérimenter et multiplier les semences afin de les divulguer dans tout le pays par après. Comme nous ne sommes pas les premiers à travailler sur ces stations (M. Mukuri, J. Gahama, etc.), nous rappelons de façon brève sur leur mise en place et leurs contributions en agriculture vivrière.

I.2.2. Les stations agronomiques et leur contribution

C'était en 1930 qu'un centre de recherche agronomique fut créé à Kisozi pour étudier, multiplier, expérimenter et diffuser des semences sélectionnées. J. Gahama a montré que certaines cultures vivrières sélectionnées à cette station ont connu une large diffusion auprès des paysans du Burundi: le froment, le maïs, le pois et la pomme de terre[44]. Ces produits sont progressivement entrés dans les habitudes alimentaires des Burundais.

La station de Kisozi encadrait les stations d'essais de Munanira, de Bururi et les centres permanents du service de l'agriculture.

[40] C. Rabeyrin, « Comment ils mangent », dans Grands Lacs, 1936, 1er mars, p.322.

[41] A. Barampama, *Le manioc en Afrique de l'Est*, Rôle et perspectives dans le développement agricole, Karthala, Paris, P. 77.

[42] Eux et leurs adeptes étaient aussi appelés « arabisés », « swahili » ou islamisés ».

[43] Ministère des colonies : *Rapport sur l'administration belge du Ruanda-Urundi pendant l'année 1925*, Bruxelles, Etablissements E. Bruylaut 1926, p.94.

[44] J. Gahama, *"L'expérience agronomique et l'agriculture autochtone. Kisozi (Burundi)"*, dans B. JEWSIEWICKI et J.P. Chrétien (éd.), Cité par M. Mukuri, *Les transformations de l'agriculture au Burundi…*, Op. cit p. 70-72.

De nouvelles espèces de plantes comme celle de la pomme de terre ou d`autres nouvelles variétés (notamment pour le maïs) furent diffusées par des centres agronomiques liés à l'I.N.E.A.C.Les acteurs de cette innovation importante, furent les vice-gouverneurs Voisin et Jungers (entre 1930 et 1947), mais aussi Edmond Leplae, le tout puissant directeur de l'Agriculture au Ministère des colonies (de 1910 à 1933)[45]. Au Burundi, la direction agronomique coloniale disposait donc de la station de Kisozi, du centre zootechnique de Ruvyironza et du centre de planning agricole de Musasa. La station de Kisozi desservait les régions d'altitude élevée. Son champ d'action était centré sur la sélection des cultures vivrières (froment, maïs, éleusine, pois, pommes de terre, patate douce, haricot, soja, avoine, orge) et sur les recherches des méthodes culturales adaptées à des altitudes élevées[46]. Le Mugamba comme d'ailleurs le Bututsi étaient les plus concernés.

Kisozi fournissait depuis son fonctionnement, des produits vivriers aux chefs-lieux des territoires. Ainsi, le territoire de Bururi a reçu en 1939 de la station de nouvelles variétés de pomme de terre, de froment, de patate douce et de haricot. Nous constatons que cette station a joué un rôle très important dans la multiplication de plantes. Rappelons que le nombre réduit de cultures pratiquées avant cette station était formé de plantes saisonnières. Ainsi cette station n'a pas introduit seulement de nouvelles variétés saisonnières, mais aussi celles non saisonnières comme la patate douce.

Quant à l'INEAC, il a été fondé en 1933. Ses objectifs consistaient à promouvoir le développement scientifique de l'agriculture dans les colonies belges [...], assurer l'administration de tous les établissements agricoles dont la gestion lui confiée par le Ministère des Colonies, procéder à l'organisation de missions d'études agronomiques et à la formation d'experts et de spécialistes, se livrer à toutes études, recherches, expérimentations et en général, à tous travaux quelconques se rapportant à son objet[47]. Cet institut d'études agronomiques intervenait également dans l'étude des sols ou pédologie.

Pour preuve, le groupe pédologique de la station Rubona (fondée en 1955), devait promouvoir l'exploration des sols du Ruanda et de l'Urundi en déterminant, autant que faire se peut, les principales caractéristiques de ces derniers.

[45]A.Hatungimana, *La caféiculture au Burundi. Economie et société des débuts à l'indépendance, 1920-1962,* thèse, Paris1, 1999.

[46] Conseil du Vice-Gouvernement Général du Ruanda-Urundi, Séance du 17 avril 1953, Annexe 3.

[47]"Arrêté royal du 22 décembre 1939", B.A.CB. . 30,4, 1939, p. 782.

Les missions pédo-botaniques qui ont prospecté le Mosso, le Bugesera et le Mayaga et auxquelles participèrent les pédologues G. Bourreau, R.Frankart et C. Sys ont fourni de précieux renseignements sur la constitution des sols de ces régions[48].

Dans le but de développer localement ces régions, une action de « propagande agricole renforcée » a été mise en place en 1957 à travers la « Zone d'action rurale »(ZAR).

La ZAR était définie par le procès-verbal du comité de contacts INEAC-Gouvernement, du 16 avril 1959 comme, « un ensemble de sous –chefferies où a été entreprise l'organisation rationnelle de l'agriculture et de l`élevage par une propagande agricole renforcée. Elle se situe, si l'on veut à mi-chemin entre le paysannat, installation nouvelle dans une région vide ou peu peuplée, et la propagande agricole courante en milieu coutumier, généralement trèspeuplé. La ZAR tendait à devenir progressivement un milieu organisé et contrôlé, mais sans avoir le cadre rigide et la discipline culturale des paysannats, tout en appliquant bien souvent des méthodes et recettes mises au point dans ceux-ci ».[49]

Parmi les principaux objectifs de ZAR, figuraient une sérieuse lutte antiérosive, l`établissement de fosses d'infiltration ou « baradines »[50], la diminution de transhumances, l`amélioration du cheptel,….. Dans l'esprit de l'autorité belge, la promotion de la production vivrière devait passer par la limitation du nombre de bétail qui, non seulement « écrasait la terre », mais aussi l'occupait à temps plein. Par exemple les ZAR Matana, Kisozi et Nyangwa, représentant plusieurs sous-chefferies, consistaient en une « organisation rationnelle et intensive de l'agriculture et de l'élevage dans les régions occupées - par une propagande agropastorale renforcée[51] », selon V.G. Philemotte. Une équipe choisie pour mener cette action, était composée d'un agent d'élevage, un agent agricole forestier, un agent territorial, un technicien vétérinaire, une autorité "coutumière" et un conseiller de l'INEAC. Toujours dans le but de rationnaliser l'agriculture burundaise, des paysannats ont été implantés dans le pays pour promouvoir les conditions de vie en milieux ruraux.

[48] A. Van Wambeke*, Notice explicative de la carte des sols du Rwanda et du Burundi*, Bruxelles, 1963, p.26.
[49]J.P.Harroy*, Burundi 1955-1962*, souvenirs d'un combattant d'une guerre perdue, Hayez/ Bruxelles, 1987, p.142.
[50] Il s'agit de fosses aveugles, donc fermés aux deux bouts, de 80m de long, de 60cm de largeur et de profondeur, creusés sur les pâturages en pente en suivant des courbes de niveau. Au lieu de ruisseler jusqu'au marais ou la rivière, l'eau de pluie remplissait ces fosses, puis s'infiltrait.
[51]V.G. Philemotte, "Les zones d'action rurales au Burundi", SERDA-T., Documents techniques, Réunions des services de l'Agriculture - INEAC, 1958, IX, cité par M. Mukuri, *Les transformations*…, Op.cit., p.193.

Là aussi, de nombreux auteurs[52] ont travaillé là-dessus, raison pour laquelle nous présenterons brièvement leur état des lieux (la politique de ces paysannats, leur projet ainsi que leur ambition).

I.2.3. La question des paysannats.

Le projet des paysannats fut lancé pour la première fois le 15 juillet 1933 par le Prince héritier, le duc de Brabant et futur Léopold III dans un discours prononcé au Sénat après son second voyage au Congo. Nous en retenons un bref extrait :

> *« Une nouvelle organisation s'impose, qui se manifestera sous l'aspect d'une double politique. La première, la principale, est caractérisée par l'établissement du paysannat sous sa forme la plus intégrale, permettant à l'indigène d'accéder à la propriété et de jouir de la liberté économique qui lui est garantie par notre Charte coloniale[53] ».*

Mis en place au lendemain de la seconde Guerre mondiale, le projet venait pour appuyer les centres de recherche jugés insuffisants. Finalement, les paysannats ont touché peu de régions car la plupart ayant été installés dans les régions basses, comme l'Imbo. La politique des paysannats avait l'ambition d'améliorer les conditions de vie des milieux ruraux.

L'administration belge cherchait à compenser l'insuffisance des stations agricoles par la création des paysannats, jugés représentant la forme de mise en valeur intensive et rationnelle du secteur agricole. C'est en tout cas l'une des formes de la modernisation agricole qui a suscité beaucoup d`espoir au sein de l'administration coloniale[54].

Un accent particulier n'était donc mis sur les questions sociales et économiques de transformation des milieux ruraux pour en accroître la productivité seulement, mais aussi sur la capacité de s'adapter au marché. *Cette organisation du monde rural devait tirer les indigènes de leur individualisme séculaire freinant l'épanouissement de la capacité de production [...] pour organiser une partie importante du milieu agricole coutumier et ainsi*

[52] Lire M. Mukuri, *Les transformations*…,Op.cit., pp.150-183.
[53] P. STANER, *"Les paysannats du Congo Belge et du Ruanda-Urundi",*B.A.C.B., 46,3, 1955, Cité par M. Mukuri in Les transformations de l'agriculture…Op. Cit., p151.
[54] E. Nzoyihera*, Transmission de l`Etat colonial au Burundi : Exemple de la contrainte dans le domaine agricole*, Mémoire, U.B, Bujumbura, p.20, 208, p.102.

pour en promouvoir le progrès et la propriété [55]*»*, remarque P. STANER, un grand partisan de ce système.

Historiquement, des raisons expliquaient cette nouvelle organisation. D'une part, il y avait un malaise social qui a été accentué par la crise économique de 1929. D'autre part, l'effort de guerre eut pour effet la stagnation des milieux ruraux. C'est dans ce contexte que l'administration a manifesté, à la sortie de la seconde Guerre mondiale, le souci de promouvoir le niveau de vie des populations dépendantes. Cependant, ce n`était pas seulement le souci de promouvoir le niveau des « indigènes » à l'origine de cette innovation, mais aussi favoriser le commerce de la métropole.

Il est connu que l'économie africaine devait participer de façon active au renforcement de l'économie métropolitaine. Nous nous rappelons par-là, l'une des causes de la colonisation qui fut la recherche des débouchés pour écouler les produits métropolitains et prendre des matières premières agricoles comme le coton, le café, etc. L'enrichissement des colonisés « intéresse au premier plan, les relations commerciales de la métropole avec la Colonie par l'extension qu'il donnera aux exportations de la Métropole »[56].

Cela nous montre que la mise en place du système des paysannats avait également le but de créer une forme de paternalisme économique entre la colonie et la métropole et que ce n'était pas l'amour que le colonisateur avait envers le peuple local qui le motivait. Ce système de paysannats a particulièrement touché les plaines de l'Imbo et du Kumosso. Comme elles étaient moins peuplées, elles devraient désengorger les régions à fortes densités démographiques (Ngozi, Muramvya, Kitega). On a l'exemple du paysannat de Ruhororo en chefferie Buyenzi qui finit par un centre de propagande. Ruhororo était pour la production du café. Pour faire accepter les paysannats, des propagandes ont été menées par l'autorité coloniale aidée par des chefs locaux, voire le roi lui-même. Elles visaient les habitants de régions densément peuplées. Nous pouvons le lire à travers la circulaire n°4/56 du mwami de l'Urundi datée de 1956.

[55] P. STANER,"Les paysannats indigènes et les progrès des techniques culturales", dans*, Promotion de la société rurale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.* Rapport général des journées d'études coloniales tenues A l'IUTOM à Anvers, les 23, 24 et 25 avril 1957, Bruxelles, Direction de l'agriculture, des forêts et de l'élevage, 1958, pp. 23-30, Cité par M. Melchior, OP. Cit, p156.

[56]Congrès Colonial National (13è session, 1958), Compte-rendu des séances. 1945, p. 50, cité par M. Mukuri, in *Les transformations…*Op. Cit., p.159.

Nous citons :

> *« Le gouverneur du Ruanda-Urundi, soucieux de résoudre le grave problème de la surpopulation de certaines régions de l'Urundi, a pris la décision d'y apporter remède en peuplant des zones peu habitées de l'Urundi au moyen de Barundi venant des régions surpeuplées. Vous qui habitez ces régions surpeuplées, vous pouvez constater combien la population s'accroit continuellement et combien d'année en année diminuent les dimensions de vos amatongo. Vos enfants disposeront d'amatongo plus réduites que les vôtres, leurs enfants hériteront de terres de culture plus petites encore. C'est pourquoi le plan décennal prévoit la transplantation de plusieurs familles dans les plaines de Mosso où les terres sont abondantes. L'installation de 50 familles de vos régions y est prévue pour 1956 »*[57].

Cependant, les habitants sollicités pour s'y installer n'ont pas dès le départ manifesté leur engouement de déménager. En général, les Burundais sont taxés d'être casaniers, d'où leur hostilité envers ces paysannats. La même circulaire ci-haut citée en fournit d'ample explications :

> *« La population consultée le 25/6/56 a d'abord été tout à fait hostile au lotissement de la colline. Personne ne veut quitter ses bananiers bien que ceux-ci soient peu productifs. En fait, chacun voudrait cultiver arachide, et coton dans l'itongo familial. Il est à noter qu'il s'agit d'une population de frontaliers Bamosso, très arriérés ; la peur du poison et les sortilèges, la haine réciproque des familles et des clans, le souci de ne pas rencontrer ses ennemis sur les sentiers, expliquent la dispersion de la population sur ce plateau, par petits groupes. Ces gens frontaliers sont des Baha ou Barundi qui exactement grossiers, très frustrés, mais ils disent réellement ce qu`ils pensent »*[58].

La population est fort peu disposée à s'installer en paysannats. Amenés parfois par contrainte, les « indigènes » finissaient par les fuir. Ils retournaient vers leur lieu d'origine ou émigraient vers les territoires britanniques de l'Afrique orientale (Uganda, Tanganyika surtout) ou vers le Congo Belge[59].

[57] Kitega, AA. Dossier 39 (6), Circulaire N04/56 du Mwami de l'Urundi, 1956.
[58] AG, Dossier 22, sous-dossier14 et 1 : Projet de regroupement en village dans la région du Mosso.
[59] RUDIPRESSE, "Les paysannats indigènes de la plaine de la Rusizi",*Servir.* 6, 1950, p. 239, cité par M. Mukuri, in *Les transformations de l'agriculture au Burundi* …op.cit., p.171.

Si le bilan de cette politique des paysannats n'est pas aisé à dresser, c'est à cette occasion que certaines régions ont été désengorgées et certaines pratiques agricoles inaugurés. L'intensification de la riziculture dans la plaine de l'Imbo en a par exemple profité.

I.3. Les cultures vivrières saisonnières

Par définition, l'agriculture vivrière (cultures vivrières) est une agriculture essentiellement tournée vers l'autoconsommation et l'économie de subsistance. La production n'est destinée ni à l'industrie agroalimentaire ni à l'exportation. Elle est en grande partie autoconsommée par les paysans et la population locale[60].

I.3.1. Les Cultures vivrières obligatoires : le manioc et la patate douce

Nous entendons par les cultures vivrières obligatoires, les cultures que l`autorité coloniale avait imposées aux populations locales. Il s'agissait du manioc et de la patate douce. Une question qui peut se poser ici, c'est de savoir pourquoi ces deux cultures et non par exemple le haricot ou la pomme de terre ? La politique coloniale agricole surtout en cultures vivrières avait le but de trouver la solution aux famines récurrentes qui sévissaient dans le pays comme nous l'avons déjà vu. Le manioc et la patate douce résistent bien tant à la sécheresse qu'aux fortes pluies et se récoltent au fur et à mesure selon le besoin. Cependant, au départ, cette politique qui invitait les Burundais à maintenir obligatoirement ces cultures, n'a pas été bien accueillie surtout le manioc, contrairement à la patate douce, selon ce rapport que nous citons:

> *« Culture de manioc : dans la totalité du territoire, le manioc est atteint de la mosaïque. En somme, les « campagnes manioc » qui se sont succédé n'ont guère porté de fruits. Elles ont été menées de façon à rendre cette culture antipathique à l'indigène, ce dernier ayant rarement pu en récolter. L'on tourne d'ailleurs dans un cercle vicieux ; si cette culture ne peut être faite dans les bonnes terres parce qu'elle épuise fortement le sol, c'est que le manioc est exigent au point de vue fertilité du sol et forcement il ne pourra rien donner dans un sol pauvre nouvellement défriché ;*
>
> *Culture de patate douce : cette culture est toujours préférée chez les indigènes parce qu'elle donne un rendement normal et immédiat. A l'heure actuelle il n'existe que peu de patates sur les collines, cette culture n'étant en général établie qu'après celles proprement saisonnières comme les haricots, pois, éleusine et sorgho »*[61].

[60] fr.wikipedia.org › wiki › Agriculture vivrière, (Consulté le 25 septembre 2020).

[61] Kitega AA, Dossier 42, sous-dossier 1 : Rapport sur la culture du manioc, patate douce, haricots et pois en territoire de Muhinga-1935.

Avec la famine de 1925-1926, la méthode consistant à persuader les chefs de la nécessité d'étendre les cultures vivrières et de faire planter le manioc partout dans le pays. Il fallait s'occuper directement de l'encadrement agricole de la population et à cet effet, un service agricole attaché à la résidence fut créé en juillet 1929[62]. Chaque trimestre, le Résident voulait être informé de l'état de cette culture stratégique. Ce souci de l'autorité coloniale peut se lire dans la correspondance du Résident adressée à l'administrateur de Kitega le 11 septembre 1933 :

> *« Monsieur l'Administrateur territorial, j'ai l'honneur d'attirer tout spécialement votre attention sur le règlement imposant ces cultures à chaque indigène adulte. Je saisie cette occasion pour vous faire connaître qu'il résulte des rapports sur la culture du manioc, que cette culture ne fait pas toujours l'objet d'une activité suffisante de la part des natifs et que les étendues imposées sont loin d'être atteintes. Je désire être tenu au courant, dans les rapports agricoles trimestriels, de l'importance des terrains préparés en vue de l'établissement de champs de manioc dans les différentes chefferies »*[63].

Manifestement, certaines régions comme le Mugamba, ont abandonné cette culture par prétexte qu'elle n'y poussait pas alors que ni l'autorité locale ni les paysans ne voulaient l'essayer. Mais des chefs et sous chefs étaient contraints de sensibiliser et faire exécuter les travaux en commun sur des collines libres et choisies. Nous le trouvons à travers la correspondance du Résident -Adjoint adressée à tous les administrateurs territoriaux le 12 avril 1934:

> *«Monsieur l'Administrateur territorial, d'accord avec monsieur le chef du service de l'agriculture, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il importe de veiller à ce que les populations indigènes exécutent, journellement et avec méthode, les travaux agricoles. A cet effet, les sous-chefs feront l'appel chaque matin 7h de toute la population adulte de leur commandement. Ils leur désigneront les travaux à exécuter en commun sous leur direction et afin d'éviter des déplacements exagérés dans les sous-chefferies étendues, ils choisiront judicieusement les endroits à mettre en labour soit par agglomération, par éperon de colline ou colline; le labour de chaque jour devra être planté immédiatement en boutures (manioc ou patates douces) avant que les indigènes ne quittent les champs vers 1 heure*[64] *de l'après-midi »*[65].

[62]Diaire de Busiga, 30.6.1929, cité par D. Nsavyimana, *La mobilisation de la force de travail au Burundi sous le mandat belge (1920-1940),* v1, thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain, p.92.
[63]Kitega AA, Dossier 39, sous-dossier 6, rapport du Résident de l'Urundi sur les cultures vivrières, 1933.
[64] Vers 1 heure, c'était pour dire 13heures.
[65] Bururi AF22[1].1, Agriculture, rapport…op.cit.

Tenant compte du temps que prenaient ces travaux, il est permis de se demander si le temps de travailler dans les champs à la maison pour d'autres cultures n'était perturbé.Aussi des sanctions étaient recommandées à l'endroit de ceux qui n'entretenaient pas les mesures suffisantes aux cultures non-saisonnières comme s'est écrit dans une correspondance du Résident à l'administrateur territorial de Kitega le 8 septembre 1933 *: « Je constate qu'en chefferie MBONEKO notamment les cultures non-saisonnières sont insuffisantes. Veuillez me dire le nombre des indigènes ayant été punis par vous, depuis trois mois, en cette chefferie, pour cultures non-saisonnières insuffisantes ou non entretenues*[66] *».*

De manière générale, il a fallu de la pression constante pour faire accepter ces cultures obligatoires. Leur introduction était accompagnée d'un nouveau paquet technologique peu connu des paysans. Ainsi des séances pratiques étaient prévues à en croire ce rapport de l'administrateur territorial de Kitega adressé au Résident. *Citons : « Monsieur le Résident, J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai procédé à une démonstration pratique de plantation de manioc suivant vos nouvelles instructions à la colline Katabo chez le sous-chef Buruma de la chefferie Bakareke* [67]».

Quant aux paysans, les autorités mesuraient les superficies que chaque homme adulte et valide devait entretenir individuellement ou collectivement. D'où est venu le mot « ibipimo » (champs mesurés) et « amashiku » (champs collectifs). Les cultures vivrières obligatoires se cultivaient le long des routes contrairement aux cultures traditionnels que les burundais cultivaient autour des enclos. Nous pouvons nous demander si le manioc n'était haï par son goût amer qui peut entrainer un malaise pour le consommateur. De plus, si cette culture qui n'a pas éveillé l'enthousiasme des populations, celles-ci pouvaient craindre pour leurs vaches qui périraient en cas de consommation des feuilles de manioc (amarara).

Il ne faut pas oublier que cette plante était sensible aux maladies cryptogamiques. La mosaïque attaquait souvent le manioc, causant ainsi beaucoup de dégâts sur les récoltes. L'accroissement de la production agricole exigerait beaucoup de stratégies, dont l'introduction de variétés beaucoup rentables.

I.3.2. Les nouvelles variétés introduites

Contrairement aux cultures vivrières obligatoires que nous venons de voir, où chaque HAV devait les entretenir sur mesure, les champs des cultures saisonnières n'étaient pas mesurés. Mais les autorités veillaient à ce que les populations entretenaient des champs suffisants pour

[66] Idem.
[67] Kitega AA, Dossier 39, sous-dossier 33, rapport sur les cultures obligatoires, 1933.

leurs besoins. Cette politique a introduit de nouvelles plantes. En 1919, P. Rykmans faisait planter le manioc dans le centre du pays et en 1920, il en distribuait les tiges aux chefs. Deux ans plus tard, il fit des essais de culture de maïs, variété Hickory King, acheté en Afrique du sud[68]. Cette variété réussit si bien dans le pays que les variétés préexistantes disparurent peu à peu au point que la langue *rundi* emprunta semble-t-il, le terme ‘’Hickory’’ pour signifier maïs :’’*ikigori*’’ selon D. Nsavyimana. D'autres variétés de plantes furent aussi introduites.

Des haricots à rames (ibiremberwa) furent également cultivés à Gitega et distribués dans d'autres régions. La pomme de terre fut rapidement adoptée à peu près partout, mais elle était destinée à la vente aux Européens[69]. Des techniques agricoles nouvelles ont été instaurées : semis en ligne, lutte anti érosion, usage des produits phytosanitaires, drainages des marais, etc.

Cependant, parmi ces cultures, il y a celles qui ont été abandonnées par la population à cause de leurs corps très durs ou leur improductivité. C'est par exemple le cas de sarrazin comme nous le trouvons dans le rapport agricole de 1933 :

> *« Des essais de culture de sarrazin ont été effectués dans différentes parties du secteur. Les indigènes montrent peu de goût pour la consommation de cette céréale, la préférence est donnée au blé. Je vous propose de ne pas insister pour l'extension de la culture du sarrazin et de propager la culture du blé qui donne d'excellents résultats aux hautes altitudes du secteur de Muramvya et pour laquelle l'indigène marque sa préférence »*[70].

Cette céréale est dure et exige un travail ardu au pilonnage. L'autre culture qui a subi le même sort que le sarrasin, est l'avoine, comme nous le lisons dans le rapport agricole du 3ème trimestre 1933.

> *« Monsieur l'Agent Territorial de Kisozi me signale que les graines distribuées soit 100 kilos aux chefs Karabona, Kamatari et Bahori ont donné un très beau résultat. Toutefois, dit-il, cette céréale n`est pas prisée par les indigènes à cause de la grande quantité de paillette restant dans la farine*[71] *».*

[68] D. Nsavyimana, *La mobilisation de la force…*, Op.cit., p.117.
[69] *Rapport administratif belge au R-U,* 1925, p.95.
[70] Kitega AA, Dossier 39, sous-dossier 41, rapport agricole, 1933.
[71] Kitega AA, Dossier 39, sous-dossier 38, rapport agricole trimestriel, 1933.

Compte tenu de l'hostilité qui s'accroit contre des nouvelles cultures introduites, il y a moyen de se demander s'il ne s'agissait d'une forme de résistance paysanne contre la politique coloniale. Nous venons de remarquer de façon générale que les cultures obligatoires n'ont pas été choisies gratuitement dans le combat de lutte contre les famines. Nous avons vu aussi les contraintes que certaines cultures nouvellement introduites ont rencontrées. Cette fois-ci, passons en revue les prévisions du fameux plan décennal pour le développement économique et social du R-U, en matière agricole dans la résidence de l'Urundi avant d'entamer le deuxième chapitre.

I.4. Le plan décennal pour le développement économique et social du R-U (1951-1960)

C'est un plan qui a été mis en place par l'administration coloniale en 1951 pour une période de dix ans. Il avait l'objectif de développer tous les secteurs (santé, éducation, transport, élevage, commerce, agriculture de rente et vivrière,…) du territoire occupé dans le domaine précis de l'agriculture en Urundi, des écoles professionnelles agricoles(E.P.A) avaient été prévues pour les adultes.

Toutefois, l'expérience tentée à Usumbura n'a pas connu le succès escompté : les élèves venaient nombreux au début mais ont délaissé les cours par la suite. Dans son programme, l'autorité coloniale envisageait l'augmentation de la production, la diversification des cultures, la conservation des semences, le stockage des vivres et la luttes contre les ennemis des plantes. Alors que dans les grandes régions agricoles du Congo-belge la production vivrière était développée en vue des échanges internationaux ou de l'exportation, en Urundi, elle était réservée pour satisfaire les besoins locaux et constituer de suffisantes réserves de vivres stockés pour prévenir les famines[72].

C'est ainsi que des hangars-silos de stockage ont été construits à travers le pays suite à l'intervention du Fonds du Bien-Etre Indigène (F.B.E.I). Six hangars furent prévus pour l'année 1951 avec l'équipement complet.

Ceux d'Usumbura et de Bururi ont été successivement construits, vu la nécessité d'en disposer. Les cultures vivrières que le plan décennal prévoyait d'augmenter au cours de cette période, étaient la patate douce, manioc, pomme de terre, haricot, orge, arachide, pois *cajan,* riz, froment, maïs, éleusine, le sorgho…On devait cibler les régions favorables à chaque plante concernée.

[72] Ministère des colonies, *Plan décennal,…*Op.cit., p. 286.

Nous voudrions revenir sur certaines de ces plantes pour l'intérêt qu'elles représentaient pour les populations bénéficiaires. Nous résumons les points de vue officiels repris dans le plan :

a) Le riz : l'augmentation de la production de riz était prévue dans le cadre de la mise en valeur de la plaine de la Rusizi. On prévoyait qu'au terme de la période du plan, la culture du riz serait également réintroduite dans le Mosso où, il n'y a guère longtemps, des arabisés la pratiquaient avec succès. Il était estimé que la production passerait de 235 à 275 tonnes.

b) Le haricot et le pois : la production de ces légumineuses était à intensifier, moins par un accroissement des superficies sous culture auxquelles les indigènes réservaient leurs meilleures terres, que la multiplication de variétés plus productives.

c) L'arachide : la culture en était très aléatoire dans la plupart des régions. La raison serait que l' « indigène » considérait l'arachide comme une friandise plutôt que comme un aliment. Il était prévu de dédoubler la production grâce à une propagande intensive jointe à l'introduction de nouvelles semences, principalement dans les centres de paysannats qui étaient installés dans la plaine de la Rusizi, dans le Mosso et Buyogoma.

d) Le manioc : la culture du manioc était plus intéressante car, souffrant peu de périodes de sècheresse qu'il fallait toujours craindre dans le pays. Elle permettait, mieux que toute autre plante de constituer des réserves de vivres « en terre ». Pour cette raison et en dépit de l'opinion de ceux qui préconisaient de lui substituer d'autres cultures plus indiquées pour améliorer l'alimentation des Burundais, il importait d'augmenter les emblavures des régions qui s'y prêtaient le mieux, à savoir l'Imbo, le Mumirwa, le Buyogoma. Il fallait d'ailleurs noter que le manioc, quand il couvre bien le sol, ne justifiait pas le reproche qu'on lui faisait d'appauvrir les terres.

e) La pomme de terre : En 1943, le *phytophthora infestans* en avait pratiquement anéanti la culture. En 1949, l'introduction de variétés résistantes n'avait pas encore porté ses effets que sur le tiers des superficies cultivées avant l'épiphytie. Tout permettait d'espérer qu'avant dix ans, la situation serait entièrement rétablie et que la production serait passée de 93.000 à 250.000 tonnes.

A travers ces quelques cas, il est aisé de conclure sur l'ambition du plan décennal d'impulser des progrès dans le domaine agricole par une série d'initiatives. Mais comme nous le savons l'exécution du plan a été interrompue par le courant des indépendances manifesta sur le continent au début des années 1960 en général.

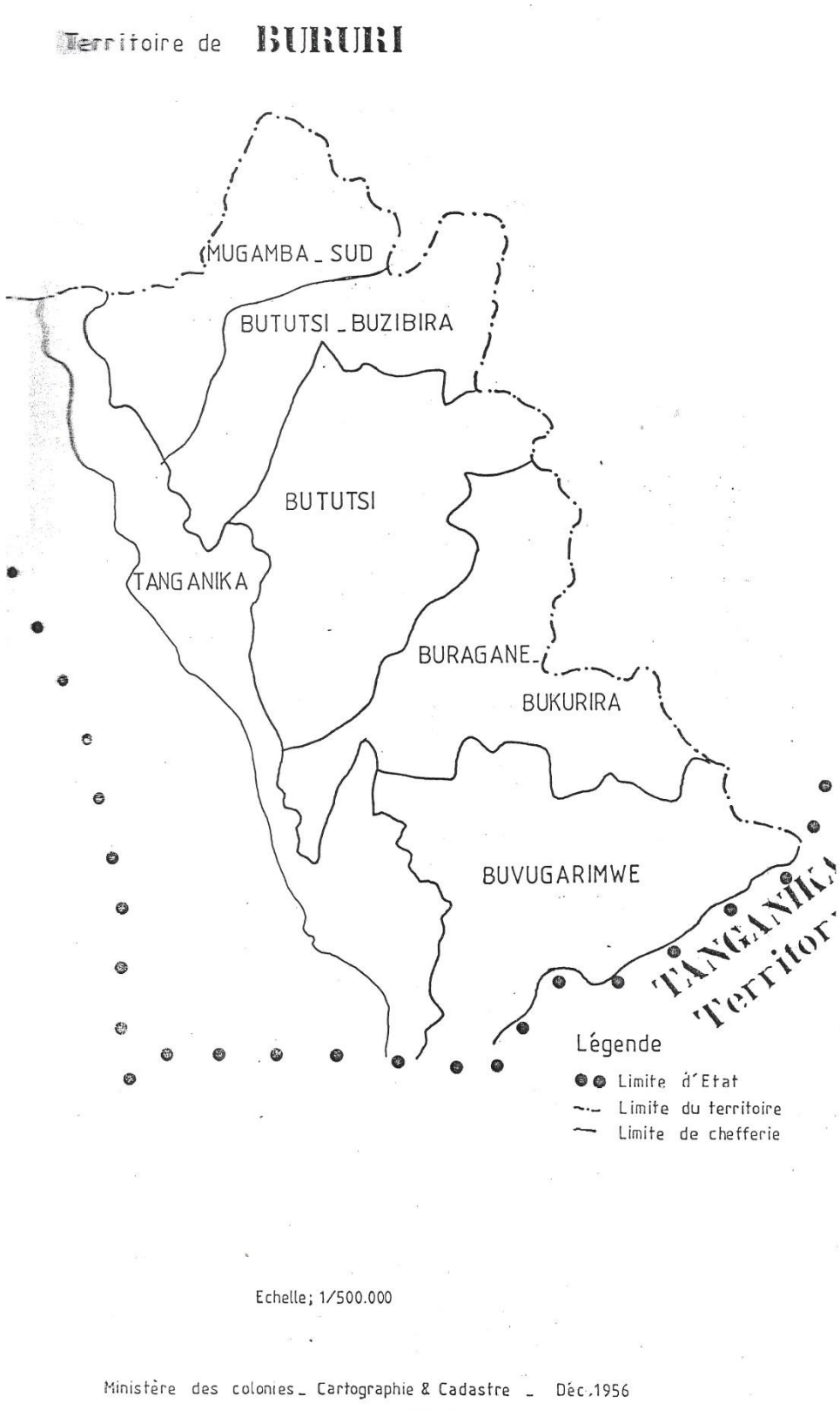
Conclusion partielle

Avant la colonisation et la mise sur pied de nouvelles politiques agricoles, la population burundaise avait son système agricole traditionnel qui la faisait vivre. Cependant, des techniques culturales avaient besoin de bénéficier d'une amélioration : introduire de nouvelles espèces du secteur vivrier, étendre les emblavures afin de pouvoir bien assurer une autosuffisance alimentaire et combattre la sous-alimentation et famines périodiques auxquelles faisait face le Burundi.

Mais pour que ce changement s'opère bien et soit favorablement accueilli par les paysans burundais, il devrait tenir compte des techniques existantes et de la nécessité de l'encadrement efficient des cultivateurs. Sinon, Comme le suggère J.P. Chrétien, *« se contenter de l'opposition entre un « ordre traditionnel » et le « changement colonial » est un mythe simplificateur*[73] *»*. Il s'observe que dans les premières années de cette politique, les paysans burundais ne l'avaient pas bien accueillie même si elle avait diminué les famines durant la décennie des années trente (1930-1940). Mais celle de 1943-44 qui était violente pour certaines régions du pays, a témoigné de la défaillance de l'autorité coloniale face à cette politique. Pourtant, le contrôle était de rigueur, même si le rendement ne suivait pas comme prévu. En effet, « L'uniformité ayant primée sur la production agricole, on se souciait plus du contrôle que du rendement [74]».

Après ce passage en revue de l'apport des politiques agricoles dans le pays de manière générale, parlons au second chapitre de ce mémoire de la politique appliquée dans le territoire de Bururi, notre zone d'étude. Il est question de savoir comment étaient organisés d'abord l'administration politique et puis le secteur vivrier dans les différentes chefferies qui composaient ce Territoire.

[73] J.P. Chrétien, *Histoire rurale de l'Afriquedes Grands Lacs*, Guide de recherche n°1, AFERA, 1983 p. 20.
[74] C. Misigaro, *La politique coloniale belge des travaux forces au Burundi (1925-1952),* mémoire, UB, Bujumbura, 1983, p.64.


Territoire de BURURI
MUGAMBA _ SUD
BUTUTSI _ BUZIBIRA
BUTUTSI
TANGANIKA
BURAGANE _
BUKURIRA
BUVUGARIMWE
Légende
Limite d'Etat
Limite du territoire
Limite de chefferie
Echelle; 1/500.000
Ministère des colonies _ Cartographie & Cadastre _ Déc.1956

CHAP.II. TERRITOIRE DE BURURI : POLITIQUE ET SPECIFICITES AGRICOLES

Dans le chapitre précédent, nous venons de voir les politiques coloniales agricoles en insistant sur les cultures vivrières en Urundi. Dans ce chapitre, il est question de dégager et d'analyser par la suite, les spécificités agricoles en territoire de Bururi. Ses chefferies seraient-elles toutes rentables du point de vue agricole au même pied d'égalité avant ou durant l'application des nouvelles politiques agricoles impulsées dans le cadre colonial ? Nous analysons les cultures qui se sont adaptées dans les différentes chefferies, pour essayer de trouver une réponse à cette question.

Mais comme la politique détermine l'évolution économique, surtout pendant la colonisation, il est utile de présenter brièvement la situation politique en territoire de Bururi avant d'entrer dans le vif du sujet.

II.1. Situation politique précoloniale

Avant la colonisation de notre pays, il était dirigé hiérarchiquement par le Mwami à la tête du pays, les grands princes de sang à la tête des chefferies, petits princes et Abatware (Hutu et Tutsi) pour les sous chefferies. Depuis le roi Ntare Rugamba, le sud de l'Urundi fut dirigé par les Batare, les descendants de Birori, fils de Ntare Rugamba. Les Batare du territoire de Bururi ont toujours été caractérisés par la fidélité et loyauté envers le roi Mwezi Gisabo au moment où ceux du Nord au Bweru, entrèrent en conflit ouvert avec le roi. Après la mort de Ndivyariye, ancien tuteur du roi Gisabo, « une véritable vendetta sortit de ce conflit entre les Bezi, descendants de Mwezi, et ceux de Ndivyariye, les Batare, jusqu'aux années 1950 [75]».

Cependant, à partir des années 1890, un des fils ainés du roi Sebudandi, qui avait un petit domaine sur le Gihinga méridional, étendit son pouvoir jusqu'au sud de la rivière Siguvyaye. Il s'installa à Vyanda dont il délogea Seranga, fils de Mudari (et père de Baranyanka). De là, il refoula peu à peu les autres fils et petits-fils de Birori. A sa mort en 1907, il put léguer à ses fils Ndugu, Hararawe et Ndarishikije un immense territoire englobant le Bututsi, le Buragane, le Bukurira et même l'Imbo méridional.

[75] E. Mworoha,…Op.cit., P.208.

Si on ajoute à cela l'expansion de Mahinga et Ntahushira, deux fils plus jeunes de Mwezi, on peut donc observer dans cette région, comme au nord-est, une confrontation entre les princes Bezi et Batare[76].

Notons que la région de Buragane était une terre de relégation de beaucoup de Batare qui soit dépossédée par les Bezi installés au Bututsi et au Bukurira. La réorganisation administrative commencée peu avant sur le territoire de Bururi en 1926, a aggravé la situation des Batare déjà affaiblis par la présence remarquable des Bezi dans cette partie du pays. C'est sur cette branche régnante que va s'appuyer l'administration belge qui s'engage vite dans une grande réforme politique dont le point saillant fut la réorganisation administrative entamée au début des années 1930.

Nous venons de voir comment la politique était organisée avant la colonisation. Cette fois ci nous entrons dans la période coloniale où nous analysons la réforme politique « la réorganisation administrative » opérée par l'autorité coloniale autour des années 1930. Nous étudions également les conséquences que cette réorganisation à entrainées.

II.2. Colonisation et changements politiques

II.2.1. La réorganisation administrative (1926-1933)

La politique coloniale entamée au début des années 1920, après avoir rattaché le R-U au Congo-belge en 1923, consistant à mettre en place les textes législatifs et règlementaires dans le domaine agricole, comme nous l'avons vu. Elle fut suivie par la réorganisation administrative avec toutes ses conséquences. C'est le sens de la vaste opération entreprise par Charles Voisin (1930-1932) de regrouper les chefferies et sous-chefferies, afin de lutter contre l'éparpillement administratif. D'autres circonstances permirent des restructurations administratives. D'après les informations que nous devons à Georges Smets[77], *« le Territoire de Bururi fut créé au début de 1929, à la suite des mesures prises pour combattre la maladie du sommeil, mesures qui interdisaient l'accès de la plaine aux populations des montagnes* »[78]. Aussi de nombreuses chefferies furent scindées en deux entre le nouveau poste de Bururi et Rumonge.

[76] Ibid., p. 233.
[77] Signalons que G. Smets, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, effectua, dans le courant de l'année 1935, une mission ethnologique au Burundi. Il en sortit les fameux Papiers Smets, jamais publiés mais longtemps consultables sous formes de microfilms.
[78] G. Smets, *Situation générale par Territoire (Rapports délégués belges),* Dossier B, 1929.

En conséquence, les chefs Ndarishikije, Hararawe, Basharwe, Nyambikiwe,…durent laisser l'administration de leurs terres de la plaine à des sous chefs auxquels ils rendaient visite périodiquement[79].

Selon Gahama déjà cité, la réorganisation administrative se définit clairement par ses buts bien précisés par le programme politique adopté depuis1930. Entre autres objectifs, *« il fallait supprimer l'éparpillement des terres aux mains de trop nombreux titulaires. Pour ce faire, une chefferie idéale devait avoir 500 contribuables et celle qui en avait moins, devait fusionner avec les unités plus vastes. Il fallait également donner aux chefferies et sous-chefferies des frontières naturelles (rivières, sommets de montagnes) pour éviter les malentendus entre gouvernements. Surtout, on envisagea destituer à l'occasion de ces regroupements, les dirigeants jugés incapables »* [80] . On en devine les conséquences politiques :

> *« Les premières années de notre arrivée dans la région de Rumonge, l'accord parfait ne régnait pas entre les chefferies. Les désaccords tournèrent en petites batailles à deux reprises. En 1928, quatre sous-chefs qui dépendaient directement au Roi, qui n`obéissaient pas l`autorité indigène, furent placés sous la direction d`un Muganwa : depuis lors, tout fonctionne pour le mieux. Trois chefs du Mugamba qui de tout temps commirent des abus au détriment de leurs indigènes : confiscation de champs, de bétail, etc. ont été définitivement écartés en 1928, ils furent relégués. Tout fait prévoyait que cette région serait plus tranquille et plus stable dans l`avenir. Les chefs du Territoire se trouvent sous les ordres directs de Mwambutsa au point de vue autorité indigène. Tous ont beaucoup de considérations pour leur respect y tiennent »*[81].

C'est après avoir opéré ce changement que le Territoire de Bururi allait compter cinq chefferies et 55 sous-chefferies. Toute réforme entrainait souvent des plaintes. Comme elle pouvait aussi apporter des satisfactions aux concernés.

[79] J. Gahama, Op. Cit. p. 64.
[80] Idem, P.72.
[81] G. Smets, Op.Cit. p. 18.

Nous le trouvons dans la correspondance du 28 janvier 1930 du Délégué de Bururi adressée au Résident de l'Urundi à propos des limites des chefferies Kisidizo (sic!)[82]-Nyambikiwe :

> *« Monsieur le Résident,*
>
> *J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que quand j'ai parlé d'une rectification des limites des chefferies Kisidizo-Nyambikiwe, c'est parce qu'au moment des changements des limites effectués en 1928, le délégué en fonction à ce temps-là, avait peu de connaissance sur le pays. De ce fait le partage a été mal fait [83]».*

Le même responsable colonial en profita pour stigmatiser l'incurie des populations du Mugamba jugées globalement insensibles au progrès. On peut en juger :

> *« Je rentre d'un déplacement, j'ai passé par le Mugamba et j'ai pu constater que les progrès y sont nuls au point de vu culture de manioc et patate douce ''donc chez Kisidizo``. Mais à ce sujet, les mêmes faits se constatent pour quelques sous-chefferies en chefferie Basharwa. Nous devons reconnaître à la décharge de Kisidizo, vous le savez aussi, que la population du Mugamba n'a pas encore beaucoup évolué ce du fait du grand nombre de Watutsis qui habitent cette région[84] ».*

On imagine que ces chambardements politiques avaient des retombées sur l'efficacité des chefs locaux pourtant surchargés comme on le verra. Si le Résident acceptait ou continuait de remplacer les délégués ou d'autres chefs à tous les échelons, à moins de deux ans seulement de fonction, cela ne pouvait point faciliter le progrès. En plus, cette réorganisation a divisé considérablement les habitants du Territoire en s'appuyant sur les catégories composantes de la population pour nommer un tel chef ou sous-chef à un poste de responsabilité. Cela se remarque à travers le tableau suivant :

[82] Dans les Archives consultées, l'auteur mentionnait différemment le nom du chef de Mugamba. Tantôt « Kishikizo », tantôt « Kisidizo » voire « Kisidkizo ». Il s'agit de la déformation du nom connu du chef Gishikizo.

[83] Bururi AF6[5]. Dossier 2, Rectification des limites des chefferies Kisidizo-Nyambikiwe, 1930-1935

[84] Idem.

Tableau 1 : Répartition des chefferies par catégories sociales à Bururi[85].

Années	Nombre total	Batare	Bezi	Batutsi	Bahutu
1929	13	6	5	1	1
1933	7	2	4	0	1
1937	7	2	4	1	0
1945	6	1	3	2	0

Manifestement, les catégories des ganwa Batare ont diminué sensiblement avec cette réorganisation. Mais, la faible représentation, voire la mise à l'écart complètement des Bahutu, sous prétexte de leur incompétence, venait justifier le projet du colonisateur de ‘‘diviser pour régner’’, car avant cette réforme, ils faisaient partie des chefs même auprès du roi.

Les effets entrainés par la réorganisation administrative ne s'arrêtent pas uniquement sur les catégories sociales et sur les limites des chefferies, mais aussi sur les sous-chefferies. Cette fois ci, c'est l'agent territorial Van Pract, depuis Rumonge, qui écrit à l'administrateur territorial, le 7 octobre 1943, pour demander de revoir les limites des sous-chefferies Ruhomwa et Kiromba :

> *« Monsieur l'Administrateur territorial, Après rattachement des sous-chefferies Ruhomwa et Kiromba à celle Ntibandetse, cette dernière aurait une superficie énorme. D'accord avec le chef Nyambikiwe, j'ai l'honneur de vous proposer qu'une partie de la sous-chefferie Ntibandetse, comptant une soixantaine de contribuables, soit rattachée à la sous-chefferie Bijonya[86] ».*

Nous apprenons que le changement des limites des chefferies et sous-chefferies a pris plusieurs années et beaucoup préoccupé le colonisateur. Signalons qu'après cette réorganisation politique, les chefs épargnés en majorité des Bezi ont eu la tâche difficile car ils furent astreints à jouer un rôle d'intermédiaire entre l'autorité mandataire et les masses populaires de leurs chefferies.

[85] J. Gahama, Op.cit., P. 104.
[86] Bururi AF6[5] *Dossier* 1, sous dossier 2, Organisation politique des chefferies et Autorités indigènes, 1933-1945.

Ils devaient transmettre à leurs administrés les ordres, les règlements, les décisions du colonisateur. Ils devaient collecter les impôts, faire des recensements. Aussi, ils devaient recruter la main-d'œuvre pour les grands travaux : construction et entretien des routes et les hôpitaux, cultures obligatoires et industrielles, reboisements, etc. Rappelons qu'avant cette réorganisation, l'occupation des ganwa était essentiellement la justice, la conduite des guerres pour agrandir ou défendre leur territoire, la chasse pour lutter contre les déprédateurs[87].

Sans nul doute, en matière administrative, les initiatives coloniales prirent plusieurs formes.

II.2.2. Exemple des modifications administratives

L'essentiel de ces modifications ont été opérées à partir de 1944.Les chefferies Hararawe, Ugano et Katihabwa furent réorganisées administrativement en avril 1944. La raison était qu'elles comptaient peu des contribuables, comme nous le lisons dans la lettre n°873/A/I/4 que le Résident Schmidt avait adressée à l'Administrateur de Bururi le 18 avril 1944. Il exprimait sa volonté de réorganiser encore politiquement le Territoire de Bururi, particulièrement les trois chefferies ci-haut citées. Il fallait obtenir des entités aux effectifs humains raisonnables. La situation démographique dans certaines sous chefferies le recommandait :

> *« 21 de moins de 200 H.A.V., 32 de moins de 300 HAV et 27 de moins de 400. Cette situation est préjudiciable à la bonne marche des chefferies et doit être la cause de nombreux abus. En effet, comment ces sous-chefs peuvent-ils vivre sans en commettre ? Il est grand temps que cette situation change et que toutes ces petites entités disparaissent par la création des sous-chefferies comprenant 400 à 600 HAV »*[88].

Dans 25 petites sous-chefferies, onze sous-chefs auraient été mal cotés en 1943. La géographie politique du Buragane et du Bukurira en fut totalement bouleversée. Parmi d'autres retouches qui ont été opérées, elles ont concerné la chefferie de Hararawe. Ce chef devenu trop vieux, a pris la retraite et sa province fut partagée entre les chefs Ugano et Katihabwa.

[87] M. Mukuri, *Histoire socio-politique du Mugamba-Sud (fin 19es-1943),* mémoire, UB, Bujumbura, p. 12.
[88] Bururi AF6[5] *Dossier* 1, sous dossier 2, organisation…Op.cit.

Concernant les remaniements des sous-chefferies, il fut opéré en mars 1960 en chefferie de Bututsi. « *La fusion de la sous-chefferie Rurwamasase avec la sous-chefferie Bacanamwo et la sous-chefferie Rucintango,…*[89]*».*

Ces changements dans l'organisation politique du Territoire allaient exiger de nouvelles institutions et un nouveau personnel administratif. Chaque entité territoriale fut désormais dotée de son conseil (appelé aussi conseil de province). Il était composé de tous les chefs du Territoire et de sous-chefs. Ainsi le Territoire de Bururi se trouva avec huit chefs, huit sous-chefs et 16 notables. Plus remarquable au terme de cette réorganisation fut la démission voulue par l'autorité coloniale de « petits chefs » au profit de grands chefs Baganwa. Le rapport annuel de Territoire rédigé à Bururi en 1955 ne manque pas d'intérêt à ce sujet. Nous y lisons que des notables et sous-chefs ont préféré démissionner pour diverses raisons :

> *« Bigute : désintéressement complet dans sa terre, mauvaise volonté dans l'exécution des ordres. La sous-chefferie a été rattachée à celle de Ndakungwa. Toujours dans le poste de Bururi, Rwanduruko et son frère Shiganya : mésentente avec le chef Basharwa. La sous-chefferie Rwanduruko a été rattachée à celle Rusehero. Dans le secteur de Rumonge, ceux qui ont abandonné leur commandement : Karamusoba : cette sous-chefferie occupant le camp de l'ex-Agrundi, a été disloquée. Une partie des indigènes sont rentrés dans leurs anciennes sous-chefferies*[90] *».*

D'autres ont préféré rendre le tablier pour échapper à la pression de colonisateur. Ainsi, sur 27 démissions et abandons recensés dans tout le pays en 1935, neuf (soit 33%), concernaient le Territoire de Bururi. Le sous-chef Gasore quitta son domaine du sud du pays pour s'enfuir au Tanganyika Territory. Du Mugamba-Sud, le sous-chef Bagambara renonça à sa région, mécontent des sanctions lui infligées régulièrement par les agents coloniaux[91]. En revanche, des chefs Nyawakira, Hararawe, Hugano et Ndarishikije furent longtemps maintenus à leur poste car considérés comme des « aides précieux sur lesquels la Belgique pouvait désormais compter »[92].Il ne pouvait pas en être autrement quand on lit dans les rapports officiels que *« Dans la chefferie de Bututsi, le chef Ndarishikije obtient du bon rendement, car il possède beaucoup de prestiges dans le pays. Ndarishikije est un excellent dans les domaines auxquels traditionnellement le service territorial a attaché une grande importance : entretien*

[89] Bururi AF6[5] *Dossier* 1…op.cit.
[90] Bururi AF6[3],…Op. Cit.
[91] J. Gahama, Op. Cit. p. 84.
[92] Ibid., p.71.

du réseau routier, campagnes agricoles et boisements. En conclusion, le Bututsi est une chefferie où tout fonctionne normalement et où l'état d'espoir de la population est excellent[93]*»*. Quant au chef Hugano[94], d'après la même source, « les résultats qu'il obtient dans les domaines agricoles sont remarquables…La chefferie Buragane, Bukurira sous l'impulsion de l'excellent chef Hugano évolue harmonieusement et même assez spectaculairement[95] ».

Les performances des chefs et sous-chefs étaient davantage attendues dans le secteur agricole qui comptait tant pour la réussite coloniale. Encore qu'il fallait tenir compte des potentialités agricoles régionales pour y arriver.

II.3. Spécificités agricoles du territoire de Bururi

Sur le plan agricole, même si aucune région n'a de cultures qui lui soient entièrement propres, la plupart des régions du Territoire sont favorables à des cultures particulières. C'est le cas de la pomme de terre, du maïs et dans une moindre mesure du blé pour le Mugamba et le Bututsi. Tandis que les parties de l'Imbo et du Kumosso font pousser en quantité du manioc et récemment du riz.

La politique coloniale agricole n'a fait que renforcer ces spécificités régionales. Parallèlement, l'administration belge a vulgarisé certaines cultures qu'on trouvait dans d'autres régions. A titre d'exemple, le manioc : cultivé dans l'Imbo, sa culture a été répandue grâce à la propagande active menée par l'autorité coloniale.

La situation géographique du Territoire sous étude lui permettait de produire beaucoup et avec des variétés différentes de cultures suite au relief varié (plaine, plateaux, haute altitude).Tenant compte des potentialités agricoles, Bururi était souvent sollicité pour ravitailler d'autres territoires. Cette lettre du 22 juin 1943, d'un fournisseur pour la compagnie de la Ruzizi à l'administrateur territorial à Bururi peut le témoigner :

> *« Monsieur l'Administrateur, par sa lettre n°733 du 18 dernier, la Compagnie de la Ruzizi, me charge d'acheter pour elle 100 tonnes de farine de manioc. Dans sa demande, elle désirerait que les indigènes de la région de Nyanza-Lac en soient favorisés. Par conséquent, je vous demande la faveur d'avoir un marché à Nyanza-lac où je mettrais Mr. COSTA pour l'achat*[96] ».

[93] Bururi AF6, Dossier 9, Rapport annuel sur l'organisation politique, 1955.
[94] Hugano est le nom transformé de celui du chef Ugano.
[95] Idem.
[96] Bururi AF22[1], Dossier 6, Agriculture…Op.cit.

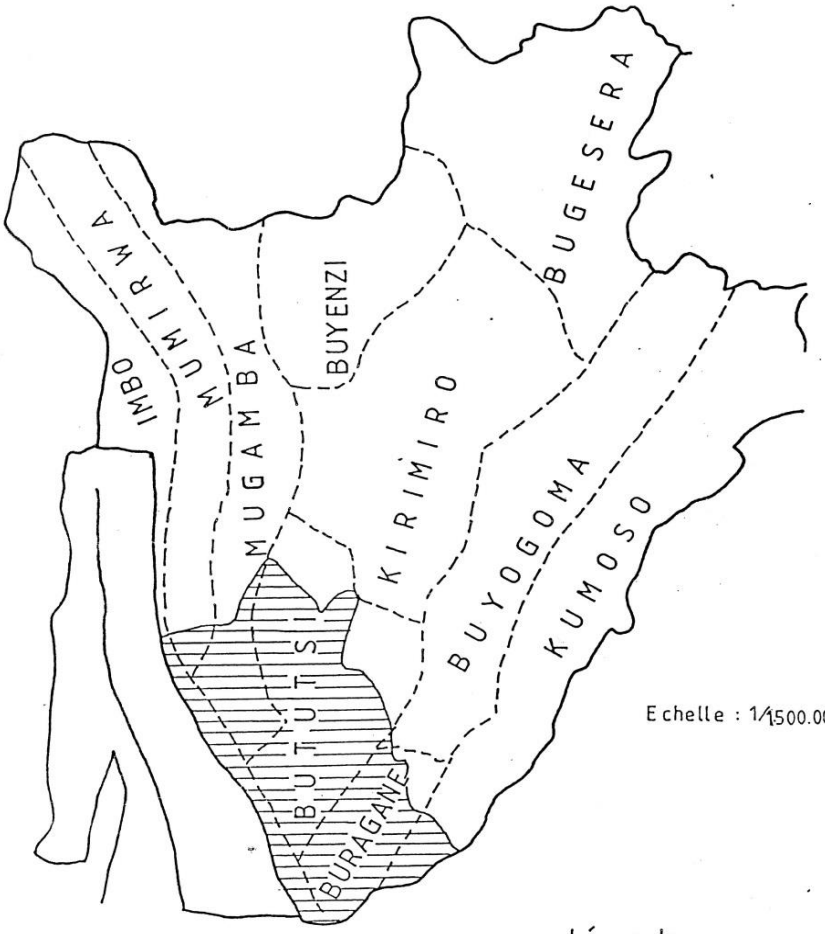
Dans la lettre suivante du 9 août 1943, le même fournisseur écrit :*« Monsieur l'Administrateur, R.E/votre n°424/A.E du 29 juillet 1943 et […] : Ravitaillement Mines (souligné par l'auteur).Suite à votre honorée précitée, j'ai l'avantage de vous faire savoir de ce que j'ai demandé pour : 300 tonnes de farine de manioc, 400 tonnes de petits pois, 100 à 200 tonnes de haricot. Ces produits sont demandés par la Cie Ruzizi pour le ravitaillement des Mines : Mirudi-Minetais et d'autres dépendants du même groupe S.G.*[97] ».

Le Territoire de Bururi intervenait aussi pour les fournitures de semences variées aux Territoires voisins qui en demandaient. C'est par exemple le cas de l'Administrateur territorial de Rutana qui écrivait en 1945 à son collègue de Bururi en ces termes : *« Monsieur l'Administrateur territorial, je vous saurais gré de vouloir bien me faire savoir si le Territoire de Bururi pourrait livrer au Territoire de Rutana trois tonnes de semences de blé. Ces semences sont destinées à la campagne qui débutera fin mars prochain. Je vous remercie d'avance de votre intervention* [98]*».*

Nous avons jugé bon de rendre compte de manière exhaustive les potentialités agricoles de notre territoire d'étude en prenant à part chaque chefferie.

[97] Bururi AF22[1], Dossier 6, Agriculture…Op.cit.
[98] Idem.

Régions naturelles en territoire de **BURURI**



Echelle : 1/1500.000

Légende

Territoire de BURURI

Limite de régions naturelles

Limite du pays

Sources : Van Der VELPEN, Géographie du Bdi 1970, P48 Bruxelles

GAHAMA (J.) op. cit. p.108

II.3.1. Régions et chefferies du territoire

1°) Région du Bututsi: Exemples des chefferies Ndarishikije et Nyambikiwe.

Parmi les cultures, les plus remarquables dans cette région, on a la pomme de terre et le maïs. Les autres, la patate, le haricot et le petit pois sont en faibles quantités. Comme nous le lisons dans le bulletin sur la situation de l'agriculture en mai 1932, « le sorgho est bien levé partout, un mètre de hauteur environ et couvre de très vastes étendues ». Pour les autres cultures, la situation est décrite dans cet extrait du rapport paru dans le Bulletin agricole pour l'année 1936 :

> *« Pour le moment, l'indigène ne fait plus de récolte de haricot, mais on a semé dans le courant d'avril avec le petit pois intercalairement. La pomme de terre d'Europe est assez bien cultivée mais intercalairement avec les haricots et les petits pois. Dans les sous-chefferies Nimenya, Mubamba et Micombero, il y a quelques champs de blé,…c'est du froment d'Europe provenant de quantités distribuées, jadis par monsieur le chef de poste VNDEWLELE, aux indigènes du Bututsi*[99] *».*

Nous remarquons que d'autres cultures comme le blé, froment étaient aussi pratiquées dans ces chefferies et que la polyculture prédominait comme ailleurs dans le pays. Signalons qu'en 1943, 134 tonnes de pois ont été récoltées dans la chefferie Ndarishikije. La même source (Bulletin sur la situation de l'agriculture dans les chefferies de 1931 à 1944), nous renseigne sur l'évolution des cultures cette fois-ci en chefferie Nyambikiwe :

> *« Le manioc est la culture principale, pousse très bien dans toute la chefferie, constitue la réserve principale. L'indigène cultive cette plante avec l'amour et étend fortement la culture. La colocase est cultivée sur une grande échelle. L'igname est également un peu cultivée, tend à se propager et elle ne souffre pas de l'abondance de pluie. Pour la patate douce, elle est très peu cultivée (remplacée par manioc). Les haricots sont beaucoup cultivés dans toute la chefferie, également les haricots grimpants dont le rendement est bien supérieur à celui des haricots ordinaires ainsi que beaucoup de bananeraies*[100] *».*

[99] Bururi AF22[1]*D*ossier 3, Bulletin sur la situation de l'agriculture dans les chefferies, 1931-1944.
[100] Idem.

Nous constatons que chez Nyambikiwe des tubercules, comme manioc et colocase y poussent bien. Cela montre que cette chefferie est différente de celle de Ndarishikije qui pratique en grande partie des céréales.

2°) Région de l'Imbo : chefferies Tanganika et Buvugarimwe

Les cultures alimentaires pratiquées par les paysans de l'Imbo sont, par ordre d'importance : le manioc, le maïs, le haricot, la banane, la patate douce, l'arachide, le riz irrigué, les courges, le sorgho, le vigna, le piment, la tomate. Cette région est fertile et beaucoup de cultures y poussent bien, sauf la pomme de terre et la patate douce.

Revenons sur le manioc de manière un peu détaillée car elle fut une culture obligatoire dans tout le pays grâce à sa grande importance en alimentation quand on sait que presque toutes ses parties sont consommables. Comme nous le trouvons dans le P.D.E.S. du Ruanda-Urundi de 1951-1960, « le manioc occupe la première place parce qu'il réussit admirablement et constitue une réserve en terre, avec une longue durée de conservation, il est susceptible de faire reculer la disette dans un pays à climat capricieux. Surtout, sauf dans les sols rocailleux et dans certaines terres où les racines ont tendance à pourrir prématurément, le manioc pousse partout. Il donne son meilleur rendement dans les terres d`alluvions riches et fraîches[101] ».

Toutefois, faute de techniques modernes pour traiter les produits de cette culture, la transformation de ses tubercules en farine ou en pate, exige un travail long et fatiguant. Voici la méthode de préparation telle que décrite par P. Gourou dans le bas-Urundi, donc dans l'Imbo : « Epluchage des carottes de manioc, lavage, séchage pendant deux ou trois jours, enveloppement des carottes dans des feuilles de bananier ; après trois ou quatre jours, séchage au soleil, puis râpage et extraction des fibres, pilonnage, tamisage »[102].

Pour un petit commentaire, Gourou a suivi cette scène de transformation de tubercules de manioc en farine, il y a 67 ans (1953). Aujourd'hui, en 2020, ce sont ces mêmes méthodes qui sont utilisées. Pour dire tout simplement que le domaine de transformation alimentaire n'a pas connu une évolution technique significative après bientôt 60 ans d'indépendance de notre pays. Enfin, la banane connut un franc succès surtout dans l'Imbo et ses contreforts. C'est la seule plante parmi les cultures nouvelles obligatoires à ne pas avoir rencontré une réticence de la population locale.

[101] Ministère des colonies, Plan décennal…, op.cit.
[102] P. Gourou, *densité de la population au Ruanda-Urundi, Esquisse d'une étude géographique*, La, Bruxelles, 1953, P. 114.

Grace à sa bière, elle devint vite la plante précieuse aux yeux de la population et elle ne fut frappée d'aucun interdit alimentaire. Ce fut la raison pour laquelle la population continua à en diversifier les variétés.

3°) Chefferie du chef Ndakoze

Cette chefferie dénommée Mugamba-Buzibira est connue pour ses cultures de pomme de terre, petit pois, blé et maïs surtout. Le nombre de plantes y sont limitées, comparativement aux autres chefferies du territoire. Cependant, le blé, la pomme de terre et le petit pois donnent généralement des rendements intéressants, même si des aléas climatiques comme la sécheresse pouvaient périodiquement compromettre les récoltes. C'est le cas de l'année 1948 pour le pois, à en croire cette correspondance trouvée aux archives :

> *« D'après des renseignements fournis par Smeyers et le chef Ndakoze, les derniers semis de pois dans le Mugamba souffrent de la sècheresse. Depuis le 15 mai, il n'a pratiquement pas plu (environ 6mm) dans la partie Nord du Territoire. […] J'ai donné instruction au chef Basharwa d`interdire tout apport de pois venant du Mugamba vers le marché de Matana. Bien que la situation ne présente rien d'alarmant, monsieur Seymers va se rendre immédiatement dans le Mugamba afin de se rendre compte exactement de la situation. Je me rendrai moi-même dans le Mugamba dès le retour de monsieur Smeyers pour un contrôle supplémentaire*[103]*».*

Manifestement, le froment y poussait bien puisqu'il faisait l'objet d'une transaction entre régions voisines. Nous en tenons pour preuve le contenu de cette lettre que l'administrateur territorial, adressée l'agent territorial, chef du secteur de Mwaro, en réponse à sa demande de lui livrer cette céréale : «Monsieur l'agent territorial, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que vous pouvez envoyer des hommes pour jeudi prochain 20 avril à Bururi pour y prendre du froment. Si les trois tonnes ne sont pas au complet, je fournirai des haricots. Au Mugamba les indigènes ont semé ou sèmeront du froment pour suppléer aux carences de pois[104]».

[103]Bururi AF22[1]*D*ossier 3,…op.cit.
[104] Bururi AF22[1]Dossier 2, Agriculture-Vivres, 1930-1948.

4°) Chefferie Buragane-Bukurira

Cette partie sud-ouest du Territoire de Bururi, dirigée d'une main de fer par le chef Hugano produit des cultures similaires à celles produites dans l'Imbo. C'est-à-dire le manioc, le haricot et le maïs. Retenons de façon générale que le territoire de Bururi produit des cultures vivrières quantitativement variées et certaines cultures sont connues dans des régions spécifiques où elles poussent plus favorablement que dans les autres régions. Nous pouvons rappeler à titre d`exemple que malgré la réduction des plantes qui y poussent, le Mugamba est renommé en cultures de blé, pois et pomme de terre au moment où l'Imbo cultive et récolte presque toutes les variétés de cultures, mais plus particulièrement le manioc, les colocases et l'huile de palme.

De façon générale, le Territoire enregistrait de très bonnes récoltes lorsque l'entièreté du territoire avait connu la clémence du climat. Nous le constatons à travers ces lignes tirées des archives : « *Suite à ma demande du 13 août vous demandant les quantités de pois et haricot exportables sans compromettre l'alimentation des populations, vous m'avez signalé dans votre note du 19 août, les possibilités suivantes* :

Chefs des chefferies	***Pois***	***Haricot***
Ndarishikije	*134 T.*	*17 T.*
Hararawe	*76 T.*	*133 T.*
Basharwa	*88 T.*	*30 T.*
Wakana	*105 T.*	*41 T.*
Katihabwa	-	*80 T.*
Ugano	-	-
	403 T.	*368 T.*

Je vous signale qu'au 10 octobre, les fournitures ont été les suivantes :

Chefs des chefferies	***Pois***	***Haricot***
Ndarishikije	*66.465 T.*	*6.364*
Hararawe	*32.662 T.*	*37.600*
Basharwa	*27.704 T.*	*278*
Wakana	*54.660*	*6.355*
Katihabwa	-	*6.818*
Ugano	-	*5.432*
	181.491 tonnes.	*62.747 tonnes*

Quant au froment, j'ai environ 188 tonnes [105]*».*

Tenant compte des quantités de pois et de haricot produites au mois d'août 1943 et celles fournies en octobre de la même année (total de 403 t. pour le petit pois et 368 t. pour le haricot contre 181.491 T pour le pois et 62.747 T pour le haricot), on peut en déduire une augmentation de production même si certaines régions comme le Mugamba connaissaient encore des déficits alimentaires remarquables.

II.3.2. La question des crises alimentaires en Territoire de Bururi

Dans le point précèdent, nous avons constaté que les chefferies composant le Territoire de Bururi étaient en situation de déséquilibre alimentaire et que des cultures inégalement répandues. C'est la raison pour laquelle l'administration coloniale a pris l'initiative d'intensifier certaines cultures dans le but de lutter contre les famines et disettes qui n'ont pas épargné le territoire de Bururi. Toutefois, dans ce territoire, certaines régions furent touchées plus que d'autres comme le signale ce paysan que nous avons approché : *«Des disettes et famines ont attaqué notre région du Bututsi. Nous nous rendions à Rumonge et à Makamba pour nous approvisionner en manioc* [106]».Nous apprenons de cet informateur que tout le territoire de notre zone d`étude n'a pas souffert de famine dans son entièreté. Surtout les régions de l'Imbo et de Mosso, ainsi qu'une partie de Makamba (Kayogoro) étaient souvent épargnées .C'était grâce aux cultures résistant à la fois à la sécheresse et aux fortes pluies (manioc, patate douce…) qui y poussaient bien.

[105] Bururi AF22[1] Dossier 6, Agriculture, 1935-1960.
[106] A. Njangwa, Enquête menée en Commune Songa, Tara, le 10 juin 2020.

En revanche, les régions du Mugamba et Bututsi étaient périodiquement frappées par des disettes voire des famines dues essentiellement à la faible gamme des plantes cultivées. En plus, ces dernières ne résistaient pas aux changements climatiques. Notamment, les fortes pluies entrainaient souvent la pourriture de ces cultures. Il n'était pas donc rare que les aléas climatiques viennent compromettre les initiatives coloniales ou paysannes. Cette lettre de l'administrateur territorial de Bururi adressée au Résident de l'Urundi en dit long: « *A cause des pluies abondantes, la récolte des haricots est très mauvaise, de même la récolte du maïs laissera à désirer, au Mugamba, la grêle a causé assez bien de dégâts*[107] ».Les souvenirs de ces crises alimentaires sont manifestement encore vifs chez nombre des paysans : « justement, nous avons été sous la proie des famines. Non seulement nous allions nous ravitailler au Kumosso, mais aussi il y a eu ceux qui ont déménagé pour s'y installer définitivement [108]». Il n'y avait pas que les seules régions du Mugamba et Bututsi qui étaient menacées comme on peut le lire à travers cette lettre de l'Administrateur territorial au Résident de l'Urundi datée du 17 octobre 1944 :

> *«Monsieur le Résident, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il me revient qu'une situation vivrière dans la région de Ndakoze est alarmante, et également médiocre en chefferie Ndarishikije, quelques sous-chefferies de Ugano seraient également atteintes. Lors de mon passage à Makamba, j'ai pu constater que des milliers (souligné par l'auteur) d'indigènes de ces régions vont chercher des vivres en Uha, ne parvenant plus à se ravitailler au Buragane. […] ayant à faire face à de multiples besognes auxquelles s'ajoute maintenant un ensemble de travaux exceptionnels : installation d'immigrants, aide aux affamés et organisation des mesures pour rétablir la situation vivrière, travaux routiers (la route Makamba-Rutana devrait être ouverte au trafic pour le mois de juin afin d'économiser l'essence requis pour l'évacuation des produits de Rutana), marchés de vivres, etc. et ne disposant que d'un agronome arrivé récemment au Ruanda-Urundi*[109] *».*

Il arrivait donc que des gens du Buragane fussent allés se ravitailler en Uha au Tanganyika Territory. La situation dans cette région du sud de l'Urundi était aggravée par la présence des personnes venues du Mugamba et du Bututsi en quête de vivres. Mais le manque criant d'agronomes (nous allons le voir ultérieurement), était un signe qui ne trompait pas sur

[107] Bururi AF22[1] *Dossier* 1, Rapports agricoles, 1930-1957.
[108] A. Barutwanayo, Enquête menée en commune de Rutovu, le 9 juin 2020.
[109] Bururi AF22[1] , Dossier 3, Agriculture, Rapport sur la situation vivrière au Territoire de Bururi, 1944.

l'absence de moyens suffisants pour mettre fin aux famines que le colonisateur voulait éradiquer.

II.3.2.1. Mesures prises en faveur des paysans durant la période des famines.

II.3.2.1.1. Création d'un centre d'accueil pour l'alimentation des populations.

Dans l'histoire de notre pays, les années 1943-1944 sont marquées par une longue sècheresse qui a entrainé une famine meurtrière ayant touché presque tout le pays. Dans sa correspondance du 12 janvier 1943 adressée aux administrateurs territoriaux, le Résident de l'Urundi incitait vivement les autorités indigènes à prendre des mesures de riposte à la hauteur du désastre :

> *« Je me permets d'attirer votre attention toute particulière sur la situation qui pourrait résulter de l'irrégularité et parfois de l'insuffisance des précipitations pluviales constatées en certains territoires depuis les débuts de cette saison agricole. Il importe que vous donniez immédiatement au personnel responsable ainsi qu'aux autorités indigènes des instructions sévères (souligné par l'auteur) afin que des mesures adéquates soient prises à temps pour pallier les inconvénients qui pourraient en résulter. Toute région menacée ou douteuse fera l'objet d'une surveillance permanente et plus spéciale. Les autorités indigènes locales seront astreintes à une collaboration soutenue et réelle* [110] *».*

C'est dans ce contexte que des mesures ont été prises le 24 février 1944 par Scheyven, l'administrateur territorial de Bururi en faveur de la population de Mugamba jugée particulièrement menacée:

> *« Monsieur l'Agent territorial Van Prast est chargé d'organiser à Mpotsa ou en tout autre lieu qu`il estimerait préférable un centre d'accueil pour l'alimentation des populations de Mugamba. Dans ce centre, des distributions journalières des vivres ont lieu ; elles sont gratuites pour ceux qui sont réellement sans les ressources, elles sont payantes pour les autres. Les vaches laitières utiles à l`alimentation des affamés pourront être réquisitionnées. La nourriture à distribuer sera en ordre principal le maïs et les bananes, les patates douces et le manioc. Il conviendra de réserver haricots et pois pour les semis de mars et avril. Si des enfants devaient avoir besoin des soins constants, ils seront dirigés vers l'Hôpital de Matana où un centre d'accueil serait*

[110] Bururi AF22[1], Dossier 3, Op.cit.

> *organisé à leur intention. Il est bien évident que toute exportation de vivres du Territoire est interdite…D'autre part, les marchés publics sont réservés aux seuls indigènes, si des abus sont constatés, les marchés seront fermés* [111] *».*

Ces dispositions ont été prises eu égard la gravité de la situation. Le chef Ndakoze dresse le bilan des dégâts humains. On le lit dans sa correspondance du 20 février 1944, qu'il a adressée à l'administrateur territorial : *«Monsieur l'Administrateur, j'ai à porter à votre connaissance qu'hier le 19 courant, les sous-chefs suivants : SINDAYIHEBURA et BINYOMA m'ont envoyé cette liste des gens qui sont morts par la faim : Sindayihebura, 53 décédés : 10 contribuables, 43 enfants, femmes, vieillards. Binyoma, 27 : 8 contribuables, 19 enfants et femmes. Je m'y rends pour constater… »*[112]. Tout vient montrer que les famines dans cette région étaient une réalité. Face aux effets de ces famines, l'administration belge n'avait qu'à multiplier les gestes envers les populations désemparées.

II.3.2.1.2. Suspension provisoire de l'impôt de capitation

En 1944, le Résident de l'Urundi d'alors H. Schmidt prit la décision de suspendre l'impôt de capitation accompagnée d'autres stratégies pour venir en aide aux populations déshéritées. Cet extrait de la correspondance qu'il adresse au chef Burundi mérite d'être retenu ici :

> *«Monsieur l'Administrateur territorial, Monsieur le chef de secteur, suite à ma lettre 362/Agri. Du 14/2/1944, j'ai l'honneur de vous donner ci-dessous des instructions complémentaires : Il est interdit aux collecteurs d'impôts d'exiger le paiement de l'impôt de capitation (souligné par l'auteur) jusqu'au moment où la situation vivrière sera redevenue normale. Cela s'applique avant tout aux Territoires où règne une disette locale. Les marchés de l'intérieur doivent être pourvus des vivres à des prix raisonnables, surtout ceux situés dans les régions à disettes. Pour cela vous devez provoquer des transferts des régions favorisées vers les autres secouées de disettes, les chefs et les sous chefs s'appliquent à maintenir chez eux, tous les indigènes et en particulier ceux qui n'ont pas encore mis en cultures les superficies imposées par les règlements*[113] *».*

[111] Bururi AF22[1]*Dossier* 6, Agriculture et Elevage, organisation de centres d'accueil pour l`alimentation des populations, 1934-1960.
[112] Bururi AF22[1]…op.cit., Liste des morts suite à la famine en chefferie Ndakoze.
[113] Bururi AF22[1], Dossier 6, Agriculture…op.cit.

Les victimes de disettes ont été exemptées de l'impôt, mais invités à s'appliquer davantage aux travaux agricoles. On leur interdisait de partir s'approvisionner ailleurs avant de mettre en cultures les superficies exigées par la loi. On peut se demander si cette mesure n'était pas aussi contraignante. Signalons que parmi les causes de disettes de 1943-1944, il y a l'effort de guerre (deuxième guerre mondiale). Certaines récoltes étaient réquisitionnées pour ravitailler les troupes belligérantes. C'est le cas par exemple du froment. Les paysans ne pouvaient pas préparer au cours de cette période la pâte de froment au risque de payer une amende.« Même pas en cachette à cause de son odeur, sinon, on était surpris par les délégués des chefs et des sous-chefs sur les ordres de la colonisation »[114].

Des mouvements d'émigration ont été opérés pour exploiter des terres fertiles qui étaient inoccupées ou très peu peuplées, nous l'avons vu pour le cas de l'Imbo. Le colonisateur menait cette opération dans le but de produire efficacement.

II.4. Les innovations agronomiques mises en place.

II.4.1. Désengorgement des régions plus peuplées vers le sud du pays

Parmi les causes avancées par l'administration coloniale pour justifier la présence périodique des disettes, il y a la surpopulation. C'est dans ce contexte que cette administration décida de désengorger les régions supposées avoir beaucoup d'habitants pour les cheminer vers les régions fertiles et presque vides d'hommes. Ainsi par exemple, le Territoire de Bururi a accueilli les ressortissants de Muramvya et Mwaro. Nous le trouvons dans la correspondance du Résident de l'Urundi du20 septembre 1944, adressée à l'Administrateur territorial de Bururi :

> *«Monsieur l'Administrateur territorial, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je compte sur vous pour mettre tout en œuvre afin de réaliser le programme suivant dicté par les considérations que voici : la région du Mugamba (Kitega et Muramvya), reste déficitaire au point de vue alimentaire et ce malgré les efforts conjugués des services agricole et territorial. Les raisons vous les connaissez : situation démographique trop dense pour les possibilités agricoles actuelles, appauvrissement des terres et manque de terres arables en suffisance, récoltes déficitaires, rendement médiocre de certains marais, épiphyties, heurts continuels entre éleveurs et agriculteurs, manque de*

[114] A. Nizigiyimana, Histoire de l'alimentation dans la région du Bututsi (fin XIXe siècle-2ème moitié du XXe siècle), Mémoire, U.B., Bujumbura, 1987, p.75.

> *jachères,…. Il nous laisse une solution, c'est de soulager la contrée par un exode de population vers les terres hospitalières de Bururi*[115] *».*

C'est la région de Buragane qui a été choisie pour accueillir ces immigrants. Pendant l'exécution de ce projet, des camps provisoires pour servir de points d'escale ont été installés. Les instructions y relatives se trouvent dans cette correspondance du Résident de l'Urundi adressée également à l'Administrateur territorial de Bururi. Nous citons:

> *« Des camps provisoires seront installés près de Vyuya, de Kiryama et Kitanga où les immigrants logeront et recevront un certain ravitaillement (vivres, vivres frais, eau, bois). En attendant qu'ils aient librement choisi un emplacement dans la région de Buragane pour s'installer définitivement. Ils seront hébergés dans un camp à établir à Makamba. Il vous appartient de vous entendre avec les chefs pour déterminer dès maintenant et sans tarder des endroits les plus propices pour leur installation définitive. Il va de soi qu'il faut que les immigrants soient poussés à commencer dès leur arrivée des travaux agricoles. A cet effet, vous leur donnerez les semences indispensables et veillerez à ce que les cultures reçoivent une protection efficace contre les potamochères (animaux sauvages du genre de porc). Je vous suggère de faire faire par les chefs le relevé des amatongo libres sur les collines peu peuplées. Ces terres seront données gratuitement à ces immigrés. Il faut une aide efficace et continue de la part des chefs, qui devront aider par l'apport des matériaux et l'octroi de main-d'œuvre pour installation des ingo définitifs sur l'itongo qui leur est destiné. J'estime que chaque immigrant doit recevoir une cinquantaine de pieds de bananiers. Vous devez envisager la donation de houes à ceux qui en auront besoin*[116] *».*

Il n'y a pas eu que la région de Buragane qui a accueilli des immigrants sur le Territoire de Bururi. Comme ces immigrations n'ont pas été effectuées durant la même période, d'autres nouveaux venus s'installèrent dans la région du Bututsi où des terres entières étaient vacantes.

Par exemple Vyanda aurait accueilli des gens en provenance de Mwaro à en croire certains témoignages recueillis. La plupart de ces régions d'immigration comme l'Imbo, Buragane et Kumosso étaient caractérisées par de, sols fertiles, donc propices à l'agriculture. Il est clair donc que la politique belge de lutte contre les famines s'est aussi appuyée sur un jeu de

[115] Bururi AF6[3] Dossier 9, Rapport annuel sur le Territoire de Bururi, 1955.
[116] Bururi AF6[3] Dossier 9,…op.cit.

rééquilibrage démographique entre les régions et le Territoire de Bururi s'est retrouvé concerné au premier chef.

II.4.2. La lutte contre l'érosion

Le terme « érosion » se définit comme« usure et transformation que les eaux et les actions atmosphériques font subir à l'écorce terrestre »[117]. Or, une grande partie du Territoire de Bururi est constituée de montagnes et de collines de pentes raides. Ces pentes favorisent l'érosion qui abime les champs de cultures. Au moment où les régions de haute altitude enregistrent généralement une abondance de pluie, faire riposte à l'érosion était une action incontournable inscrite dans les priorités coloniales. Il est vrai que la pratique antiérosive est antérieure à la colonisation. Les Européens n'ont fait que renforcer et introduire peut être d'autres techniques y relatives. Le contenu du rapport d'activité agricole de l'Administrateur territorial du 25 octobre 1937, adressé au Résident de l'Urundi, nous éclaire à ce sujet :

> *« Monsieur le Résident, faisant suite à votre lettre n°1243/Agri. du 2 octobre, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance de ce qui suit : Des essais seront effectués en sous-chefferies Buryanyi (chefferie Ndarishikije) et Fuku (chefferie Hararawe) par plantations de haies de roseaux (mabingobingo) sur le flanc des collines. Ces deux chefferies sont presqu'entièrement en collines très abruptes et comprennent de bonnes terres cultivables. Les indigènes préfèrent la plantation de mabingobingo à toutes autres pour les motifs suivants : cette plante n'appauvrit pas le sol, il suffit de la recouper chaque année. La haie subsiste. Cette plante est de plantation et de reprise très aisée. La lutte contre l'érosion n'est pas chose inconnue des indigènes. Elle est pratiquée partout où il y a de bonnes terres aux flancs abrupts des collines et en particulièrement en sous-chefferie Ndakungwa (chefferie Ndarishikije et en chefferie Nyambikiwe). Les indigènes procèdent comme suit : après avoir labouré les champs destinés aux plantations de haricots, ils plantent des perches en mabingobingo.*
>
> *Ils se contentent de recouper chaque année les mabingobingo afin de les empêcher de prendre trop d'extension et de former des fourrés où les cochons trouveraient refuge. La différence entre ce système et celui que nous désirons voir mettre en pratique réside seulement dans l'étendue et la régularité des haies à créer[118]».*

[117] www.larousse.fr. (Consultéle 5 octobre 2020).
[118] Bururi AF22[1] Dossier 1, Rapport d'activité agricole dans les chefferies, 1930-1957.

Comme nous venons de le voir, le colonisateur a trouvé sur place déjà des pratiques de lutte contre l'érosion. Seulement il a étendu la superficie à protéger par la plantation des arbres sur les montagnes et collines à pentes raides ainsi qu'aux terres arables au moment où la lutte contre l'érosion se limitait notamment aux champs emblavés. Les techniques et l'utilité de cette pratique sont reprises dans cette correspondance du Vice-gouverneur du R-U adressée au Résident de l'Urundi le 18 juin 1936 et ayant l'objet « érosion et minéralisation du sol »:

> *« Monsieur le Résident, j'ai l'honneur de vous faire tenir, ci-joint, copie des lettres n°1. 264 et 4.137/Agri. de monsieur le Gouverneur Général et de leurs annexes relatives aux reboisements coutumiers indigènes de la région. Comme vous le remarquez, la question est du plus haut intérêt pour le R-U où les terrains sont en général très pauvres en humus. Pour ce motif, je désire donc vivement que l'on entreprenne sans plus de retard une active campagne ayant pour but l'éducation de l'indigène en matière de jachère améliorante et de lutte contre l'érosion (souligné par l'auteur). Contre l'érosion, on pourrait par exemple créer des haies, même en vulgaire matété, parallèlement aux courbes de niveau des flancs de colline à forte pente. Pour améliorer le sol en humus, on pourrait prescrire aux indigènes de maintes régions de semer annuellement, en bordure de leurs terres cultivées, des bandes de black-wattel ; les éclaircies leur fourniraient du bois de chauffages et de construction provisoire ; après 7 à 8 ans, les black-wattel pourraient être coupés à blanc et le terrain mis en culture ; ailleurs on pourrait employer des tephrosia, sesbania etc. (kirundi : Dibuhunwa, umusororа, umubagabaga, umunyegenyege… »*[119].

L'érosion est comptée parmi les ennemis de l'agriculteur suite à ses effets dévastateurs pour les cultures. Accompagnée de forte pluie, elle emporte non seulement les cultures, mais aussi déminéralise le sol d'où un faible rendement ou rien du tout. A part l'érosion, les animaux sauvages, déprédateurs, les insectes variés (criquets, sauterelles,…) sont d'autres préoccupations du colonisateur dans sa politique agricole.

L'amélioration de la production paysanne était en effet tributaire de ses efforts. Ces derniers ont été concentrés dans la lutte contre les animaux qui endommageaient les champs.

[119] Bururi AF22[1]Dossier 1,…Op.cit.

II.4.3. La lutte contre les déprédateurs des cultures

Un déprédateur se définit par le dictionnaire français Larousse comme, « qui commet de déprédations, qui occasionne des dégâts ». En 1930, dans la région de Bututsi et Buragane, le passage des sauterelles et la présence des criquets est rapporté par le Rapport de la 2ème quinzaine de septembre par l'Administrateur territorial de Bururi. Rien ne vaut cet extrait pour saisir l'ambiance de l'époque:

> *« Le 21 septembre, dans l'après-midi, un essaim s'étendant sur une longueur de six kilomètres et sur un front de 8 à 900 mètres a survolé la région comprise entre la rivière Kitanga, limite des territoires Kitega-Bururi et la chaîne des montagnes du Bururi. Cet essaim venait du Nord-Est, volant dans la direction Sud-ouest. Tous les jours jusqu'au 28 septembre, le même essaim est resté dans les environs de la forêt. Il est vraisemblablement question du même, le chef Basharwa me signale leur passage dans la région Sud de sa chefferie du 22 jusqu'au 25 septembre. Dans le Buragane, il n'y a rien à signaler. Dans le Bututsi, les indigènes ne les chassent pas ou très peu, lorsqu'elles s'abattent dans leurs cultures de maïs établies dans les bas-fonds. Au Buragane, c'est le contraire, dès qu'un essaim est signalé, tout le monde est sur pied pour opérer à la destruction*[120] *».*

Les champs de cultures se trouvaient près des forêts étaient souvent ravagés par les animaux sauvages comme les cochons, les antilopes, les singes, etc. A Rumonge s'ajoutaient les hippopotames provenant du lac. Des différentes procédures visant la chasse de ces animaux ont été envisagées. Ce sont entre autres la mise en place de pièges, l'usage des acides pour les empoisonner, l'utilisation de fusils, etc.

A en croire cette correspondance de l'Administrateur territorial de Bururi adressée au vice-gouverneur général, la chasse aux ennemis des cultures semblait résolument engagée. Nous la citons également :

> *« Monsieur le vice-gouverneur général, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que lors de la réunion des cadres en Territoire de Bururi, l'unanimité des membres a demandé que soit entreprise une chasse dans la chefferie du Tanganika contre les animaux dépravateurs, cochons sauvages et singes principalement qui occasionnent des dommages considérables aux plantations des indigènes et des colons.*

[120] Bururi AF22[1]Dossier 1, Rapport sur le passage des sauterelles et la présence des *criquets.*

> *Deux mesures en particulier ont été proposées : engagement d'une équipe de chasseurs Bahembo et interdiction de la chasse aux fauves. J'ai pris des mesures pour appliquer immédiatement la première*[121] *».*

Cependant, tous les animaux n'étaient pas concernés. Par exemple les hippopotames ne pouvaient être tués qu'en cas de légitime défense avéré. C'est ce qui ressort de cette lettre du Résident à l'agronome principal de Nyanza-Lac :

> *« Monsieur l'agronome principal, comme suite à la remarque relative aux dégâts causés par des hippopotames des champs de riz de votre secteur, mentionnés dans votre rapport du mois de janvier,…de vous faire savoir qu'en vertu de l'article 12 du décret sur la chasse du 21 avril 1937, les indigènes peuvent abattre n'importe quel animal qui endommage leurs cultures. En cas d'abattage d'un animal qui figure aux animaux protégés dont l'hippopotame, ils sont tenus d'en aviser l'Administration endéans les huit jours et de fournir la preuve de la légitime défense*[122] *».*

Dans la région du Bututsi, le recours à l'usage d'arsenic contre les animaux sauvages a été envisagé. On a les détails à travers ce document d'archives coloniales :

> *« Dans les deux derniers mois écoulés, nous avons distribué environ 5 kg d'arsenic contre les cochons sauvages, soit 2 kg chez Nyambikiwe, dans toutes les sous-chefferies sauf quatre. 2 kg 300 chez Basharwe, dans les sous-chefferies Manyegeshi et Mibarirwa. 700g chez Ndarishikije, sous-chefferie Makungwa. On m'a signalé un endroit chez Nyambikiwe où on a trouvé ensemble quatre cochons empoisonnés*[123] *».*

Au mois de septembre 1957, 20.000 appâts ont été placés contre les cochons sauvages dans l'Imbo, le Buragane et le Mosso. Ceux qui le pouvaient, veillaient pendant la nuit. Mais nombreux sont les paysans qui ont fini par abandonner les champs se trouvant loin de leurs demeures.

Toutefois, sur cette liste de prédateurs, l'être humain y figurait comme le confirme A. Hatungimana, « *de cette liste de prédateurs, on ne saurait soustraire l'être humain : de par*

[121] Bururi AF22[2] Dossier 4, le service de l'Agriculture-chasse-faune, 1955-1959, 1930.
[122] Idem.
[123] Idem, lettre à l'A.T., Rumeza, 10 février 1937.

les vols de récoltes dont il se rend souvent responsable, il fait partie intégrante des maillots de la chaîne, s'il n'en est pas la tête[124] ».

Comme rappel, avant cette politique coloniale agricole, les Burundais cultivaient souvent près du rugo. Mais dans le but de respecter les directives coloniales, ils ont été obligés d'étendre la superficie cultivable même loin de leurs habitations malgré les animaux sauvages qui ravageaient leurs cultures. Des conséquences entrainées par ces déprédateurs ont été observées dans la vie quotidienne des paysans comme F. Sindayihebura le dit :

> *« Dans certaines régions, les gens, découragés dans leurs cultures par ces ravageurs avaient fini par quitter leurs terres pour s'implanter ailleurs. Outre, ces migrations engendrées par ces déprédateurs, les hommes qui habitaient les régions infestées, devaient veiller les cultures toutes les nuits et se reposaient pendant le jour. Ils refusaient ainsi les ordres des sous-chefs quant à la participation à d'autres travaux*[125] ».

L'intensification des cultures anciennes a été également la préoccupation du colonisateur afin d'en accroitre la productivité.

II.5. Intensification des cultures traditionnelles

II.5.1. Augmentation de la productivité

Par productivité, il faut entendre le rapport entre une production de biens ou de services et les moyens qui ont été nécessaires pour sa réalisation (humains, énergie, machines, matières premières, capital, etc.). Elle mesure l'efficacité avec laquelle une économie ou une entreprise utilise les ressources dont elle dispose pour fabriquer des biens ou offrir des services[126]. Pour ce qui nous concerne, nous entendons par augmentation de la productivité, le fait d'augmenter la production agricole sur une petite unité de surface.

En effet, vu la régression des surfaces cultivables, souvent due aux partages successoraux en famille, les Burundais abandonnaient petit à petit l'agriculture extensive pour adopter celle intensive par l'association des plantes dans un même champ. Comment et quelles plantes complantaient-ils pour augmenter la productivité ? Voyons-les avant d'analyser les facteurs que le colonisateur combinait pour en augmenter la productivité.

[124] A. Hatungimana, Le café…, op. cit. p.37.

[125] F. Sindayihebura, *Evolution de la chefferie du Bututsi de 1930-1960*, Mémoire, UB, Bujumbura, 1982, p.51.

[126] www.toupie.org/Dictionnaire/Productivite.htm: (consulté le 20 septembre 2020).

Depuis la période précoloniale, le bananier, les tubercules, le maïs et le haricot étaient complantées. La pratique de production de plusieurs cultures sur une même parcelle se répandit et alla s'amplifiant au fil des années. Grâce à la possibilité de deux récoltes annuelles sur les montagnes à longue saison pluviale, on est parvenu à consolider le système de rotation des saisons culturales dites *agatasi* et *impeshi*. Ainsi, les récoltes de février-mars et de juin-juillet se sont généralisées[127].

Dans cette politique coloniale agricole, le colonisateur prévoyait de produire efficacement, d'intensifier ce secteur par l'usage de techniques agricoles en incitant le paysan à cultiver autrement. C'est ce qui ressort du procès-verbal de la réunion du 9 septembre 1957 par l'Administrateur territorial de Bururi à l'intention des responsables des chefferies de Bururi :

> *« Amener les cultivateurs à regrouper leurs champs ; les amener à cultiver entre les fossés antiérosifs ; faire de la culture intensive, (souligné par l'auteur) de gros rapport sur des superficies plus petites que maintenant, mais dont la production sera supérieure à celle obtenue actuellement grâce à de meilleures rotations, l'emploi intensif de fumier et plus tard la mécanisation du travail. Pourquoi ? Parce que cette organisation assure une meilleure protection de la terre, elle l'enrichit au lieu de l'appauvrir, elle permet à plus de personnes de vivre sur un même itongo, ce qui est fort important à cause de l'accroissement rapide de la population*[128] *».*

Nous avons déjà vu que la démographie motivait ce genre d'innovations. L'accroissement du rendement agricole passait également par l'utilisation systématique du fumier.

II.5.2. Usage de fertilisants : fumier et engrais chimiques.

L'usage du fumier au Burundi n'a pas été une innovation européenne. Les Burundais fumaient leurs champs tout près de leurs enclos même avant la colonisation. Selon notre informateur, *«non on fumait seulement les champs proches de l'enclos, là où on avait amassé la bouse de vache, appelés ''amacukiro'', où on semait les courges* ». Cependant, il y a une question que nous pouvons nous poser : ceux qui n'avaient pas de vaches, ne fumaient –ils pas aucune superficie petite soit-elle de leurs champs ? Nous trouvons un élément de réponse chez J.P. Raison, un géographe français qui s'intéresse à l'Afrique : *« Au Burundi, on distingue l'itongo (propriété familiale), près du kraal, où la culture fumée est permanente, plus loin l'indimiro (champ arable) où alternent cultures et jachère, puis l'ubunyovu (près de*

[127] A. Hatungimana, Le café…op.cit., p.33.
[128] Bururi AF6[5] Dossier 1, Rapport sur organisation politique sur le Territoire de Bururi, 1957.

marais), où les friches sont épisodiquement semées d'éleusine, enfin les marais du bas, parfois drainés et cultivés »[129]. Pour ceux qui n'avaient pas de vache, il y avait déjà un moyen d'obtenir le fumier à base de certains végétaux, à en croire Hans Meyer. Il décrit déjà en 1914 la préparation d'engrais à base des troncs de bananiers mis en morceaux et dont les débris sont entassés au pied d'autres troncs en guise d'engrais vert[130]. On comprend que ceux qui n'avaient pas de vaches parvenaient à fumer leurs champs puisque la bouse de vache était remplacée dans ce cas par les morceaux de bananiers.

Il a fallu attendre les années 1930 pour que les responsables coloniaux introduisent l'usage de l'engrais chimique et de la chaux destinée à amender les sols. Ainsi en 1938, l'Administrateur territorial de Rutana adressa une lettre à son collègue de Bururi pour lui demander d'envoyer des sacs pour emballer la chaux qu'il avait sollicitée.

En voici l'extrait :

> *« Me référant à la lettre n01642/A.I du 23 décembre 1938 de monsieur le résident de l'Urundi et relative à la fourniture de 1,5 tonne de chaux à charges des C.A.C de votre Territoire, j'ai l'honneur de bien vouloir, me faire savoir quand vous comptez faire prendre ces quantités et me faire parvenir les sacs nécessaires à l'emballage. Il serait intéressant que cette chaux soit prise avant la saison des pluies* [131] *».*

Toutefois, le fumier local obtenu de l'élevage a été augmenté. Pourquoi ? Parce que l'engrais chimique a eu peu de succès. C'est la raison pour laquelle le modèle d'intensification de l'élevage par les « petites fermettes d'élevage intégré » fut adopté. Parallèlement, l'administration coloniale se pencha sur l'amélioration génétique, la stabulation permanente en étable avec production de fumier de ferme. La vulgarisation de cultures fourragères associées constituait pour certains, les bases d'une nouvelle « révolution agricole ». Signalons que les résultats des travaux du début du siècle, complétés par des études récentes, permettent de parler au Burundi d'une agriculture « traditionnelle » complexe, ayant su allier l'association des plantes, les techniques de fertilisation, etc., mais également soucieuse d'accroitre et de préserver les récoltes[132].

[129] J.P.Raison, *L'Afrique des hautes terres*, Armand Colin, Paris, 1974, P.102.

[130] H. Meyer, *Les Barundi* : *une étude ethnologique en Afrique orientale,* traduit de l'allemand en français par Françoise Willmann : éd. Critique présentée et annotée par Jean Pierre Chrétien, Paris, 1984, P.274.

[131] Bururi AF22[1] Dossier 7, sous dossier 2, Bulletin sur la situation agricole, 1932-1939.

[132] A. Hatungimana, Op.cit. pp. 36-37.

Conclusion partielle

Sur le plan Politique, le territoire de Bururi a connu parmi les premiers la réorganisation administrative entamée en 1929 avec le regroupement des chefferies. Mais, jusqu'en 1960, il s'observait encore des regroupements des sous-chefferies. Motif, il existait encore des sous-chefferies qui comptaient peu de contribuables. L'opération visait aussi le remplacement des chefs jugés incompétents qui ne remplissaient pas correctement les ordres donnés par le colonisateur. Economiquement, le colonisateur a initié le projet « exode de population » où les populations de régions densément peuplées ont été obligées d'émigrer vers le territoire de Bururi, particulièrement dans les régions hospitalières avec des terres vastes et fertiles. Toujours dans le but d'accroitre le rendement de cultures vivrières, l'administration a mis sur pied les moyens de protéger les cultures (par la lutte contre érosion et les animaux prédateurs), mais aussi par intensification agricole.

Les innovations nombreuses agricoles introduites par le colonisateur ont sans doute marqué la société burundaise. Nous le vérifions de ce dernier chapitre du présent mémoire.

CHAP. III. IMPACTS SOCIAUX ET ECONOMIQUES DE CES INNOVATIONS

III.1. Surveiller et punir[133]

Dans le chapitre précédant, nous venons de voir l'apport du colonisateur dans le domaine vivrier comme installation des populations dans les régions fertiles, la vulgarisation des techniques visant à protéger les terres arables et l'intensification de certaines cultures par obligation. Dans le présent chapitre, nous allons analyser les impacts de ces innovations dans le domaine social et celui de l'économie. Un accent particulier sera mis sur la vie quotidienne des gens du territoire de Bururi qui nous occupe.

III.1.1. Dans le domaine social

La mise en exécution de ces innovations agricoles a suscité des réactions de rejet par des paysans qui les considéraient comme des corvées suite à leur caractère coercitif. Il s'agissait des travaux extrêmement durs : mise en place en des cultures obligatoires, reboisement, drainage de bas-fonds marécageux, construction des postes administratifs, des missions, portage, etc. Cependant, dans les rapports officiels, l'administration appelait autrement ces corvées : « travaux exécutés dans l'intérêt des collectivités indigènes » ou « travaux imposés par l'autorité européenne dans l'intérêt des travailleurs eux-mêmes[134] ». Des campagnes agricoles dures étaient suivies de sanctions à tout manquement. C'est le cas surtout du manioc. Les campagnes' 'manioc'' de 1931,1932 et 1933, furent particulièrement dures pour la catégorie la plus pauvre de la population.

Toute lenteur dans l'établissement du champ de manioc, plante jusque-là inconnue par le grand nombre, était sanctionnée par de nombreux coups de fouet. Les sanctions sur un sous-chef, se percutaient sur un petit paysan. Voici un exemple rapporté par cet auteur : « *Quand un agent agricole constatait que les champs n'étaient pas assez vastes sur une colline précise, il faisait donner les 8 coups de chicotte réglementaires au sous-chef local. Celui-ci assouvissait sa rancœur sur plus petit que lui et en particulier sur ceux qui étaient trop démunis pour lui graisser la patte* »[135].

[133] Sous titre emprunté à l'ouvrage de Michel Foucault.
[134] J.Gahama, Op.cit. pp. 340-341.
[135] D. Nsavyimana, Op.cit. p. 190.

Pour les chefs qui n'ont pas observé les directives du colonisateur, ils étaient sanctionnés par livraison du bétail. Lors de son déplacement en chefferies Bararufise, Ndarishikije, Nyambikiwe, Gishikizo et Basharwa, l'Administrateur territorial ne cachant pas sa déception face à l'absence de progrès chez Gishikizo (région Mugamba) et Basharwa:

> *«Monsieur le Résident, j'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport sur mon déplacement dans mes chefferies. De sérieux progrès de cultures de manioc et de patate douce ont été observés en chefferies Ndarishikije (région Vyanda) et Nyambikiwe. Cependant, la façon de travailler des chefs Gishikizo et Basharwa laisse beaucoup à désirer ces derniers temps. C'est négligence de leur part, car ce sont deux chefs qui certainement peuvent quand ils veulent aussi, j'espère que leur négligence au point de vue cultures et trancher des palabres vaut plus qu'une tête de bétail d'amande que j'ai le droit de les infliger. Pour ce motif, je ne leur ai rien dit à ce sujet, vous laissant à seul juge si vous estime s'il y a lieu de prendre des sanctions à leur égard*[136] *».*

Signalons que les sanctions ne se limitaient pas sur la chicotte ou à une tête de bétail. Nous avons l'exemple des condamnations prononcées pendant le mois de juillet 1931 pour infraction au règlement n^0 84 institué par le Résident de l'Urundi. Il est rapporté par le Délégué C.G. Witmeurdans son rapport mensuel adressé au Résident de l'Urundi, le 4 août de la même année. On y lit :

> *« Neuf indigènes de la chefferie Mbinga, sous-chefferies Mikumbi et Muyoba, collines Mugakurwa et Mugatanga, ont été condamnés chacun à 7 jours de service pénal pour n'avoir pas ou trop peu cultivé le manioc. Une amande solidaire de 800 francs a été prononcée à leur charge. Et le chef et les deux sous-chefs ont été rendus solidairement responsables du paiement pour n'avoir pas averti l'autorité territoriale de ce manque de cultures* [137]*».*

Pour servir d'exemple, les chefs et sous-chefs étaient obligés d'avoir des champs bien entretenus. En effet, ils bénéficiaient d'une main-d'œuvre gratuite de prestation en travail où les contribuables avaient l'obligation d'aller travailler bénévolement chez les responsables locaux.

[136] Bururi AF22[1] Dossier 1, Agriculture, Rapport au Résident, op.cit.
[137] Bururi AF22[1] Dossier 5, Agriculture, les condamnations prononcées pour n'avoir pas ou trop peu cultivé le manioc.

En même temps, il fallait gagner de l'argent pour payer l'impôt obligatoire pour tout adulte valide. Nombreux sont les Burundais qui ont quitté le pays pour chercher de l'argent dans les colonies voisines du Tanganyika Territory ou l'Ouganda[138].

On partait « acheter de l'argent ».Les archives nous trace un cas d'un paysan qui a été interrogé à propos de son manquement aux cultures. Voici comment s'est passé l'interrogatoire *: « Vous payez l'impôt depuis deux ans. Pour quel motif ne cultivez-vous pas ? Car vous n'avez absolument rien ? Celui-ci répond, je vais souvent à Kigoma pour chercher l'argent de mon impôt »*[139].Le primat de la motivation financière dans le départ des migrants était sans conteste.

Si les jeunes célibataires n'étaient pas concernés par l'entretien des champs de cultures obligatoires, ils n'étaient pas en revanche épargnés de l'impôt. Rappelons que la chicotte a été supprimée en 1953 par le roi Baudouin et fut remplacée par l'impôt. Mais, c'est par la chicotte et sous la surveillance d'agents agricoles sillonnant les collines jusque parfois 200 jours par an, que les chefs contraignirent leurs gens à l'extension des cultures vivrières et à l'adoption du manioc comme le note le diaire de la mission de Busiga[140].

Parmi les alibis avancés par les paysans contre certaines nouvelles cultures, il y avait la coutume. Celle-ci n'autorisait pas par exemple la consommation de certains aliments avant ou après avoir bu de lait.

III.1.2. Impact des cultures obligatoires sur la coutume : exemple des interdits alimentaires

Il n'était pas rare que des populations fussent hostiles aux nouvelles plantes tout en s'appuyant sur la coutume. Les interdits alimentaires ont freiné l'extension de ces cultures. Mais le cas de l'Urundi, la situation devrait être générale surtout dans une région à dominance pastorale comme Bururi. Ceux qui avaient des vaches, ils ne les consommaient pas pour ne pas exposer celles-ci aux dangers inhérents à la transgression de la coutume ancestrale. Les interdits tournaient essentiellement autour de la vache. Cela s'explique par le fait que les éleveurs étaient très attachés à leurs troupeaux auxquels ils voulaient assurer la plus grande protection.

[138] Lire à ce sujet J.P. Chrétien, « Des sédentaires devenus migrants. Les motifs des départs des Burundais et des Rwandais vers l'Ouganda (1920-1960) », *Cultures et développement*, Louvain, 1978, pp.71-101.
[139] Bururi AF6^3 Dossier 9, *Rapport annuel du Territoire de Bururi*, Juridictions indigènes, 1955.
[140] Citée par D. Nsavyimana, Op.cit. p. 92.

Lorsqu'on avait mangé des aliments interdits, il fallait attendre environ une semaine (6 à 7 jours) pour boire de nouveau le lait dans l'intention de ne pas porter malheur au troupeau.

Concernant la pomme de terre, pour renforcer le mépris envers cette culture, on les désignait sous le nom de « testicules de chiens » : amavya y'imbwa[141]. Dès le départ, la population du Mugamba était indifférente aux cultures obligatoires. En effet, presque toutes les cultures nouvelles furent à leur arrivée objet d'interdit. Ce fut surtout le cas de la pomme de terre, de la patate douce, du manioc. La consommation de ces tubercules allait compromettre la prospérité du gros bétail. Soit qu'elle aurait des ganglions sur la pie, soit que le barattage deviendrait difficile et parfois même la transgression de ces interdits provoquerait la mort de la vache ou du veau.

Toutefois, avec l'invasion des sauterelles d'entre 1943 et 1944 et la pression des autorités territoriales, les gens de Bururi ont fini par intégrer ces plantes dans leurs parcelles familiales. En fait, les interdits alimentaires qui étaient rigoureux face aux certaines cultures, ont disparu suite à la force et pression conjuguées à l'endroit des paysans par le colonisateur. Signalons que l'usage de l'huile de palme dans l'art culinaire a aussi été répandu dans le pays. Pour aller au bout des crises alimentaires, il fallait pousser à la formation de jeunes « indigènes » à qui on allait confier la tâche d'encadrer comme agronomes les paysans.

III.1.3. Promotion des écoles professionnelles agricoles (E.P.A)

Le projet de former et de multiplier des agronomes indigènes préoccupait tant l'administration coloniale. Le but de cette initiative, était de remplacer progressivement les moniteurs illettrés par des éléments diplômés des écoles professionnelles agricoles et ainsi améliorer les prestations de ces auxiliaires coloniaux placés au cœur de la paysannerie. Mais comme il apparait dans la correspondance adressée aux gouverneurs des provinces depuis Léopoldville du 9 décembre 1945, les lauréats des E.P.A n'avaient pas été engagés à des conditions pécuniaires suffisamment intéressantes pour que cette fonction offre de l'attrait pour les nouveaux lettrés. L'autorité coloniale en était apparemment consciente. On peut en juger:

> *« Dorénavant tous les moniteurs agricoles diplômés de l'enseignement agricole bénéficieront d'un régime beaucoup plus favorable. Ils seront rémunérés proportionnellement aux études faites et à la durée du service accompli.*

[141]M.Mukuri, *Histoire socio-politique… Op.cit.,* P. 66.

> *Tous les anciens élèves des écoles professionnelles agricoles ou les jeunes gens qui ont suivi les cours des Ecoles Moyennes d'Agriculture sans toutefois terminer ces études seront engagés par contrat par l'Etat ou par les circonscriptions indigènes*[142] ».

Dans le but d'encourager les candidats recrutés, les avantages en complément au salaire étaient envisagés. Il s'agit d'une ration hebdomadaire fixée par les autorités locales, une allocation familiale de 50 frs par mois et par enfant né d'un mariage civil, religieux ou coutumier et 30 frs pour l'épouse (mariage civil religieux ou coutumier)[143]. Cette initiative était louable bien qu'elle fut venue tardive, c'est-à-dire la fin des années 1950.

Ce comportement du colonisateur belge envers les Africains lettrés ne serait-il pas lié à l'adage « pas d'élites, pas d'ennuis » ? Quant aux élites, en début de formation, elles devaient se résoudre à être dociles et reconnaissantes à l'égard de l'Etat colonial et de l'Eglise qui les prenaient paternellement en charge, comme le rappelait en 1940 le gouverneur Jungers aux élèves du Groupe scolaire d'Astrida :

« Restez modestes. Le diplôme de sortie qui vous sera attribué n'est pas une preuve de compétence. Il ne constitue que la preuve que vous êtes aptes à devenir des auxiliaires compétents [144]». Cela prouve s'il en était encore besoin que la volonté du colonisateur n'était pas de former réellement des élites, mais plutôt des auxiliaires dans le but d'éviter l'évolution d'une intelligentsia qui pourrait réclamer tôt l'indépendance. Aussi, un seul Européen pouvait être en charge des régions entières.

C'est le cas d'un certain agronome belge surnommé '' Kimonyo''qui contrôlait tout seul Makamba, Rutovu, Rumonge, Rutana et Bururi. Après le recrutement de nouveaux agronomes auxiliaires, la commune actuelle de Songa fut dotée de deux agronomes, à savoir Zacharie Kagisye et Mamba [145]. Les candidats à former pour devenir agronomes étaient choisis parmi ceux qui savaient lire et écrire, a ajouté Bacanamwo notre informateur.

Les impacts de ces innovations se sont aussi observés dans le domaine économique.

[142] Bururi AF22[1]Dossier 6, Agriculture et élevage, Enseignement des moniteurs agricoles.
[143] Idem.
[144] J.P. Chrétien, *L'Afrique des grands lacs*, deux mille ans d'histoire, P. 240.
[145] G. Bacanamwo, Enquête mené à Yengero, Commune Songa, le 8 juin 2020.

III.2. Dans le domaine économique

Le domaine économique aurait connu une évolution suite à l'augmentation de production vivrière. L'éventail des cultures vivrières pratiquées dans notre zone d'étude a été élargi. Cela est dû aux nouvelles plantes introduites et l'extension des superficies arables. Cette augmentation de rendement a permis de créer des marchés dans les régions qui n'en avaient pas et de les augmenter là ils existaient, comme nous allons le voir.

III.2.1. Extension des superficies arables sur les collines

Comme nous l'avons signalé ci-haut, avant la période coloniale, chaque famille produisait selon les membres qu'elle nourrissait. Elle n'avait pas besoin de dégager l'excédent au moment où il n'existait pas encore de marchés. Dans le but de faire face à l'insuffisance alimentaire, les Burundais ont été plus tard amenés à étendre leurs champs cultivables. Pour les cultures vivrières obligatoires, des mesures (« ibipimo ») étaient fixées à tout homme adulte et valide (HAV).

Mais Celles-ci n'étaient pas les mêmes partout. Par exemple, tous les informateurs avec qui nous nous sommes entretenus, nous ont donné des mesures différentes dans une même Commune. Par exemple, on avait 15m sur 30m à Buyengero[146] ; de 5 ares à 10 ares à Songa[147] ou 25 m sur 25 au même lieu[148] ; 30m sur 30màKiryama[149] ; 25m sur 25mà Bururi, etc. Depuis la mise en application de cette politique, des collines entières, étaient choisies pour y installer des champs collectifs de manioc et de pomme de terre. Cela signifie que les HAV pouvaient faire un long trajet pour se rendre aux champs collectifs. Cependant, des cultures vivrières saisonnières étaient aussi recommandées, même s'il n'y avait pas eu des étendues fixées d'avance. Elles étaient cultivées non loin des leurs huttes, contrairement aux cultures obligatoires. C'était dans le but de diversifier l'alimentation.

Progressivement, le manioc a été remplacé par la pomme de terre surtout dans les régions où il pousse mal. Nous le constatons à travers la correspondance du Résident-Adjoint du 7 novembre 1932, adressée au chef de poste à Bururi lui conseillant d'inviter les « indigènes » à cultiver de la patate douce et la pomme de terre pour faire face à la menace des sauterelles et la sécheresse.

[146] B. Busenge, Enquête mené à Buyengero, le 13 juin 2020.
[147] A.Njangwa, Op.cit.
[148] G. Bacanamwo, Op.cit.
[149] M. Mathias, Enquête effectué à, Kiryama-Songa, le 9 juin 2020.

Il disait en substance ceci :

> *«Monsieur le chef de poste, les sauterelles et la sécheresse qui persistent toujours, doivent nous porter à penser que d'ici peu la situation vivrière des Barundi deviendra critique. J'insiste encore pour que vous veilliez à ce que les indigènes fassent le plus possible des cultures de patate douce et de pomme de terre d'Europe. Ce sont à mon avis, des cultures qu'il convient de faire étendre le plus possible dans les conditions actuelles* [150]*».*

Cependant, suite à tant de corvées que les HAV étaient aussi obligés de réaliser, il pouvait s'observer des champs non semés. Des responsables locaux chargés de mobiliser la population pouvaient eux-mêmes être réquisitionnés. C'est ce que nous pouvons, à titre d'exemple, trouver dans ce document d'archive :

> *« Lors de notre tournée le mois dernier en chefferie Ndarishikije, avons constaté les semis de maïs et haricots mais pas d'emblavures de patates douces. D'après les renseignements me fournis par les moniteurs Agri., rien n'a encore été fait dans les chefferies Ndarishikije et Hararawe quant aux plantations de patates douces et ce sont justement les deux chefferies qui en ont un plus grand besoin dans le Bututsi. Moi-même, je constate en sous-chefferie Ndikumwami, près du poste de Bururi que les emblavures ne sont commencées. Il serait souhaitable que le sous-chef en question, qui est un très bon élément, rentre d'urgence dans sa sous-chefferie et soit libéré des travaux routiers pour un certain temps*[151] *».*

Il s'agit d'une note de l'agronome-adjoint Van Cutsem à l'adresse de l'A.T. de Bururi et datée du 29 octobre 1943. Cette recommandation de Van Cutsem était d'autant fondée qu'il avait été démontré que les corvées avaient été parmi les causes de la famine de 1943.

Une autre innovation allait consister à rendre obligatoire les cultures saisonnières. C'est ce qui apparait dans l'arrêté royal n°5/1955 du 11 janvier 1955 en rapport avec les prescriptions relatives aux cultures obligatoires ainsi qu'aux travaux agricoles collectifs imposés. Dans son article premier, il est précisé les superficies arables à entretenir pour les cultures individuelles et les terrains qui étaient affectés à la culture de manioc. Nous y lisons ce qui suit :

[150] Bururi AF22[1] Dossier6,…Op.cit.
[151] Bururi AF22[1] Dossier 2, Agriculture-vivres, Culture de la patate douce, 1930-1948.

> *« Chaque ressortissant de l'Urundi dûment requis à cette fin par l'autorité compétente, est tenu de faire et d'entretenir les cultures individuelles de vivres suivantes : 35 ares de cultures vivrières saisonnières ; 25 de plantes vivrières non saisonnières dont 15 au moins seront obligatoirement plantées en manioc. Exception sera faite à cette dernière prescription pour les indigènes ne disposant que de terrains situés à une altitude supérieure à 1900 mètres où les 25 ares seront emblavés en patates douces, en pommes de terre ou tout autre tubercule préconisée par les autorités locales compétentes »*[152].

On comprend dès lors pourquoi certaines régions des chefferies du Bututsi et du Mugamba étaient exemptes de la culture de manioc jugé improductif dans les deux contrées. Des terres qui n'étaient pas d'habitude cultivées ont été aménagées pour les exploiter. C'est le cas des marais qui étaient jusque-là couverts de papyrus.

III.2.2. Exploitation des marais

Dans le but d'étendre les surfaces arables, les marais n'ont pas été épargnés. Donc, dans ce pays très peuplé, utiliser toute la terre disponible et possible devenait une nécessité. Ainsi fut entreprise la mise en culture des marais dont les premiers furent ouverts en 1925. Rappelons que les marais servaient, avant cette initiative coloniale de pâturages durant la saison sèche ainsi que la fourniture des matériels à travers les papyrus pour la vannerie. Le drainage des marais commence en 1925 et leur exploitation se généralise à partir de 1927. C'est à partir de cette politique que les HAV allaient être obligés de drainer les bas-fonds pour les dessécher *:*

> *« Proclamez partout que tous les marais sont ouverts aux cultures, que le bétail n'a aucune réserve et doit se contenter de ce qui reste. Et veillez à ce que, du matin au soir, les gens cultivent, que personne ne se croise les bras, écrivait Rykmans au délégué de Muyinga le 27 janvier 1928* [153]*».*

Signalons qu'avant cette initiative, les paysans passaient les mois de juillet, août et septembre sans cultiver, de façon générale. Cet appel du Résident Rykmansne concernait pas le territoire de Muyinga seulement, mais tous les Territoires de l'Urundi entier. On ne drainait pas n'importe comment comme notre informateur G. Bacanamwo nous le précise lors de nos enquêtes : « *Ils drainaient le principal chenal (umugazomukuru) divisant le marais en deux*

[152] *Bulletin administratif du pays de l'Urundi,* 1955-1960.
[153] ANABU, AHG.6. Archives de Muyinga, Rykmans au délégué de Muyinga, 27 janvier 1928. Cité par D. Nsavyimana, Op.cit., p.117.

parties (25m chacun). Chacun HAV mesurait depuis le principal caniveau sa propre propriété à cultiver,''Umwongawawuhabwa n'ikigazuzo'' »[154].

Les techniques mises en exécution avant de cultiver les marais sont aussi présentées par J. Gahama : « *La mise en valeur des bas-fonds humides et marécageux où poussaient urupfunzo (papyrus) et urukangaga (cyperuslatifolius) consistait d'abord en drainage avant le labour : technique dite kurenza au Mugamba. On délimite une parcelle en creusant de part et d'autre un chenal d'écoulement. La boue qu'on retire est répandue sur le champ. Une fois séchée, elle recevra les semences*[155] ».

Dès le lancement de ce projet d'exploiter les marais, les paysans ne le comprenaient pas nécessairement. Ils n'avaient jamais entendu parler de champs dans les marais de papyrus à en croire D. Nsavyimana :

> *« Pour la première fois de leur vie, il s'agissait de descendre après avoir laissé ses vêtements sur la lisière du marais dans des marécages puants, infectés de moustiques, où l'eau grise dans laquelle baignaient les papyrus, leur arrivait jusqu'à la taille. On devait se munir de houe et de machette. Après avoir coupé les papyrus et drainé, l'opération suivante consistait à couvrir la base des tiges de papyrus de boue et constituer ainsi des lopins de terre. Enfin, dans cette boue étaient plantées des boutures de patate douce* [156]».

On comprend bien que l'exploitation des marais a changé le paysage rural. Puisqu'au fur des années, les immenses étendues de papyrus cédaient la place aux champs de cultures telles que le maïs, le haricot, la pomme de terre, etc. Signalons que les éleveurs n'ont pas vu d'un bon œil cette ouverture des marais à la masse populaire alors qu'ils servaient de pâturages à leur bétail. Cependant, l'exploitation de ces nouvelles terres a été très bénéfique aux populations, car les récoltes intervenaient en pleine période de soudure de novembre à janvier.

Les innovations agricoles consécutives à la politique coloniale ont eu une conséquence remarquable : « Le paysage rural s'enrichit petit à petit de cultures ou de variétés nouvelles de plantes jusque-là non familières [157] ».

[154] G .Bacanamwo, Enquête effectué à Songa-Yengero, le 8 juin 2020.
[155] J. Gahama, Op.cit., p.180.
[156] D. Nsavyimana…Op.cit., p.206.
[157] Ibid., p.115.

Cela a amené certains auteurs à conclure, à propos de l'aménagement agraire au Burundi que : *« les paysages ont une histoire. Ils évoluent de nos jours, de dix ans en dix ans en fonction d'aménagements agraires ou du lancement de nouvelles plantations. Mais, ils ont toujours évolué, plus lentement peut-être, mais aussi profondément* [158] *»*.

Ce passage nous apprend judicieusement que le paysage vert des cultures vivrières, tant sur les collines que dans les marais, que nous voyons aujourd'hui dans tout le pays en général et dans le Territoire de Bururi en particulier, est le fruit d'un long processus. Signalons toutefois qu'il y a encore des fonds de marais qui ne sont pas cultivées jusqu'aujourd'hui, ils servent de pâturage et fournissent de la litière pour étables. C'est le cas par exemple du marais où passe la rivière jiji, qui sépare la commune de Bururi et celle de Songa. La plus grande partie de ces terres demeure inexploitée.

En parlant de l'impact des innovations agricoles, il nous est permis de revenir un peu sur les nouvelles cultures introduites dans le cadre de la politique coloniale d'accroitre l'éventail des plantes, ainsi que pour substituer celles qui étaient attaquées par des maladies diverses.

III.2.3. Accroissement de l'éventail de cultures vivrières

Le projet d'accroitre le nombre de cultures vivrières entretenues fut déterminant dans la tentative d'éradication des famines. La diversification des cultures vivrières a été à l'origine de l'amélioration du régime alimentaire non seulement en quantité, mais aussi en qualité. Les gens commencèrent à accéder aux éléments glucidiques (patate douce, maïs, pomme de terre), aux lipidiques en encourageant la consommation de l'huile de palme et aux protidiques en encourageant l'intégration de la viande, du poisson et d'autres nouvelles cultures vivrières[159]. En 1925, l'Ecole pratique de Kitega fit la culture d'espèces et de variétés nouvelles : orge, seigle, sarrasin, betteraves, luzerne trèfle, soja, *pois cajan.*

L'introduction de nouvelles variétés de haricot, de patate douce, manioc, maïs pour ne citer que celles-ci ont permis, dans une certaine mesure, un développement endogène du système traditionnel de production. Elle a en même temps d'élargir la gamme des produits consommés. Des cordes de patate douce de la variété *caroline Lee* ont été introduites dans la région du Buragane, et ont été plantées en marais.

[158] J.P.Chrétien, « Le refus et les perspectives d'une ''histoire rurale'' en Afrique des grands lacs », in J.P.Chrétien (éd.), *Histoire rurale de l'Afrique des Grands Lacs*, Guide de recherche n°1, AFERA, 1983, p. 19.
[159] A. Nizigiyimana, Histoire de l'alimentation dans la région de Bututsi (fin XIXe siècle-2ème moitié du XXe siècle), Mémoire, U.B., Bujumbura, 1987, p. 107.

Des semences d'arachide ont été vendues dans la région de Mabanda (Buragane) et une quantité de 2.100 kg de semences de froment ont été vendues dans la région de Rumeza (Bututsi), soit 26 ha semés. Pour le centre agri Bururi, 2.100 kg de froment ont été semés en octobre 1956. Un plan de rotation de 5 ha de maïs a été donné par la station Ineac de Kisozi[160]. Alors que les cultures anciennes perdaient progressivement leur place quant à l'espace agricole, les cultures nouvelles gagnaient du terrain. C'est le cas du sorgho, qui fut la première culture de la région du Bututsi qui perdit progressivement son importance. En fait, il n'a pas été encouragé par la colonisation parce qu'il servait à la fabrication de la bière dont la consommation était plutôt découragée. En effet, la pâte de maïs et un peu moins du froment avait remplacé celle du sorgho et d'éleusine. Ces deux céréales aujourd'hui marginalisées n'interviennent que dans la préparation de la bière et de la bouillie, là où elles existent encore. Mais finalement, toutes les initiatives visant à augmenter, bon an mal an, la production ont été explorées.

III.3. Semences sélectionnées et accroissement de la production

III.3.1. Le cas du manioc, du froment et de maïs

Dans le même but d'intensifier la production agricole, l'administration coloniale a introduit des semences sélectionnées qui allaient substituer les semences locales traditionnelles. Nous n'allons pas revenir sur toutes les plantes qui ont profité de ce type d'innovation, mais nous insistons sur trois seulement, à savoir le manioc, le froment et le maïs qui semblaient avoir attiré particulièrement l'attention de l'administration.

D'abord le manioc. Le 27 septembre 1941, l'Administrateur territorial de Bururi a reçu une lettre provenant du Directeur de la station de Rubona, J.B.H. Lejeune lui informant des boutures de manioc sélectionnées et l'instruisant sur la façon de les planter.

Nous en reprenons l'extrait suivant :

> *«Monsieur l'Administrateur territorial, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je remets ce jour à vos porteurs : 25 charges de 60 mètres chacune de tiges de manioc sélectionnées, 24 charges de 50 mètres chacune de tiges de manioc sélectionné. Ces tiges doivent être coupées en quatre et vous disposez ainsi de 10.800 boutures vous permettant de créer un champ de grande multiplication de 108 ares. Les boutures*

[160]Ministère des colonies, Plan décennal…, Op.cit., p. 10.

> *doivent être mises en place à 1m de distance, en tous sens, obliquement, les 4/5 de longueur dans le sol*[161] *».*

Malgré les réticences paysannes du début, le manioc a fini par s'imposer surtout dans la partie de l'Imbo[162].Rappelons que toutes les parties du manioc sont consommables, sauf la tige qui peut être utilisée comme le bois de chauffage quand elle est sèche. C'est notamment la disponibilité de variétés douces qui a entrainé son expansion.

La deuxième plante est celle du froment. Il s'agit d'une plante de catégorie des céréales qui s'adaptent bien dans les régions de haute altitude comme celle concernée par notre étude. Les semences du froment ont été d'abord distribuées chez les chefs et sous-chefs en vue de multiplier cette plante, comme nous pouvons le trouver à travers de cette correspondance du Résident à l'Administrateur territorial de Bururi:

> *« Je vous prie d'envoyer dès réception de la présente(c'est l'auteur qui a souligné) à la station expérimentale de Kisozi des porteurs pour y prendre 215 kg de semence de froment de la lignée 0381, afin de disposer, en mars prochain, de plus fortes quantités de graines et pour éviter les dégâts causés par les charançons. Il y a intérêt à semer ces froments dès la reprise des pluies. Il conviendrait de ne confier ces graines sélectionnées qu'à des chefs et des sous-chefs capables et de prendre toutes mesures utiles pour que les récoltes ne se perdent pas dans la masse et ne soient pas vendues pour la consommation. Le but à atteindre est en effet de remplacer progressivement les semences locales par des semences sélectionnées qui ont fait leurs preuves. J'attache la plus haute importance à ce que les résultats tangibles soient obtenus dans ce domaine lors de la prochaine récolte et je m'assurerai personnellement de ceux-ci*[163] *».*

Signalons que le froment est une plante céréalière dont le grain sert à l'alimentation humaine. Il s'agit d'une variété de blé tendre. Une fois moulues, ces graines forment la farine notamment utilisée pour faire de nombreux pains ou des pâtisseries[164]. Le Territoire de Bururi était compté parmi les zones qui avaient un bon rendement de froment.

[161] Bururi AF22[1], Dossier 3, Agriculture, Bulletin sur la situation…Op.cit.

[162] C'est dans le Mugamba que cette plante eut moins de succès. Pour s'opposer à cette culture, les paysans plantaient la bouture à l'envers.

[163] Bururi AF22[1]Dossier 3, Agriculture, Instructions relatives à la culture de froment 1944.

[164]https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/froment/ (consulté le 2 octobre 2020).

Concernant le maïs, il a été distribué dans les chefferies du secteur. Environ deux cent kilos de variété « dents de cheval »ont été fournis par la station de Kisozi.

Ce maïs est très apprécié par les paysans surtout que sa productivité est de loin supérieure à celle des variétés locales. L'innovation induite par ces céréales de variété rentable fut leur commercialisation.

Le froment par exemple procurait de l'argent aux paysans producteurs comme nous le trouvons à travers la lettre du 19 août 1948de l'Administrateur territorial de Bururi F. François adressée au missionnaire de la Kethulle de Ryhove Buta lui accorda la permission d'acheter le froment auprès des « indigènes » comme il lui avait demandé *: «Monsieur, suite à votre lettre du 5. 8. 48, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le marché du froment étant libre, il vous est loisible d'en acheter sans autorisation préalable. J'avise les chefs mentionnés que vous êtes désireux d'acheter du froment et rien ne s'oppose à ce que les indigènes vous en vendent*[165] *».*

Nous avons voulu connaître la quantité qu'un paysan récoltait et celle qu'il vendait de ce produit, mais nous n'avons pas pu trouver la documentation y relative. Grâce à la ''vigueur'' des mesures de la mise en valeur ainsi que leur exécution à la lettre, elles devinrent la base d'un accroissement remarquable de la production vivrière depuis la fin de la crise alimentaire de 1943-1944.

III.3.2.L'accroissement de la production vivrière de 1940 à 1955[166]

Tableau 2 : L'accroissement de la production vivrière

Période	Maïs	Haricot	Sorgho	Manioc	Patate	Eleusine	P.de terre	Petit pois
1940-45	18%	-11%	-3,5%	52%	6,7%	19,1%	-97,4%	-11%
1945-50	52,8%	58 ,4%	26 ,6%	64,5%	14,8%	28,4%	91,2%	27,6%
1950-55	21,5%	23,4%	22 ,4%	127%	27,6%	4,6%	5,7%	24,3%

[165] Bururi AF22[1] Dossier 2, Agriculture-vivres, marché pour produits, 1930-1948.
[166] E. Ngayimpenda,… Op.cit., 1985, p. 19

On constate un décollage considérable de la production durant la période des années 1945-50 par rapport à la période précédente. Là à notre avis deux raisons justifient cette augmentation de la production durant cette période. Rentrée progressive en production des nouvelles variétés de plantes et la fin de la seconde Guerre mondiale ainsi que l'arrêt de la mobilisation des populations rurales.

Le processus de rentabilisation de l'agriculture paysanne allait se poursuivre avec la protection des récoltes.

III.4. Techniques d'entreposage et de conservation des récoltes

Une bonne production dépend toujours de l'état des semences, du sol, des fertilisants, l'usage des produits phytosanitaires, etc. Nous n'y revenons pas pour avoir déjà abordé ces techniques. Il ne suffit pas de produire, il faut aussi savoir gérer les récoltes, entre autres, par une bonne conservation des denrées.

III.4.1. Entreposage des vivres

L'autorité coloniale a entrepris un projet d'ériger dans le pays des entrepôts de stockage et des greniers collectifs, toujours dans l'objectif de prévenir les famines. Les greniers collectifs ont été conçus dans le but de mieux conserver les semences hors des attaques des charançons. Aussi, ils permettaient de garder en réserves les semences nécessaires pour les saisons culturales suivantes. Remarquons qu'ici aussi, les Burundais n'ont pas attendu la colonisation pour adopter ce genre de pratiques. A. Hatungimana l'a relevé : « *Les modes de conservation des produits de subsistance sont variables suivant les espèces cultivées et les coutumes d'usage. Par exemple, les soins avec lesquels les graines (haricot, sorgho et éleusine) étaient logées dans de vielles poteries ou dans des greniers de fabrication artisanale, différaient beaucoup de la façon dont les tubercules étaient conservées dans le sol : les greniers étaient fixés sur des pilotis à une certaine hauteur du sol pour éviter les effets de l'humidité, leurs toits soigneusement couverts de chaume pour protéger les graines contre la pluie et les charançons*[167] ».

[167] A. Hatungimana*, Le café*…, Op.cit., p.38.

Avec la colonisation, les installations d'entreposage et de conservation étaient faites de hangars et greniers pour semences à l'intérieur du pays, un silo en hauteur et un entrepôt à Usumbura. Les hangars d'Usumbura et de Bururi furent érigés grâce à l'intervention du F.B.E.I. Ces hangars-silos étaient destinés aux vivres qui étaient stockés pour faire face aux éventuelles pénuries de production. Ce fut le cas du froment en ce qui concerne le Territoire de Bururi.

Donc, les hangars de stockage avaient l'objectif de lutter contre la spéculation lors de la baisse de la récolte. Ils pouvaient également servir où la production intérieure serait déficitaire ou onéreuse, à emmagasiner, avant leur distribution à l'intérieur, des vivres importés. Signalons que les produits conservés par les populations ne pouvaient être vendus que sur l'autorisation de l'autorité coloniale. C'est tout le sens de la correspondance du Résident de l'Urundi du 30 mai 1944 adressée à l'Administrateur territorial de Bururi l'invitant à interdire les habitants de vendre des vivres aux non indigènes : *«J'aimerais vous dire que vous ne pouvez laisser vendre des vivres par les indigènes aux non-indigènes avant la mi-juin. Il en résulte que jusqu'à cette date vous devrez vendre à la Mission de Kiremba et à la Laiterie de Bururi les vivres qui leur sont indispensables en prélevant sur votre stock provenant du service de ravitaillement »*[168].

On comprend que les paysans ne vendaient pas leurs produits à n'importe qui et n'importe quand. Ils devaient attendre les directives de l'administration même en cas de bonnes récoltes. De même, la conservation des récoltes était réglementée en fonction de leur usage.

III.4.2. Les semences et leur récolte

Concernant les greniers pour semences, des constructions de petite capacité furent érigées dans les chefferies. Ces greniers collectifs prévoyaient mettre à l'abri les semences des insectes et rongeurs très présents dans les greniers « indigènes » individuels qui d'ailleurs subsistaient en de nombreux endroits. Un paysan interrogé a gardé en mémoire cette nouvelle obligation coloniale : « *Il y avait des greniers où chacun était obligé de déposer quelques quantités de maïs, haricot et pois pour les semences de la saison culturale suivante. Ici chez nous, ces greniers étaient érigés à Mutsinda là où on exploite actuellement le sable. Les chefs veillaient au strict respect de cette mesure »*[169].

[168] Bururi AF22[1] Dossier 2, Agriculture-Vivres, Ravitaillement de postes en produits vivriers, 1944.
[169] A. Njangwa, Op.cit.

Les produits concernés étaient surtout les céréales. Afin de réussir cette mesure, l'administration belge institua une taxe hangars-semences. Elle fut remplacée par la taxe antiérosive imposée à partir de 1958. Il y avait de rigueur dans la collecte de ces produits. Le contenu de la correspondance du Résident de l'Urundi adressée à l'Administrateur territorial de Bururi datée du 27 novembre 1944revenait sur l'ordonnance-loi qui obligea les populations à collecter minutieusement les semences :

> *« Monsieur l'Administrateur territorial, j'ai l'honneur de vous faire savoir que dans le but de lutter efficacement contre la prolongation et l'extension de la disette qui sévit encore dans certaines régions de vos Territoires, j'ai décidé de vous prier d'appliquer judicieusement l'ord.-Loi du 20.8.1927(approuvée par Décret du 3.12.1928) qui oblige les indigènes à approvisionner au moins dix kilos, (souligné par l'auteur)par habitant de graines nécessaires aux semailles. Ces approvisionnements devront se faire sur le produit de la prochaine récolte de haricots et pois (de janvier 1944 environ) sur la base de 1 kilo de semailles par are à ensemencer aux semis de mars, avril 1944. Ils se feront par colline, dans des hangars collectifs sous la surveillance des sous-chefs, chargés, avec les chefs, de leur constitution de leur conservation, et de leur emploi, sous la responsabilité des Administrateurs territoriaux*[170] *».*

On peut se demander si tout le monde (HAV) pouvait fournir dix kilos de haricot, pois et maïs.La question vaut pour les gens de Mugamba et Bututsi qui étaient à cette époque prises en tenaille par la faim. La conservation des quantités de récoltes destinées aux semences fit donc l'objet d'une particulière attention. Il fallait d'abord dissuader les paysans de continuer leur vieille méthode de mélanger les futures semences avec de la cendre soit disant pour empêcher leur détérioration. Mais comment étaient érigés les hangars et quelles ont été les nouvelles précautions prises ? L'extrait de ce rapport officiel mérite d'être repris ici :

> *« Hangars à toit parfaitement étanche, fermée des quatre côtés, avec une porte d'entrée et une porte de sortie et, sous le toit, des ouvertures des aérages dans les cloisons latérales(ouvertures à dimensions réduites pour empêcher les vols). L'aire des hangars sera couverte d'une couche de latérite. Aussitôt les hangars construits, on y fera du feu pour qu'ils soient bien secs avant de recevoir les semences. Dès que l'entreposage commencera, le foyer sera enlevé définitivement (souligné par l'auteur) pour éviter les risques d'incendie. Les semences seront apportées dans des cruches : celles-ci seront déposées par terre et sur une claie solide établie à environ un mètre du*

[170] Bururi AF22[1] Dossier 3, Agriculture, Rapport sur la situation vivrière sur le Territoire de Bururi, 1930-1944.

> *sol de part d'autre d'un couloir suffisamment spacieux. Avant d'apporter leurs semences, les indigènes y auront incorporé des cendres de bois (cendres d'écorce de bananiers si possible), c'est-à-dire qu'ils devront les préparer comme ils ont l'habitude de le faire quand ils les conservent chez eux*[171] ».

En Territoire de Bururi, comme pour l'ensemble de l'Urundi, il semble que, dans le domaine agricole vivrier, qu'il y eut plus d'amélioration que de réelles innovations techniques. La houe et la serpette restent encore les seuls outils de travail du paysan. D'autres l'ont déjà relevé : « Lorsqu'on remonte aussi loin que les écrits le permettent dans l'histoire de l'agriculture au Burundi, on se rend compte que les techniques de production ont peu évolué, peu d'intrants agricoles, diversification et association de cultures, peu d'intégration de l'agriculture et l'élevage[172] ». Donc, on peut conclure en disant les innovations techniques agricoles sous la colonisation revêtaient un caractère d'imposition. Par conséquent, les techniques apportées dans ce domaine ont rarement permis, le passage d'une agriculture paysanne vers une agriculture de marché.

III.5. Marchés des vivres et leur intérêt économique

Sous ce titre, nous analysons les apports économiques générés par les marchés, en tant que lieux d'échanges par excellence. Nous savons déjà que les échanges monétarisés ont permis à de simples paysans, naguère vivant du troc, d'avoir de l'argent frais. La question qui nous intéresse en deuxième lieu est de savoir si la commercialisation des denrées alimentaires a changé le mode de vie des producteurs. Il nous semble enfin intéressant de voir à quel point ces marchés ont relevé les finances coloniales avant de conclure.

III.5.1. Produits et quantités vendus

La commercialisation des produits vivriers s'affirma à partir des années 1930. Au marché, les vendeurs d'un même produit se mettaient ensemble. Il faut noter qu'en l'absence des balances, on utilisait de petites cuvettes d'environ 75 cl, ce qu'on appelle «*akabakure* » en kirundi pour mesurer les produits céréaliers. Ces cuvettes sont utilisées même aujourd'hui. Des produits comme la farine de manioc, se vendaient par double de poignée au moment où l'arachide, le sel se vendaient par petits tas, dans une petite boite de conserve[173].

[171] Idem.
[172] P.F. Ndimira, *Evolution de l'agriculture au Burundi depuis l'ère coloniale jusqu'à nos jours*, Mémoire, U.B. Bujumbura, 1989, p.21.
[173] R. Bourgeois,*Banyarwanda…,* Op.cit., p.582.

Les prix moyens sur le Territoire de Bururi en 1939 et en 1944 pour le haricot, le pois, le maïs, la pomme de terre et la patate douce étaient plus ou moins connus. En 1939, le haricot et le poiscoûtaient0,85F le kilo, la pomme de terre, 0,15F, le maïs, 0,40F contre 0,10F le kg pour la patate douce.

Pour l'année 1944, le haricot et pois étaient montés jusqu'à 1,30F le kilo, la patate douce à 0,30F et le maïs à 0,70F[174]. On constate que le prix de ces denrées alimentaires a connu une hausse durant cette période de 1939 à 1944. Il y a eu une diminution des denrées alimentaires au marché suite à la famine de 1943-1944, d'où la montée des prix. L'éclatement de la seconde Guerre mondiale a eu aussi des conséquences négatives sur les prix des produits alimentaires. Les marchés battaient leur plein entre 10 heures et 14 heures. Certains des produits qu'on trouvait sur les marchés situés près des postes administratifs, se vendaient à des prix exorbitants, attendu qu'ils s'adressaient à une clientèle d'Européens ou à des Africains dits évolués qui étaient censés, dans l'esprit des vendeurs, avoir des moyens de payer grassement[175]. On a l'idée des quantités vendues sur les marchés locaux et destinées à la consommation locale. Si nous prenons par exemple les années 1935 et 1936, on a le tableau suivant :

Tableau 3 : La quantité de quelques produits vendus en 1935 et 1936.

Année	**Type de produit**	**Quantité (en tonnes)**
1935	Manioc sec	14,5
	Pomme de terre	23
	Maïs	3,5
	Patate douce	18,5
	Arachide	1
1936	Manioc sec	22,5
	Pomme de terre	26
	Maïs	4
	Patate douce	18
	Arachide	1

Source : A.N., Territoire de Bururi, Archives non classées, R.A. 1936. Cité par J.C. Nkurunziza, *Evolution politique et économique du Bututsi-Buzibira (fin 19es-1956)*, Mémoire, U.B., FLSH, Bujumbura, p. 122, 1989.

[174] R.A.B.R.U., 1939-1944, p. 85.

[175] F. kinigi, *Réalisations économiques de la Belgique au Rwanda et au Burundi pendant les vingt premières années de son administration (1920-1940),* Mémoire, U.B., Bujumbura, 1971, p. 145.

La production de ces denrées a été certes timide, mais régulière. Quant à la demande, peu de paysans achetaient des produits vivriers au marché, sauf en cas de pénurie liée à la famine ou disette. D'après les informations recueillies aux archives par exemple, des firmes comme l'*Agrundi* implantée à Rumonge achetait de la pomme de terre et en arachide.

S'agissant de la valeur monétaire des productions agricoles, nous reconnaissons qu'il n'a pas été aisé de constituer des séries statistiques significatives. L'absence de données chiffrées dans les fonds d'archives consultés est, entre autres, l'origine de cette difficulté. Toutefois, nous disposons de quelques données relatives aux principales transactions sur les marchés les plus importants du Territoire, au moins pour l'année 1940.

Tableau 4 : La valeur de quelques produits vendus en 1935 et 1936.

Produit	**Quantité (tonnes)**	**Prix unitaire (F/kg)**	**Valeur totale**
Banane	600	0,10	60 000
Haricot et pois	300	0,50	150 000
Eleusine	120	0,40	48 000

Source : Tableau réalisé à base des éléments des A.N., Territoire de Bururi, AR, 1940 cité par J.C. Nkurunziza, Op.cit., p. 134.

Cet exemple permet de dire qu'en 1940, la commercialisation des produits agricoles était devenue une réalité dans notre territoire d'étude. Signalons que la vente des vivres ne se limitait pas seulement au marché intérieur. Quelques denrées étaient vendues aux commerçants exportateurs. A titre d'exemple, en 1935, 229 tonnes de farine de manioc et 23,85 tonnes de haricot ont été écoulées. On note aussi, pour la même année, 119,53 tonnes d'huile de palme et 42 tonnes de poissons séchés destinées à l'exportation, surtout vers le Congo voisin. Ce commerce continua en 1936, puisque 10 tonnes de farine de manioc, 26 tonnes de haricot, 8,50 d'huile de palme et 17,10 tonnes de poissons séchés ont franchi les frontières de l'Urundi[176].

[176]A.N., Territoire de Bururi, AR, 1940 cité par J.C. Nkurunziza, Ibidem., p. 134.

Avec l'intensification des voies de communication, les vivres circulaient facilement à travers tout le pays. Dans ce cadre, il fut décidé de consentir à un effort particulier pour équiper la région d'un réseau routier capable d'assurer en tout point et tout moment le transport de vivres. C'était dans le but de développer et d'exploiter les richesses agricoles de différents coins du Territoire de Bururi que les Belges prirent l'initiative de multiplier des marchés. Voici certains marchés qui étaient déjà mis en place en 1936[177] : Nyanza-lac, Rumonge, Kigwena, Bururi, Matana, Manyoni, Muyange. Avec la rentrée de l'argent tiré de la vente des produits vivriers, les mouvements d'émigration vers l'Ouganda ou le Tanganyika Territory tendaient à diminuer. Comme nous l'avons déjà vu plus haut, certains HAV quittaient leurs familles pour aller chercher de l'argent dans le but de s'acquitter de l'impôt. Désormais, ils pouvaient le trouver sur place. Il y a lieu de conclure que le comportement de ne produire que ce qui était nécessaire à la famille n'était plus valable, car la surproduction n'était plus considérée comme le gaspillage de l'énergie puisqu'elle était cette fois-là écoulée au marché.

III.5.2. Vers un nouveau vécu sociétal ?

Rappelons qu'avec l'établissement des marchés**,** il apparut une nouvelle forme d'échanges par l'introduction de la monnaie. La population finit par s'adapter à la nouvelle situation. Surtout les produits vivriers naguère échangés en nature, étaient achetés contre la monnaie. La monétarisation progressive des échanger a entrainé la disparition progressive des formes de troc et a de manière générale, valorisé les produits vivriers.

En moins d'une vingtaine d'années, le Burundi passa d'une économie de troc à une économie monétaire, pouvait conclure J. Gahama[178]. Au cours de la famine 1943-44 par exemple, les gens du Mugamba utilisaient la monnaie pour acheter l'urubere (variété de sorgho blanc) au nord[179]. La monnaie a d'une certaine manière, contribué à la lutte contre les famines. La preuve en fut que peu de famines se sont produites à une époque où l'usage de la monnaie était vraiment courant[180]. L'argent a permis de s'approvisionner dans les régions moins touchées par des crises alimentaires graves.

[177] A.N. Dépôt central, Territoire de Bururi, Archives non classées R.A, 1936.
[178] J. Gahama,…Op. cit., p.157.
[179] S. Kirura*, Les principales calamités publiques qui frappèrent le Burundi entre 1850-1950*, Mémoire, E.N.S., 1975, p. 63.
[180] F. Kinigi, ''Le commerce chez les anciens Barundi'', in *culture et société* (vol.3, 1980, pp. 165-173).

Aussi, un paysan qui a gagné son argent pouvait s'acheter les habits en coton venant de l'Europe ainsi que d'autres matériels usuels dans la vie quotidienne tels que les ustensiles domestiques modernes, savons, etc.. Plus intéressant, il s'acquittait de l'impôt facilement tout en restant près de sa famille.

III.5.3. Les marchés de vivres et les finances coloniales

Au début des années 1930, les chefs ont reçu l'ordre d'avoir au moins un marché dans leurs chefferies. Ils devaient surtout s'assurer de leur approvisionnement en produits importés manufacturés, mais aussi en produits locaux. On comprend le sens de cette exigence coloniale : les marchés ont été le premier canal qui faisait entrer tant de taxes sur les produits ainsi que sur les tarifs de location. C'est ce qu'on lit à travers cette note en rapport avec l'organisation commerciale du Territoire :

> *« Création de marchés vont de pair à une taxe sur les marchandises et produits vivriers qui s'y vendent. En 1958, nous trouvons des marchés en quantité qui sont ouverts dans cette année. Cela se manifeste à travers des décisions prises par des conseils de chefferies, fixant des tarifs de location des emplacements prévus sur les marchés établis sur les terres de leurs chefferies : chefferie du chef Ugano, D. (Dunga, Vugizo, Munini avec 7.00frs sur chaque emplacement du marché) ; chefferie Ndarishikije Pierre Claver (marchés de centres de négoce : Binyuro :7500 frs, marchés publics : Manyoni : 4000 frs, Karehe :4000 frs) ; chefferie de Mugamba-Buzibira de Ndakoze, A.(marchés des centres de négoce, Tora :5000 frs, marchés publics, Muzenga :2000 frs, Kabumburi : 2000 frs, Muyange :2000 frs)*[181] *».*

L'établissement des marchés a effectivement permis à l'administration de collecter beaucoup de taxes, non seulement sur les produits vendus, mais aussi sur les tarifs de location des emplacements aménagés autour des marchés.

[181] Bururi AF22, sous dossier 2, organisation commerciale, 1946-1961. Lire aussi « papiers de Smets », dossier G : cultures matériels, marchés : 108-110 (Bururi), 110 (Kibago), 111-114 (Kigwena).

Conclusion partielle

Les innovations introduites par la politique agricole coloniale ont entrainé des conséquences remarquables tant sur le plan social que sur celui de l'économie. Dans le domaine social, des interdits alimentaires qui freinaient le développement des plantes nouvellement introduites ont été combattus. Ce qui a permis l'élargissement d'éventail de cultures qui était auparavant très réduit surtout dans les régions du Mugamba et du Bututsi. Toutefois, les sanctions infligées aux contribuables qui ne remplissaient pas les règlements relatifs aux cultures vivrières obligatoires comme les coups de chicotte, les amandes, la prison, etc., n'ont pas été bien accueillies dans la société qui n'avait pas habitué de telles humiliantes sanctions. L'augmentation du nombre des agronomes, moniteurs agricoles a été bénéfique dans ce domaine quoi que cette initiative fut adoptée tardivement.

Dans le domaine économique, des superficies arables ont été augmentées tant sur les collines que dans les fonds de marais. Cependant, le fait de cultiver loin de rugo, surtout les cultures obligatoires, a entraîné l'abandon de ces cultures par les paysans suite au vol et aux animaux sauvages qui les endommageaient. Quant à l'exploitation des fonds de marais, il y a eu des mutations admirables car des papyrus cédèrent la place aux cultures de pomme de terre, de haricot, de maïs, de patate douce, etc. Mais, ce projet de cultiver dans les marais a d'abord surpris les paysans qui n'avaient jamais vu telle exploitation et il a été aussi mal accueilli par les éleveurs qui s'en servaient comme des pâturages.

Les techniques culturales introduites étaient déjà pratiquées par les Burundais en général et les paysans de Bururi en particulier, car ils les pratiquaient longtemps avant le colonisateur. Ce dernier n'a fait qu'améliorer les techniques trouvées sur place. On fait référence ici à la conservation des récoltes, l'usage des fertilisants, l'irrigation, etc. Cependant, l'établissement des marchés dans notre zone d'étude, accompagné de la construction des infrastructures routières ont été très bénéfiques aux gens de Bururi. On peut énumérer quelques avantages qu'apportait le marché : gagner de l'argent par la vente des cultures vivrières ainsi que d'autres produits d'un paysan lui permettant de s'acquitter de l'impôt, de satisfaire d'autres besoins quotidiens, diffusion de la monnaie, etc. Bien que l'impact de ces innovations sur le point de vue économique aient des victimes des travaux de traçage des routes qui reliaient les chefferies et les marchés resteront indélébiles dans la mémoire des paysans de Bururi.

CONCLUSION GENERALE

Dès son arrivée au Burundi, l'administration coloniale a très vite constaté le premier ennemi des Burundais était la crise alimentaire. En effet, des disettes et famines se répétaient périodiquement dues notamment aux changements climatiques et aux cultures qui ne résistaient pas aux caprices climatiques. En mettant en place la politique agricole dans le secteur vivrier, son ambition était de juguler les disettes et famines. Pour la mettre en application, des stations expérimentales destinées à multiplier et à sélectionner des semences ont été mises en place. De nouvelles variétés de cultures vivrières ont été introduites et des superficies arables augmentées.

Des mesures accompagnant cette politique ont été prises, parmi lesquelles le désengorgement des régions densément peuplées pour installer une partie de leurs populations dans les régions moins peuplées et fertiles ou vers les paysannats notamment créés après la seconde Guerre mondiale. Ainsi, il fallait l'imposition des superficies à cultiver pour les cultures vivrières obligatoires notamment le manioc et la pomme de terre. Cependant, des outils arables sont restés presque les mêmes que ceux utilisés depuis la période précoloniale. Dans tous les cas, les innovations techniques agricoles au Burundi revêtaient un caractère d'imposition alors que les mentalités des paysans, la famille produisait selon ses besoins. Cela veut dire qu'une famille de grande progéniture devrait étendre les superficies d'emblavures. Les efforts à fournir étaient donc dictés par le nombre de bouches à nourrir.

Dès lors, toute obligation de produire indépendamment des besoins en nourriture était mal vécue par des populations amenées à faire de la résistance passive. Par conséquent, cette politique voulue par l'administration coloniale a souvent débouché sur des échecs. Pour qu'il y ait une réussite effective, il fallait que le colonisateur s'efforçait de percer cet univers à partir des apports de l'expérience du paysan, créer un climat de communication et d'échanges. Ce fut le manque de ce climat qui fut également à la base de la résistance passive à la campagne en faveur du manioc par exemple. Les populations se sont montrées réfractaires à l'introduction de ce tubercule pour deux raisons à savoir, le fait que les champs de manioc se trouvaient loin du « rugo » et la récolte se faisait après 18 mois d'une part, et d'autre part, alors que le petit pois et le haricot se récoltaient deux fois par an. C'est pour dire que l'innovation agronomique fut un processus long aux résultats lents.

Cependant, l'augmentation de la production qui s'obtint petit à petit, a entraîné de profonds changements dans le vécu des paysans. L'établissement des marchés dans tout le Territoire de Bururi a valorisé le travail agricole, car les cultures vivrières devenaient commercialisables. Grâce à cette politique agricole, on a assisté à une certaine élasticité de la production qui se traduisait par l'extension de la gamme des cultures vivrières et par l'intensification de la polyculture qui fut très intéressant. Cette valorisation dépassa le stade d'une consommation immédiate pour intégrer une grande partie des paysans du sud de l'Urundi dans les circuits commerciaux.

Il reste vrai cependant que le domaine agricole resta le parent pauvre de l'innovation cette fois, technologie au regard de la faible utilisation de l'engrais chimique et du caractère rudimentaire des instruments aratoires mobilisés. Le seul outil que le paysan utilisait pour cultiver demeura la houe. Le colonisateur, après avoir constaté que le pays était suffisamment peuplé, tous les travaux susceptibles d'être effectués par les machines furent exécutés par la force physique vu que la main d'œuvre y était abondante. Ce fut le cas par exemple lors du traçage des routes. Nous pensons que c'est dans ce contexte que le colonisateur n'a pas introduit des outils aratoires modernes qui auraient sans doute allégé le travail d'un paysan et participait à l'accroissement de la production à faible coût humain.

En somme, quoi que la mise en exécution de la politique coloniale belge en agriculture vivrière fût menée par force, son résultat a été bénéfique, elle a par exemple diminué les famines. Rappelons que la famine de 1943-1944 a été la dernière qui a secoué le pays. Le paysan burundais a fini par comprendre la nécessité de produire beaucoup. Au terme de notre travail, nous ne prétendons pas avoir épuisé le sujet. Toutefois, nous espérons avoir contribué à l'étude de l'histoire rurale de notre pays. Dans notre modeste travail, le lecteur y trouvera les renseignements relatifs aux réalisations du pouvoir colonial belge dans le secteur vivrier au Burundi en général, et en territoire de Bururi en particulier. Le chemin reste long pour savoir comment les cultures vivrières ont été développées depuis la période coloniale belge, en ciblant par exemple une ou deux plantes uniquement. Ainsi, il serait intéressant de quitter l'espace territorial pour privilégier des monographies collinaires, une façon de comprendre l'histoire rurale de notre pays par le bas, c'est-à-dire au niveau de petites entités locales.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A. Les ouvrages publiés

1. BARAMPAMA, A., Le manioc en Afrique de l'Est, Rôle et perspectives dans le développement agricole, Paris, Karthala, 1993,287 p.

2. BOURGEOIS, R., Banyarwanda et Barundi, tome 1, Bruxelles, Institut Royal Colonial Belge, 1954-1959, 792 p.

3. COCHET, H., Crises et révolutions agraires au Burundi, Paris, Karthala, 2001, 468 p.

4. CHRETIEN, J.P., Histoire rurale de l'Afrique des Grands Lacs, Guide de recherche n^{0}1, AFERA, 1983, 20 p.

5. GAHAMA, J., Le Burundi sous administration belge. La période du mandat, 1919-1939, Paris, Karthala, 2001, 467 P.

6. GOUROU, P., La densité de la population au R-U, Esquisse d'une étude géographique, Bruxelles, 1953, 239 P.

7. HARROY, J.P., Burundi 1955-1962. Souvenirs d'un combattant d'une guerre perdue, Hayez/ Bruxelles, 1987, 142 P.

8. HATUNGIMANA, A., Le café au Burundi au XXe siècle, Paris, Karthala, 2005. P. 512.

9. LEURQUIN, Ph., Le niveau de vie des populations rurales du Ruanda-Urundi, Paris, Louvain, 1960, 420 p.

10. MINISTERE DES COLONIES, Plan décennal de développement social et économique du R-U, Bruxelles, De visscher, 1951, 598 p.

11. MWOROHA, E. (éd.), Histoire du Burundi, des origines à la fin du XIXe siècle, Paris, Hatier, 1987,272 p.

12. RYKMANS, P., La politique coloniale, Bruxelles, Institut Royal coloniale belge, 1953, 46 p.

B. Les articles, périodiques et cours

1. BOUUAERT, C., « la situation en Urundi », in Ami, n°100 mars 1953, P.77.

2. BIDOU, J.E., « Production vivrière et autosuffisance alimentaire au Burundi », in Histoire sociale de l'Afrique de l'Est, Actes du colloque de Bujumbura, 17-24 octobre, 1987, pp. 251-267.

3. CHRETIEN, J.P. (éd.), « Histoire rurale de l'Afrique des grands lacs », Cahiers d'Histoire n°2 et 4, Karthala, Paris, 1984, P.236.

4. CHRETIEN, J.P., « L'évolution des systèmes agricoles au Burundi, une dynamique conflictuelle », Cahiers du CIDEP, 17, Louvain-la-Neuve, 1993, p.100.

5. GAHAMA, J.,-« Histoire du Burundi des origines à l'indépendance », cours de deuxièmes candidatures au département d`Histoire et de Géographie, Bujumbura, 1990.

-« L'organisation territoriale du Burundi », cours de première Licence au département d`Histoire, Bujumbura, 1991.

6. HABIMANA, B. et HARROY, J. P., « Instauration et abrogation des cultures vivrières obligatoires au Rwanda », Civilisations, 30, 3-4, 1980, pp.176-213.

7. KINIGI, F., « Le commerce chez les anciens Barundi », in culture et société, vol.3, 1980, pp. 165-173.

8. LEPLAE, E., « Les cultures obligatoires en Afrique Centrale », Congrès colonial national, $n^0$27, Ve session, 1936.

10. MOLITOR, G., « Note sur quelques problèmes agricoles du R-U », in Servir, n01, Astrida, 1940, pp.15-20.

11. NDAYISHIMIYE, J.P., « Géographie et développement rural », Les paramètres écologiques de la mise en valeur des régions du Bututsi et du Mugamba-Sud, in Questions sur la paysannerie au Burundi, U.B, FLSH, Bujumbura, 1985, PP 94-106.

12. NSABIMANA, T., « le contrôle de la main-d'œuvre au Burundi (XIXe siècle environ 1930), Histoire et ethnologie africaines », édité par G.THOVERON et H.LEGROS, Civilisations, Vol.XLI, n°1-2, Bruxelles, 1993, pp.308-327.

C. Thèses et mémoires

1. Thèses

1. HATUNGIMANA. A, La caféiculture au Burundi : économie et Société des débuts à l'indépendance : 1920-1962, Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, 1999, 649 p.

2. MUKURI, M., Les transformations de l'agriculture au Burundi sous la colonisation belge (1924 - 1959), Université Laval, Québec, 1990, 489 p.

3. NDAYISHIMIYE, J.P., Les paysans des hautes terres du Burundi : l'exemple du Bututsi, Bordeaux, 1981, 407 p.

4. NSAVYIMANA, D., La mobilisation de la force de travail au Burundi sous le mandat belge : 1920-1940, Louvain, Université catholique de Louvain, 2V, 1989, 430 p.

2. Mémoires

1. BERAHINO, C., Histoire des techniques de productions agricoles au Burundi, De la fin du 19ème siècle à 1993, U.B., FLSH, Bujumbura, 1999, 66 p.

2. KAVAKURE, L. Famines et disettes au Burundi (fin 19^{e}-1ère moitié 20èS), U.B., FLSH, Bujumbura, U.B., 1982, 174 p.

3.KINIGI, F. Réalisations économiques de la Belgique au Rwanda et au Burundi pendant les vingt premières années de son administration (1920-1940), U.B., ENS, Bujumbura, 1971, 168 p.

4. KIRURA, S., Les principales calamités publiques qui frappèrent le Burundi entre 1850-1950, E.N.S., Bujumbura, 1975, 63 p.

5. MISIGARO, C., La politique coloniale belge des travaux forces au Burundi (1925-1952), UB, FLSH, Bujumbura 1983,118 p.

6. MUKURI, M., Histoire socio-économique de Mugamba-Sud (fin 19è siècle-1943), U.B., FLSH, Bujumbura, 1978, 125 p.

7. NDAYISENGA, M., Evolution de l'infrastructure routière au Burundi et son impact socio-économique (193091987) : Cas de l'ancien Territoire de Bururi, U.B., FLSH, Bujumbura, 1992, 72 p.

8. NIZIGAMA, A., Histoire de l'alimentation dans la région de Bututsi (fin XIXe siècle-2ème moitié du XXe siècle), U.B., FLSH, Bujumbura, 1987, 154 p.

9. NKURUNZIZA, J.C., Evolution politique et économique du Bututsi-Buzibira (fin 19es-1956), U.B., FLSH, Bujumbura, 1989, 152 p.

10. NSABIMANA, S., Transformations socio-économiques consécutives à la présence coloniale en territoire de Bururi, U.B., FLSH, Bujumbura, 2008, 110 p.

11. NTAMOBWA, A., La politique agricole et économique belge au Burundi face aux crises alimentaires (1925-1960), U.B., FLSH, Bujumbura, 1978, 152 p.

12. NZOYIHERA, E., Transmission de l'Etat colonial au Burundi : Exemple de la contrainte dans le domaine agricole, U.B., FLSH, Bujumbura, 2008, 102 p.

13. SIMBIZI, C., La crise alimentaire au Burundi : 1943-1944, U.B., FLSH, Bujumbura, 1988, 173 p.

14. SINDAYIHEBURA, F., Evolution de la chefferie du Bututsi de 1930-1960, U.B., FLSH, Bujumbura, 1982, 146 p.

15. SINDIHO, A., Les migrations saisonnières de la main-d'œuvre de l'ancien territoire de Bururi vers le Tanganyika-Territory en période coloniale (1920-1960), U.B., FLSH, Bujumbura, 1989, 144 p.

D. Archives

1. Kitega, AA 39, Rapports trimestriels agricoles (état des cultures, nouvelles cultures), 1933.

2. Kitega, AA 42, Rapports agricoles trimestriels (état des vivres et semences), 1935.

3. Kitega, AA 223, L.1 b, Essai de nouvelles cultures : inumbu, amega, impande, inkore, 1935-1937.

4. Ruyigi, AG22. 9 à 11, paysannats indigènes.

5. Bururi, AF22. 1à 4, Agriculture (rapports agricoles), instructions, produits agricoles.

6. Bururi, AF 22. 18, Agriculture et chasse aux animaux déprédateurs.

7. Bururi, AF6, Organisation politique et Administrative.

8. Bururi, AF 14.1 à 6, Maladies du sommeil, pian, dysenterie, variole, cholera, rage et autres maladies professionnelles.

9. Bururi, AF 5. 1 à 6, Organisation politique des chefferies, autorités indigènes (chefs, sous-chefs, bourgmestres et conseillers communaux, 1930-1961.

10. Bururi, AF66. 1, Textes règlementaires, ordonnances et arrêtés, 1957.

11. Bururi, AF66. 2 à 15, Correspondances diverses expédiées ou reçues par l`A.T. de Bururi, 1930-1961.

12. Bururi $AF6^5$. 1, Organisation politique des chefferies, 1933-1945.

13. Bururi $AF6^5$. 2, Rectification des limites des chefferies Kisidizo et Nyambikiwe, 1930-1935.

14. Bururi $AF6^5$. 1, 3, organisation politique des chefferies, 1930-1957.

15. Bururi $AF22^1$. 6, *A*griculture et Elevage, 1930-1960.

16. Bururi $AF22^1$. 3, Bulletin sur la situation de l`agriculture dans les chefferies.

17. Bururi $AF6^3$. 9, Rapport annuel sur le Territoire de Bururi, 1955.

18. Bururi $AF22^1$. 1, Rapport sur le passage des sauterelles et la présence des *criquets.*

19. Bururi $AF22^2$. 4, le service de l'Agriculture-chasse-faune, 1955-1959.

20. Bururi AF22, sous dossier 2, organisation commerciale, 1946-1961. Lire également « papiers de Smets », dossier G : cultures matériels, marchés : 108-110 (Bururi), 110 (Kibago), 111-114 (Kigwena).

E. Sources électroniques.

1. fr.wikipedia.org › wiki › Agriculture vivrière, (consulté le 25 septembre 2020).

2. https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/froment/ (consulté le 2 octobre 2020).

3. www.larousse.fr (consulté le 5 octobre 2020).

4. www.toupie.org/Dictionnaire/Productivite.htm (consulté le 20 septembre 2020).

ANNEXES

Annexe 1 : Les sources orales

Liste des informateurs interviewés lors de l'enquête sur terrain

Nom et prénom	Age	Fonction	Colline	Commune	Province	Date
1. Bacanamwo Gaspard	90	Retraité (tribunal de Matana)	Yengero	Songa	Bururi	8/6/2020
2. Baranjoreje Raphaël	91	Agri-éleveur	Mugozi	Bururi	Bururi	11/6/2020
3. Barutwanayo Adrien	74	Agri-éleveur	Rutoki	Rutovu	Bururi	9/6/2020
4. Busenge Boniface	83	Agri-éleveur	Mujigo	Buyengero	Rumonge	13/6/2020
5. Matabura Mathias	82	Agriculteur	Kiryama	Songa	Bururi	9/6/2020
6. Ndayifukamiye Jean	50	Agriculteur	Kigina-Mugomere	Mugamba	Bururi	12/6/2020
7. Njangwa Abel	88	Agriculteur	Tara	Songa	Bururi	10/6/2020
8. Nyandwi Salvator	77	Agriculteur	Mugozi	Bururi	Bururi	11/6/2020

2. Questionnaire

1. Politique coloniale belge agricole sur les cultures vivrières

a. Durant la période coloniale, il y aurait eu une politique de promouvoir les cultures vivrières. Pourquoi d'après vous cette politique ?

b. Ici dans votre région auraient-elles existé des disettes et famines ? Comment était la situation ? Et, où est-ce que vous vous approvisionniez en nourritures ?

c. Pendant ces dures épreuves, y aurait-il des morts ou ceux qui ont émigré à cause de ces fléaux?

2. Extension de l'espace cultivable

a. Quelles mesures ont-elles été prises pour éradiquer ces disettes et famines par l'administration coloniale ?

b. Ces mesures d'entretenir des champs de cultures obligatoires ont-elles été observées ?

c. Les marais n'étaient-ils pas exploités avant cette politique ?

3. Les cultures vivrières obligatoires.

a. Quelles sont ces cultures et pourquoi vous devriez les entretenir obligatoirement ?

b. Comment et où exploitiez-vous les champs collectifs ?

c. Où trouviez-vous les boutures de ces cultures ? C'était gratuit ou vous les payiez? Et qu'elles étaient les sanctions envers ceux qui refusaient d'obéir?

4. Les nouvelles espèces de cultures vivrières qui sont introduites durant cette période.

a. Y aurait-il de nouvelles cultures qui sont introduites dans votre région ?

b. Lesquelles ? Ces cultures poussaient-elles bien et les aviez-vous aimées ?

c. Toutes ces nouvelles cultures, étaient-elles pratiquées collectivement et obligatoirement?

5. L'impact au point de vue social et économique de ces innovations.

5.1. Dans le domaine social.

5.1.1. Coutume basée sur les interdits alimentaires.

a. Avant cette politique agricole, il y avait des interdits liés à la consommation de certaines plantes avant ou après de boire de lait. Cette coutume n'a-t-elle été un obstacle au développement de ces nouvelles cultures ?

b. Les agri-éleveurs ont-ils accueilli favorablement toutes ces cultures ?

c. Comment ces interdits ont-ils connu un recul ?

5.2.2. Recrutement de nouveaux agronomes sortant des écoles professionnelles agricoles.

a. Pour avoir accès à l`école professionnelle agricole, qu'en étaient les critères ?

b. Combien d'agronomes aviez-vous avant ce recrutement dans votre région ? Et après ?

c. Auriez-vous enregistré l'augmentation de rendement grâce au travail de ces agronomes ?

5.2. Dans le domaine économique.

5.2.1. Etablissement de marchés vivriers et leur apport économique.

a. Avant l'établissement des marchés dans votre région, vous pratiquiez le troc. Que furent les avantages du nouveau marché ?

b. Vous gagniez de l'argent en vendant les cultures vivrières. A quoi servait cet argent?

c. Y aurait-il des nouvelles taxes apparues avec la création des marchés ? Sur quoi et combien ?

b. Qu'en étaient-ils des impôts ? Ont-ils été augmentés ? Qui payaient l'impôt ?

5.2.2. Les outils aratoires.

a. Quels sont les outils aratoires que l'administration coloniale a introduits ?

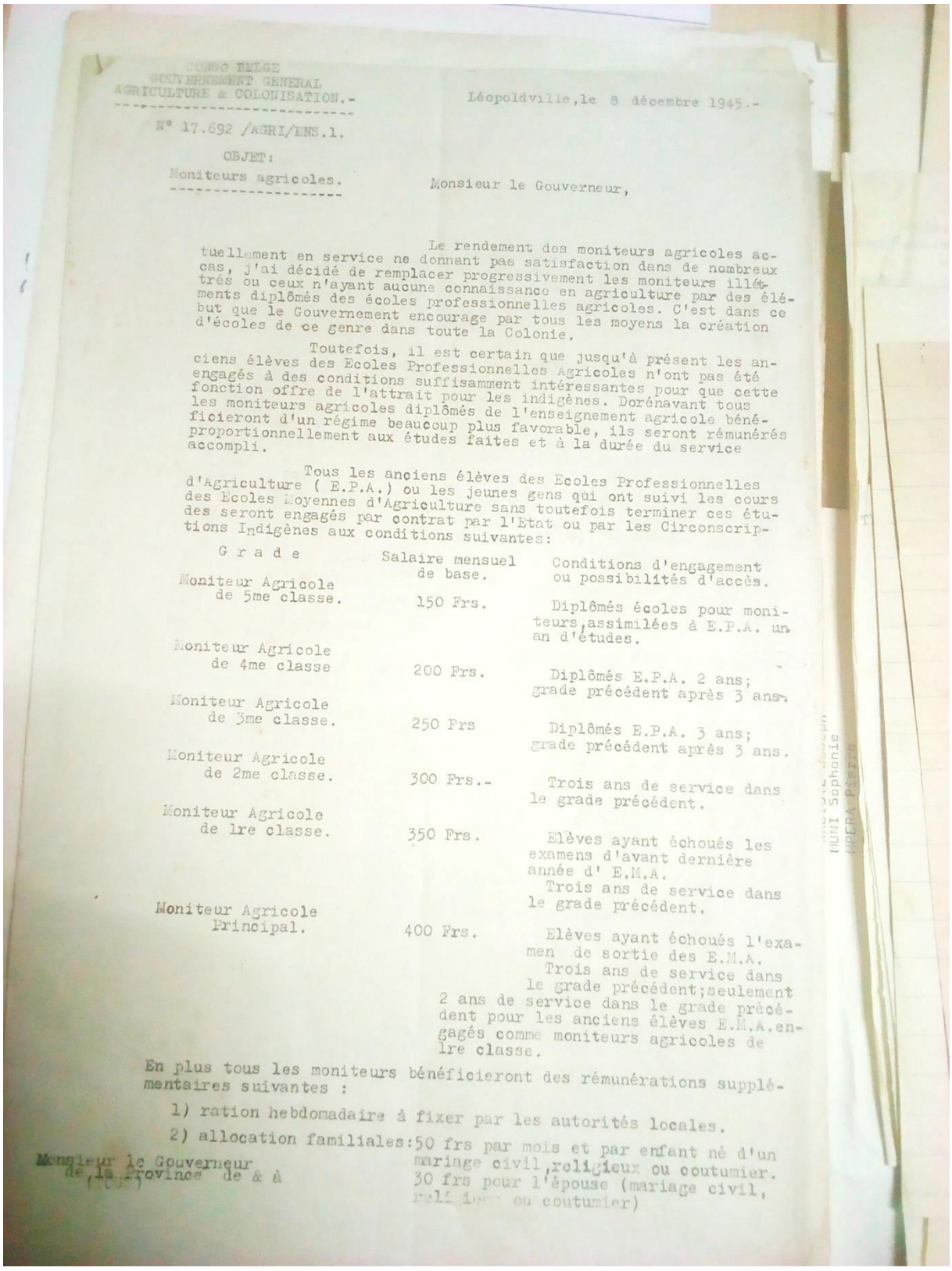
b. Quelle différence existait-elle entre la houe venue d'Asie et celle utilisée avant?

c. Achetiez-vous le même prix la houe venue d'Asie et celle importée en Tanganyika Territory ?

Je vous remercie

Annexe 2 : Quelques textes d'archives

- Agriculture et élevage, Enseignement des moniteurs agricoles, 1945.
- Agriculture-vivres : Culture de la patate douce, 1943.
- Service de l'Agriculture-Chasse-Faune : Lutte contre les animaux prédateurs (dont les cochons, singes, potamochères, etc.), 1953.
- Chefferie du Bututsi : Organisation communale, 1949-1961.



CONGO BELGE
GOUVERNEMENT GENERAL
AGRICULTURE & COLONISATION.-

Léopoldville, le 8 décembre 1945.-

N° 17.692 /AGRI/ENS.1.

OBJET:
Moniteurs agricoles.

Monsieur le Gouverneur,

Le rendement des moniteurs agricoles actuellement en service ne donnant pas satisfaction dans de nombreux cas, j'ai décidé de remplacer progressivement les moniteurs illétrés ou ceux n'ayant aucune connaissance en agriculture par des éléments diplômés des écoles professionnelles agricoles. C'est dans ce but que le Gouvernement encourage par tous les moyens la création d'écoles de ce genre dans toute la Colonie.

Toutefois, il est certain que jusqu'à présent les anciens élèves des Ecoles Professionnelles Agricoles n'ont pas été engagés à des conditions suffisamment intéressantes pour que cette fonction offre de l'attrait pour les indigènes. Dorénavant tous les moniteurs agricoles diplômés de l'enseignement agricole bénéficieront d'un régime beaucoup plus favorable, ils seront rémunérés proportionnellement aux études faites et à la durée du service accompli.

Tous les anciens élèves des Ecoles Professionnelles d'Agriculture (E.P.A.) ou les jeunes gens qui ont suivi les cours des Ecoles Moyennes d'Agriculture sans toutefois terminer ces études seront engagés par contrat par l'Etat ou par les Circonscriptions Indigènes aux conditions suivantes:

G r a d e	Salaire mensuel de base.	Conditions d'engagement ou possibilités d'accès.
Moniteur Agricole de 5me classe.	150 Frs.	Diplômés écoles pour moniteurs, assimilées à E.P.A. un an d'études.
Moniteur Agricole de 4me classe	200 Frs.	Diplômés E.P.A. 2 ans; grade précédent après 3 ans.
Moniteur Agricole de 3me classe.	250 Frs	Diplômés E.P.A. 3 ans; grade précédent après 3 ans.
Moniteur Agricole de 2me classe.	300 Frs.-	Trois ans de service dans le grade précédent.
Moniteur Agricole de 1re classe.	350 Frs.	Elèves ayant échoués les examens d'avant dernière année d' E.M.A. Trois ans de service dans le grade précédent.
Moniteur Agricole Principal.	400 Frs.	Elèves ayant échoués l'examen de sortie des E.M.A. Trois ans de service dans le grade précédent; seulement 2 ans de service dans le grade précédent pour les anciens élèves E.M.A. engagés comme moniteurs agricoles de 1re classe.

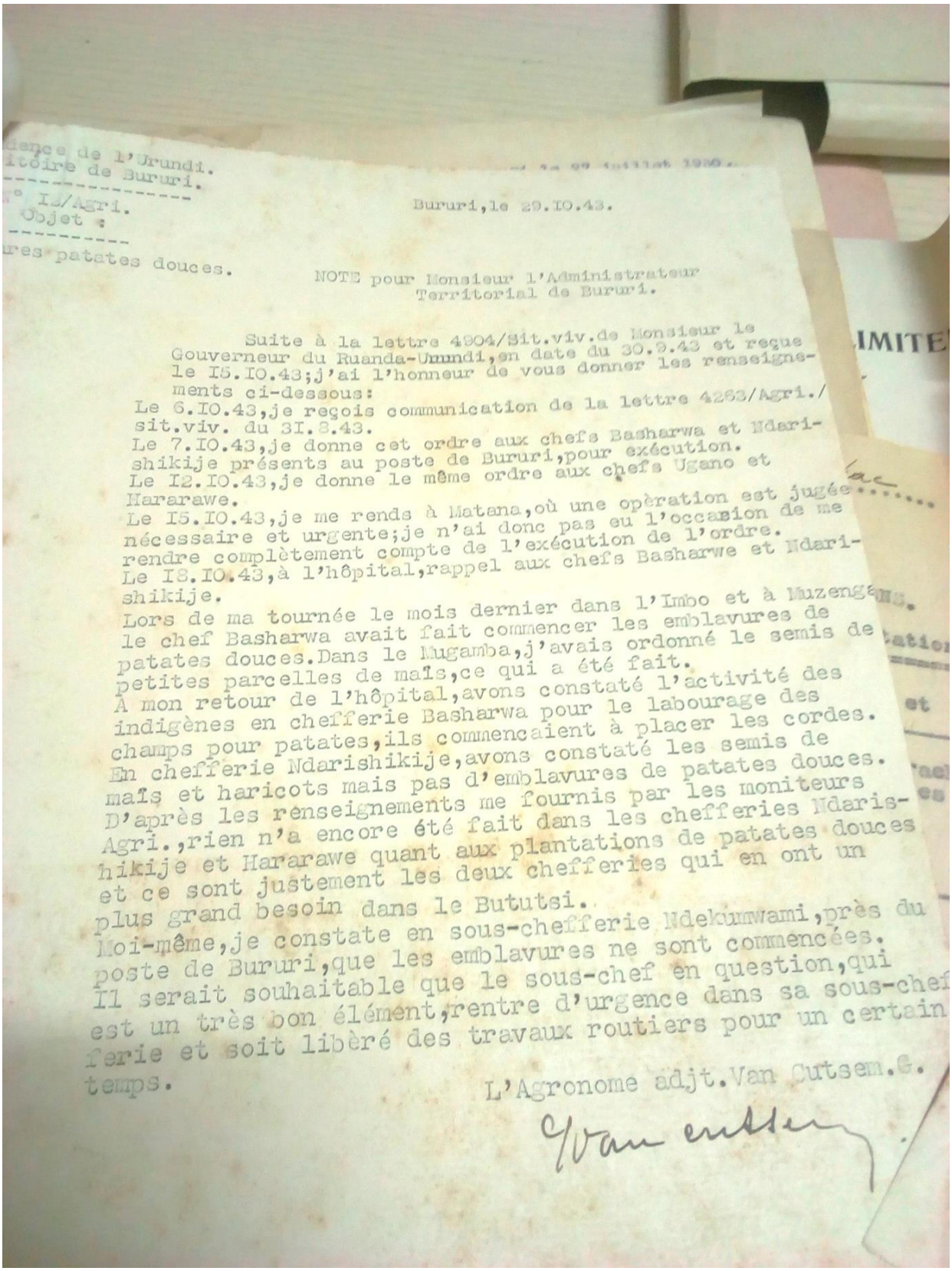
En plus tous les moniteurs bénéficieront des rémunérations supplémentaires suivantes :

1) ration hebdomadaire à fixer par les autorités locales.

2) allocation familiales: 50 frs par mois et par enfant né d'un mariage civil, religieux ou coutumier. 30 frs pour l'épouse (mariage civil, religieux ou coutumier)

Monsieur le Gouverneur de la Province de & à

MUNI Sophonie
UPERA Pierre



dence de l'Urundi.
itoire de Bururi.

° I3/Agri.
Objet :

res patates douces.

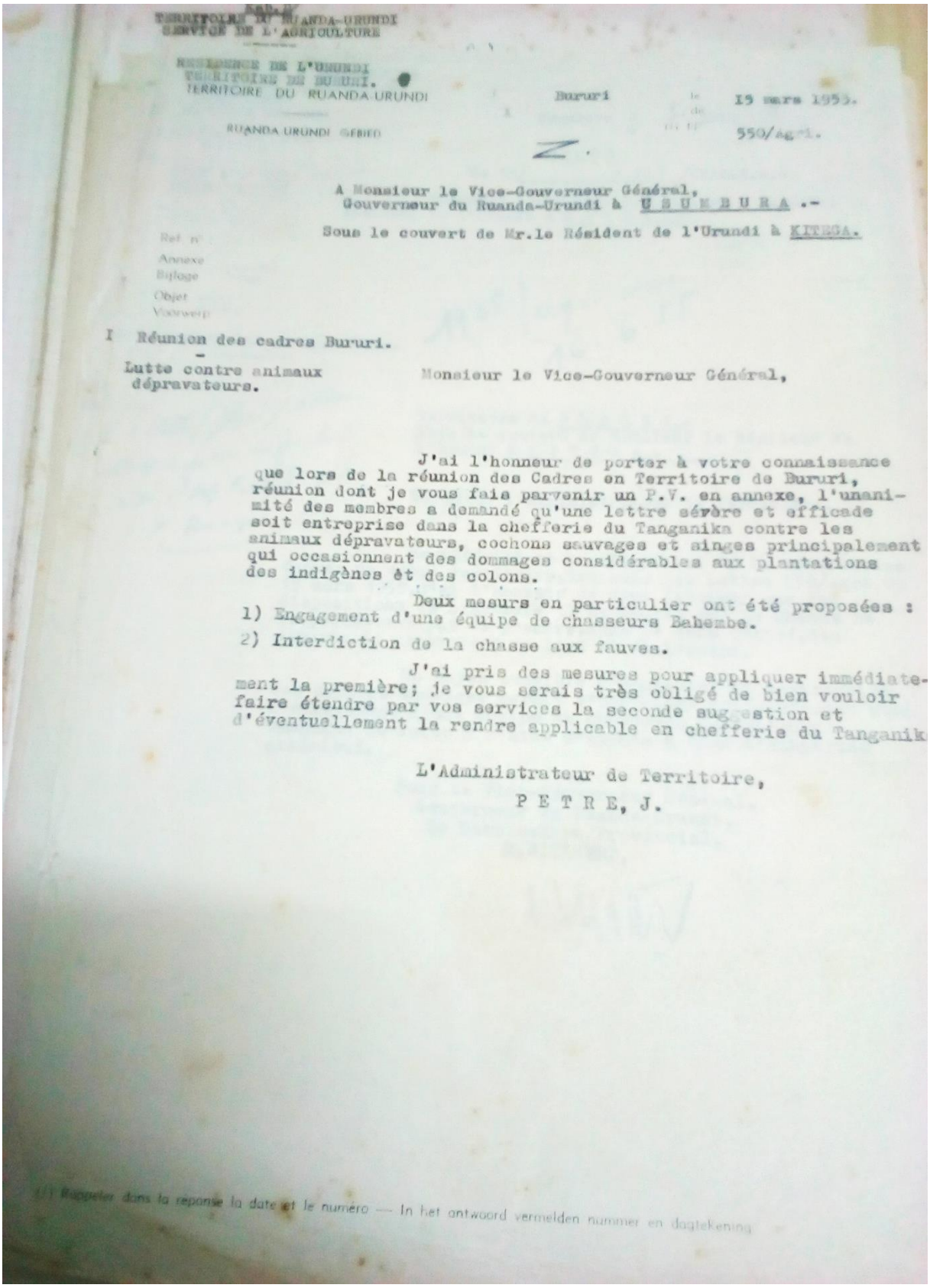
Bururi,le 29.IO.43.

NOTE pour Monsieur l'Administrateur
Territorial de Bururi.

Suite à la lettre 4904/Sit.viv.de Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi,en date du 30.9.43 et reçue le I5.IO.43;j'ai l'honneur de vous donner les renseignements ci-dessous:
Le 6.IO.43,je reçois communication de la lettre 4263/Agri./ sit.viv. du 3I.8.43.
Le 7.IO.43,je donne cet ordre aux chefs Basharwa et Ndarishikije présents au poste de Bururi,pour exécution.
Le I2.IO.43,je donne le même ordre aux chefs Ugano et Hararawe.
Le I5.IO.43,je me rends à Matana,où une opération est jugée nécessaire et urgente;je n'ai donc pas eu l'occasion de me rendre complètement compte de l'exécution de l'ordre.
Le I8.IO.43,à l'hôpital,rappel aux chefs Basharwe et Ndarishikije.
Lors de ma tournée le mois dernier dans l'Imbo et à Muzenga le chef Basharwa avait fait commencer les emblavures de patates douces.Dans le Mugamba,j'avais ordonné le semis de petites parcelles de maïs,ce qui a été fait.
A mon retour de l'hôpital,avons constaté l'activité des indigènes en chefferie Basharwa pour le labourage des champs pour patates,ils commencaient à placer les cordes.
En chefferie Ndarishikije,avons constaté les semis de maïs et haricots mais pas d'emblavures de patates douces.
D'après les renseignements me fournis par les moniteurs Agri.,rien n'a encore été fait dans les chefferies Ndarishikije et Hararawe quant aux plantations de patates douces et ce sont justement les deux chefferies qui en ont un plus grand besoin dans le Bututsi.
Moi-même,je constate en sous-chefferie Ndekumwami,près du poste de Bururi,que les emblavures ne sont commencées.
Il serait souhaitable que le sous-chef en question,qui est un très bon élément,rentre d'urgence dans sa sous-chefferie et soit libéré des travaux routiers pour un certain temps.

L'Agronome adjt.Van Cutsem.G.

G/Van Cutsem.



TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DE L'AGRICULTURE

RESIDENCE DE L'URUNDI
TERRITOIRE DU BURURI.
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Bururi le 15 mars 1955.

550/Agri.

Z.

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi à U S U M B U R A .-

Sous le couvert de Mr.le Résident de l'Urundi à KITEGA.

Ref. n°
Annexe
Bijlage
Objet
Voorwerp

I Réunion des cadres Bururi.
-
Lutte contre animaux dépravateurs.

Monsieur le Vice-Gouverneur Général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que lors de la réunion des Cadres en Territoire de Bururi, réunion dont je vous fais parvenir un P.V. en annexe, l'unanimité des membres a demandé qu'une lettre sévère et efficace soit entreprise dans la chefferie du Tanganika contre les animaux dépravateurs, cochons sauvages et singes principalement qui occasionnent des dommages considérables aux plantations des indigènes et des colons.

Deux mesurs en particulier ont été proposées :

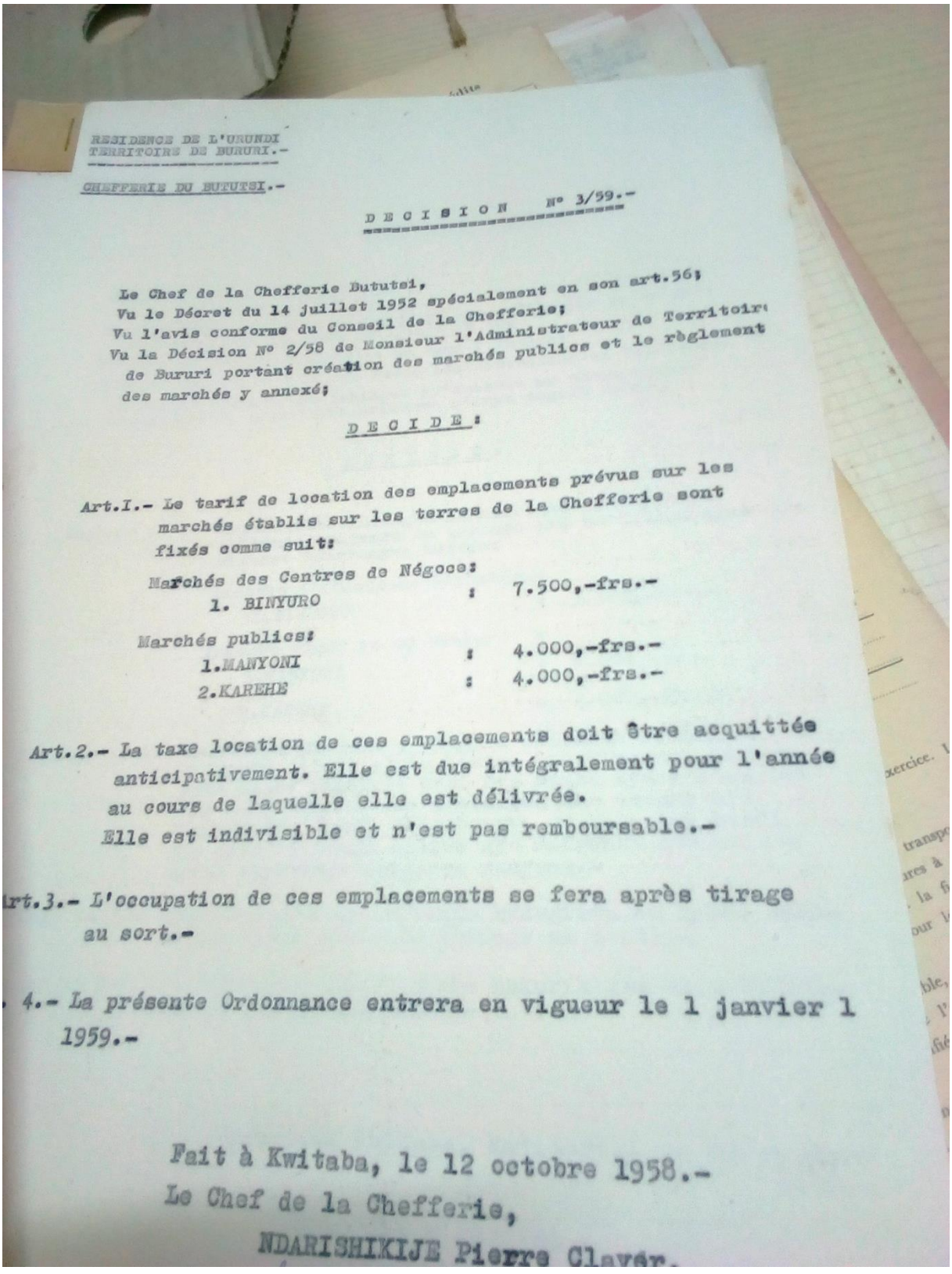
1) Engagement d'une équipe de chasseurs Bahembe.

2) Interdiction de la chasse aux fauves.

J'ai pris des mesures pour appliquer immédiatement la première; je vous serais très obligé de bien vouloir faire étendre par vos services la seconde suggestion et d'éventuellement la rendre applicable en chefferie du Tanganik

L'Administrateur de Territoire,
P E T R E, J.

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord vermelden nummer en dagtekening



RESIDENCE DE L'URUNDI
TERRITOIRE DE BURURI.-

CHEFFERIE DU BUTUTSI.-

DECISION N° 3/59.-

Le Chef de la Chefferie Bututsi,
Vu le Décret du 14 juillet 1952 spécialement en son art.56;
Vu l'avis conforme du Conseil de la Chefferie;
Vu la Décision N° 2/58 de Monsieur l'Administrateur de Territoir
de Bururi portant création des marchés publics et le règlement
des marchés y annexé;

DECIDE:

Art.I.- Le tarif de location des emplacements prévus sur les marchés établis sur les terres de la Chefferie sont fixés comme suit:

Marchés des Centres de Négoce:
1. BINYURO : 7.500,-frs.-

Marchés publics:
1.MANYONI : 4.000,-frs.-
2.KAREHE : 4.000,-frs.-

Art.2.- La taxe location de ces emplacements doit être acquittée anticipativement. Elle est due intégralement pour l'année au cours de laquelle elle est délivrée.
Elle est indivisible et n'est pas remboursable.-

rt.3.- L'occupation de ces emplacements se fera après tirage au sort.-

. 4.- La présente Ordonnance entrera en vigueur le 1 janvier 1 1959.-

Fait à Kwitaba, le 12 octobre 1958.-
Le Chef de la Chefferie,
NDARISHIKIJE Pierre Claver.